



R A P P O R T A N N U E L 2 0 0 2

*Personne n'est imprévisible



NOBODY'S UNPREDICTABLE*



Le 2 juin 2003



DEPOT AUPRES DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE

Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 2 juin 2003, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

1	RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	4
1.1	RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE	4
1.2	ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE	4
1.3	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	4
1.4	ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	5
1.5	RESPONSABLE DE L'INFORMATION	5
2	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT IPSOS ET SON CAPITAL	6
2.1	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE	6
2.1.1	<i>Dénomination sociale</i>	6
2.1.2	<i>Siège social</i>	6
2.1.3	<i>Date d'immatriculation et durée de la Société</i>	6
2.1.4	<i>Forme juridique</i>	6
2.1.5	<i>Registre du Commerce et des Sociétés</i>	6
2.1.6	<i>Code APE et dénomination du secteur d'activité</i>	6
2.1.7	<i>Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société</i>	6
2.1.8	<i>Objet social (article 2 des statuts)</i>	6
2.1.9	<i>Exercice social (article 27 des statuts)</i>	7
2.1.10	<i>Assemblées générales (articles 20 à 23 des statuts)</i>	7
2.1.11	<i>Affectation et répartition des résultats</i>	7
2.1.12	<i>Clauses statutaires particulières</i>	7
	• Franchissement de seuils de participation statutaires dans le capital social (article 8 des statuts)	7
	• Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables "TPI" (art. 7 des statuts)	8
	• Droits de vote double (art. 10 des statuts)	8
2.1.13	<i>Rachat par la Société de ses propres actions</i>	8
2.1.14	<i>Cession des actions</i>	9
2.1.15	<i>Nantissement des actifs</i>	9
2.2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	9
2.2.1	<i>Capital social</i>	9
2.2.2	<i>Evolution du capital social depuis 5 ans</i>	10
2.2.3	<i>Répartition du capital et des droits de vote</i>	11
2.2.4	<i>Capital autorisé non émis</i>	12
2.2.5	<i>Augmentation de capital réservée aux adhérents du plan épargne groupe d'Ipsos</i>	13
2.2.6	<i>Capital potentiel</i>	13
2.2.7	<i>Autres titres donnant accès au capital</i>	16
2.2.8	<i>Titres non représentatifs du capital</i>	16
2.2.9	<i>Options d'achats d'actions</i>	16
2.2.10	<i>Pacte d'actionnaires</i>	16
2.2.11	<i>Engagement de conservation</i>	16
2.2.12	<i>Dividendes et politique de distribution</i>	16
2.2.13	<i>Principales données boursières</i>	17
3	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'IPSOS	19
3.1	PRESENTATION GENERALE D'IPSOS	19
3.1.1	<i>Historique</i>	20
3.1.2	<i>Organisation du Groupe</i>	24
3.1.3	<i>Chiffres clés des trois derniers exercices</i>	26
3.2	DESCRIPTION DES ACTIVITES D'IPSOS	28
3.2.1	<i>Les études marketing</i>	29
3.2.2	<i>La mesure de l'efficacité publicitaire</i>	30
3.2.3	<i>Les études médias</i>	31
3.2.4	<i>Les études d'opinion et de recherche sociale</i>	32
3.2.5	<i>les études qualité et la satisfaction de clientèle</i>	33
3.3	DESCRIPTION DES MARCHES D'IPSOS ET DE LA CONCURRENCE	33
3.3.1	<i>Le marché mondial des études</i>	33
3.3.2	<i>L'environnement concurrentiel</i>	35
3.3.3	<i>Les principaux groupes d'études mondiaux</i>	36
3.3.4	<i>Le cadre réglementaire du marché des études</i>	37
3.4	DESCRIPTION DE LA CLIENTELE DU GROUPE IPSOS	38

3.5	LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS LA REALISATION DES ETUDES	39
3.5.1	<i>Le recueil des données</i>	40
3.5.2	<i>Les outils de production du Groupe</i>	41
3.5.3	<i>Le traitement et la diffusion des données</i>	42
3.6	LES SYSTEMES D'INFORMATION	43
3.6.1	<i>L'infrastructure</i>	43
3.6.2	<i>Le système d'information "Isis"</i>	43
3.6.3	<i>L'Intranet Ipsos</i>	42
3.7	LES INVESTISSEMENTS EN MATERIEL ET LES FOURNISSEURS	43
3.7.1	<i>Les locaux</i>	43
3.7.2	<i>Les investissements en matériel</i>	44
3.7.3	<i>Les fournisseurs</i>	44
3.8	DESCRIPTION DU MANAGEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES	44
3.8.1	<i>Le management</i>	44
3.8.2	<i>Les ressources humaines et l'environnement social</i>	45
3.9	FACTEURS DE RISQUES	46
3.9.1	<i>Sensibilité aux évolutions macro-économiques</i>	46
3.9.2	<i>Saisonnalité de l'activité et des résultats</i>	46
3.9.3	<i>Risque de perte de chiffre d'affaires lié au départ de managers clés</i>	46
3.9.4	<i>Risque d'évolution de la législation du travail</i>	47
3.9.5	<i>Risque informatique</i>	47
3.9.6	<i>Risque de marché</i>	47
3.9.7	<i>Risque lié à la réglementation applicable à l'activité</i>	48
3.9.8	<i>Assurance</i>	48
3.10	EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	49
3.10.1	<i>La stratégie du groupe Ipsos</i>	49
3.10.2	<i>Evolution récente</i>	50
3.10.3	<i>Perspectives d'avenir</i>	51
3.11	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	51
3.12	GLOSSAIRE	52
4	SITUATION FINANCIERE - RESULTATS	53
4.1	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2002	53
4.1.1	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2002</i>	53
4.1.2	<i>Etats financiers consolidés au 31 décembre 2002</i>	54
4.2	COMPTES SOCIAUX IPSOS AU 31 DECEMBRE 2002	80
4.2.1	<i>Rapport général des Commissaires aux Comptes</i>	80
4.2.2	<i>Comptes sociaux au 31 décembre 2002</i>	81
4.3	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	99
4.4	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	100
5	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE CONTROLE DE LA SOCIETE	101
5.1	MEMBRES ET FONCTIONS DES ORGANES DE DIRECTION	101
5.2	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION	106
5.3	REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	109
5.4	INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS	109
6	RESOLUTIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2003	110

RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech, coprésidents d'Ipsos.

1.2 ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

“A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur, ainsi que sur les droits attachés aux instruments financiers offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.”

Les coprésidents

Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech

1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES :

- Ernst & Young Audit

représenté par M. Jacques Rigo,
Tour Manhattan, La Défense 2 – 92095 Paris La Défense Cedex.

Date de première nomination : 17 décembre 1998.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

- Cogenco Flipo

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
représenté par M. Francis Pons,

185, avenue Charles De Gaulle - 92524 Neuilly-sur-Seine.

Date de première nomination : 23 février 1988 ; mandat renouvelé le 29 juin 1993 et le 31 mai 1999.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

- Cabinet JPA

représenté par M. Jacques Potdevin et Mme Danielle Bardreau-Gilbert,
7, rue Galilée – 75116 Paris.

Date de première nomination : 23 mars 1991 ; mandat renouvelé le 27 juin 1997.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002*.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS :

- M. Bruno Perrin,

100, rue Raymond Losserand – 75014 Paris.

Date de première nomination : 17 décembre 1998.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

- M. Hervé Pouliquen,

72, rue de Bellechasse – 75007 Paris.

Date de première nomination : 23 février 1988 ; mandat renouvelé le 29 juin 1993 et le 31 mai 1999.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

• M. Philippe Cagnat,
22, rue de Madrid – 75008 Paris.

Date de première nomination : 30 juin 1994 ; mandat renouvelé le 27 juin 1997.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002*.

** En accord avec ce cabinet, le Comité d'audit et le Conseil d'administration d'Ipsos ont décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes du cabinet Jacques Potdevin et Associés qui expirera lors de l'assemblée générale du 11 juin 2003, ainsi que celui de Commissaire aux comptes suppléant de M. Philippe Cagnat.*

1.4 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes du groupe IPSOS et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech, coprésidents. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Les données prospectives présentées correspondent à des objectifs des dirigeants, et non des données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 2001 et 2002 arrêtés par le Conseil d'administration selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Les comptes annuels des exercices 2000, 2001 et 2002 et les comptes consolidés de l'exercice 2002 ont été certifiés sans réserve ni observation. Les comptes consolidés de l'exercice 2000 ont été certifiés sans réserve avec une observation relative aux changements de méthodes comptables et aux changements de présentation du compte de résultat consolidé induits par l'adoption du règlement 99-02 du Comité de réglementation comptable. Les comptes consolidés de l'exercice 2001 ont été certifiés sans réserve avec une observation relative à la note III-B de l'annexe des comptes consolidés qui expose les raisons pour lesquelles le groupe Ipsos a choisi de retenir dans les comptes une présentation par destination du compte de résultat et de porter en annexe son compte de résultat par nature. Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Le 2 juin 2003

Cogerco - Flipo
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

JPA

Ernst & Young Audit



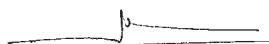
Francis Pons



Danielle Bardreau-Gilbert



Jacques Rigo



Jacques Potdevin

1.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Madame Laurence Stoclet, directeur financier (tél. : 01.53.68.19.45),
99, rue de l'Abbé Groult – 75015 Paris.

2

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT IPSOS ET SON CAPITAL

2.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

2.1.1 DÉNOMINATION SOCIALE

Ipsos.

2.1.2 SIÈGE SOCIAL

99/101, rue de l'Abbé Groult – 75015 Paris.

2.1.3 DATE D'IMMATRICULATION ET DURÉE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été immatriculée le 17 novembre 1975. Sa durée de vie est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

2.1.4 FORME JURIDIQUE

Société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par le livre II du Code de commerce.

Les statuts, modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 décembre 2001, délèguent au Conseil d'Administration le choix du mode de direction entre une présidence et une direction générale jointe ou duale.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 décembre 2001 a décidé que la direction générale de la Société serait assumée par le président du Conseil d'Administration, Monsieur Didier Truchot.

2.1.5 REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

304 555 634 R.C.S. Paris.

2.1.6 CODE APE ET DÉNOMINATION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

741 E - Etudes de marchés et sondages.

2.1.7 LIEU OÙ PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social.

2.1.8 OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour objet :

- la réalisation d'études de marché effectuées au moyen d'enquêtes, de sondages, de recherches statistiques ou par tous autres procédés tendant à faciliter et à organiser l'implantation commerciale, la promotion, la diffusion de produits et de services de toute nature, ainsi que la réalisation d'études, enquêtes, sondages, analyses et de conseils dans le domaine politique, économique et social ;
- l'étude, la préparation, l'organisation, l'entreprise soit pour son compte, le compte de tiers, comme concessionnaire, agent ou autrement de la publicité sous toutes ses formes pour tous produits du commerce, y compris toute entreprise de régie publicitaire ;
- la réalisation de toutes activités de conseil pouvant constituer une aide à la décision des entreprises, services ou tout autre organisme ;
- la recherche, la prise, l'acquisition, l'exploitation de tous brevets, licences, procédés et fonds de commerce se rapportant à l'activité ci-dessus ;
- la prise d'intérêts et la participation sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises similaires, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou autres titres, commandite fondation de sociétés nouvelles, fusions ou autrement ;

- la réalisation de toutes opérations financières liées à la présence en bourse ;
- et généralement toutes autres opérations civiles, commerciales, financières, industrielles mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la Société ou à tous autres objets similaires ou connexes.

2.1.9 EXERCICE SOCIAL (ARTICLE 27 DES STATUTS)

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.10 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLES 20 À 23 DES STATUTS)

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi et le règlement. Les assemblées générales ont lieu, soit au siège de la Société, soit dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous réserve :

- en ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société, cinq jours au moins avant la date de réunion de l'Assemblée Générale ;
- en ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur, du dépôt, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, d'un certificat de dépôt des actions au porteur, cinq jours au moins avant la date de réunion de l'Assemblée Générale.

Les propriétaires d'actions mentionnés au troisième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce, c'est-à-dire les propriétaires qui n'ont pas leur domicile sur le territoire français, peuvent se faire représenter dans les conditions prévues au dit article par un intermédiaire inscrit.

2.1.11 AFFECTATION ET RÉPARTITION DES RÉSULTATS

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5 %) au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le solde, le cas échéant diminué de toutes autres sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale prélève sur le bénéfice distribuable toute somme qu'elle juge convenable, pour les porter à nouveau ou les affecter à un ou plusieurs postes de réserve.

2.1.12 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIÈRES

• Franchissement de seuils de participation statutaires dans le capital social (article 8 des statuts)

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert a l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des marchés financiers de la détention de certaines fractions du capital et des droits de vote attachés.

En outre, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, venant à détenir directement ou indirectement, au-delà du seuil de 5 % des droits de vote, une fraction égale ou supérieure à 2,5 % des droits de vote de la Société ou tout multiple de cette fraction est tenue d'en informer la Société dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement de chacun des seuils, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social.

Les sociétés de gestion de fonds communs de placement ou de fonds de pensions sont tenues de procéder à cette information pour l'ensemble des droits de vote attachés aux actions de la Société détenues par les fonds qu'elles gèrent.

Le non respect de ces obligations est sanctionné par la privation des droits de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se réunirait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Enfin, l'intermédiaire inscrit comme détenteur de titres pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu d'effectuer les déclarations pour l'ensemble des actions de la Société au titre desquelles il est inscrit en compte.

• **Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables “TPI” (article 7 des statuts)**

Conformément à l'article L.228-2 du Code de commerce, la Société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear France (Sicovam) à la procédure d'identification des titres au porteur.

• **Droits de vote double (article 10 des statuts)**

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 décembre 2001 a réduit à deux ans la durée minimum d'inscription au nominatif nécessaire à l'obtention d'un droit de vote double.

Un droit de vote double de celui conféré aux actions eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent est ainsi attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire,
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission. La conversion au porteur d'une action et le transfert de sa propriété font perdre à l'action le droit de vote double.

En revanche, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis.

Le droit de vote double attaché aux actions nominatives peut être exercé par un intermédiaire inscrit si les renseignements qu'il fournit permettent le contrôle des conditions requises pour l'exercice du droit.

Chaque actionnaire peut renoncer à ses droits de vote double dans tout type d'assemblée (assemblée ordinaire, extraordinaire, mixte ou spéciale), et au titre d'une seule assemblée à la fois. L'exercice de la faculté de renonciation doit être renouvelé à chaque assemblée au titre de laquelle l'actionnaire entend user de cette faculté. La renonciation peut être totale ou bien partielle, pour tout ou pour partie des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Par ailleurs, il n'existe pas de limitation statutaire à l'exercice des droits de vote, autre que la sanction des non-déclarations de franchissements de seuils.

Au 1^{er} avril 2003, 2 743 339 actions bénéficient d'un droit de vote double.

2.1.13 RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Programme de rachat actuellement en vigueur

Le programme de rachat d'actions approuvé par les actionnaires le 18 décembre 2002 est en vigueur jusqu'en juin 2004 et ne nécessite pas d'être renouvelé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui doit se tenir le 11 juin 2003.

Le Conseil d'Administration a été autorisé par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2002 (sixième résolution à titre ordinaire, première résolution à titre extraordinaire) d'acheter des actions de la Société et de céder ou d'annuler tout ou partie des titres qu'elle détient déjà ou qu'elle pourrait acquérir, dans la limite de 10% du capital.

Les objectifs visés par ce programme de rachat concernent les situations suivantes, par ordre de priorité :

- procéder à des achats et des ventes en fonction des situations de marché ;
- optimiser la gestion financière de la société en annulant éventuellement tout ou partie des actions rachetées ;
- remettre les titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- consentir des options d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou de son groupe ou de certains d'entre eux, ou leur proposer d'acquérir des actions dans les conditions prévues aux articles 443-1 et suivants du Code du travail ;
- attribuer les titres dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire.

Le Conseil d'Administration a décidé le 18 décembre 2002 la mise en œuvre effective de ce programme de rachat à hauteur de 3 % du capital. Cette mise en œuvre effective a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse le 6 février 2003 sous le n° 03-048 et publiée le 10 février 2002 dans le quotidien Les Echos.

Utilisation des programmes de rachat précédemment et actuellement en vigueur

- (a) Au titre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale du 29 mai 2002, objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse le 13 mai 2002 sous le n° 02-540, la Société a fait usage de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter des actions de la Société :
- aux fins de régularisation des cours, en procédant à l'achat de 2 121 actions pour un coût global de 112 557 euros, soit un prix unitaire de 53,07 euros et à la revente de 3 684 actions pour une somme globale de 202 937,70 euros, soit un prix unitaire de 55,09 euros ;
 - aux fins de couvrir ses engagements au titre d'options d'achat d'actions consenties à des salariés et mandataires sociaux du groupe en achetant à terme auprès de la Société Générale le 9 juillet 2002, 577 320 actions au prix unitaire de 69 euros, soit un coût global de 39 835 080 euros. Ces actions doivent être livrées par la Société Générale entre le troisième anniversaire et le cinquième anniversaire du 9 juillet 2002, selon un calendrier correspondant à celui de l'exercabilité des options d'achat d'actions consenties.
- (b) Au titre du programme de rachat d'actions objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse le 6 février 2003 sous le n° 03-048 (cf. supra), la Société a fait usage de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration :
- en procédant à l'achat de 123 566 de ses propres actions pour un coût global de 4 998 470 euros, soit un prix moyen unitaire de 40,45 euros. La Société a acheté 103 571 actions directement sur le marché à un prix moyen de 40,45 euros avec pour objectif d'utiliser ces titres pour financer les opérations de croissance externe, et 19 995 actions de la Société ont été achetées dans le cadre du contrat de liquidité avec la Société Générale à un prix moyen de 39,95 euros.

En application de ces programmes, au 1^{er} avril 2003, la Société détient 105 031 actions, soit 1,50 % de son capital social et n'a procédé à aucune annulation de titres au cours des vingt-quatre derniers mois.

2.1.14 CESSIION DES ACTIONS

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

2.1.15 NANTISSEMENT DES ACTIFS

Les actifs de la Société ne sont pas nantis.

2.2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

2.2.1 CAPITAL SOCIAL

En début d'exercice

Au 1^{er} janvier 2002, et après constatation de l'exercice des options de souscription d'actions au cours de l'année 2001, le capital social s'élevait à 6 414 677 euros, divisé en 6 414 677 actions d'un nominal de un (1) euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

Augmentation de capital réservée à Ipsos Partnership Fund SAS

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 9 juillet 2002, a usé de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2002 (quatrième résolution) et confirmée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002 (cinquième résolution) en prenant la décision d'augmenter le capital social d'un montant de 577 320 euros en numéraire pour le porter à 6 991 997 euros par l'émission de 577 320 actions nouvelles de un euro de valeur nominale chacune, à un prix unitaire de 69 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la société Ipsos Partnership Fund SAS. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite et libérée par Ipsos Partnership Fund SAS le 9 juillet 2002.

Levées d'options de souscription d'actions

Au cours de l'année 2002, 12 600 actions nouvelles ont été créées en conséquence de l'exercice de 12 600 options de souscription d'actions qui avaient été allouées par le Conseil d'Administration dans ses séances du 28 juillet 1998 et du 10 mai 1999, et qui sont décrites au paragraphe 2.2.6 infra.

Le Conseil d'Administration a constaté cette augmentation du capital dans sa séance du 21 février 2003.

En fin d'exercice

Au 31 décembre 2002, le capital social s'élevait à 7 004 597 euros divisé en 7 004 597 actions d'un nominal de un (1) euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

2.2.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS 5 ANS

Date	Opération	Nominal	Prime d'émission brute	Nominal cumulé	Nombre d'actions cumulé
Solde au 31-12-97				15 743 000 F	31 486
AG du 23-01-98	Augmentation de capital par émission de 8124 actions	500 F	75 926 904 F	19 805 000 F	39 610
AG du 28-07-98	Division par 50 du nominal	10 F		19 805 000 F	1 980 500
31-05-99	Création de 193.400 actions par suite de conversion d'OC (1)	10 F	18.063.560 F	21.739.000 F	2.173.900
31-05-99	Augmentation de capital de 49.900 actions consécutive à la conversion des OC (1)	10 F	9 327 308 F	22 238 000 F	2 223 800
AG du 31-05-99	Division du nominal par 2	5 F		22 38 000 F	4 447 600
30-06-99	Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés (première tranche)	5 F	8 384 152 F	22 468 400 F	4. 493 680
Lors de l'introduction, le 01-07-99	Augmentation de capital en numéraire	5 F	159 126 486 F	26 173 400 F	5 234 680
A l'issue de l'émission d'ABSA initiée le 06-06-00	Augmentation de capital en numéraire	5 F	716 851 129 F	30 874 250 F	6 174 850
CA du 09-06-00	Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés (deuxième tranche)	5 F	5 737 135 F	30 920 655 F	6 184 131
CA du 09-06-00	Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés (troisième tranche)	5 F	658 768 F	30 925 715 F	6 185 143
31-12-00	Exercice de 140 BSA au cours de l'année 2000 ayant conduit à la création de 70 actions nouvelles	5 F	63 933 F	30 926 065 F	6 185 213
28-03-01	Conversion du capital en euros et augmentation du capital par prélèvement sur le compte prime d'émission	1 €	9 646 272 F	6 185 213 €	6 185 213 (soit 40 572 337 F)
AGE du 12-12-01	Augmentation de capital liée à la rémunération de l'apport des actions Novaction par émission de 227.520 actions nouvelles	1 €	Prime d'apport 20 249 480 €	6 412 733 €	6 412 733
31-12-01	Augmentation de capital liée à la levée de 1.944 options de souscriptions d'actions ayant conduit à la création de 1.944 actions nouvelles	1 €	38 063 52 €	6 414 677 €	6 414 677
CA du 09-07-02	Augmentation du capital social réservée à Ipsos Partnership Fund émission de 577 320 actions nouvelles	1 €	39 257 760	6 991 997 €	6 991 997
31-12-02	Augmentation de capital liée à la levée de 12 600 options de souscriptions d'actions ayant conduit à la création de 12 600 actions nouvelles	1 €	259 926	7 004 597 €	7 004 597

(1) Le 24 juillet 1992, la Société a émis 3 868 obligations convertibles en actions (OC) selon un rapport de conversion de une action pour une OC, échéance 27 juillet 1999. Suite à la division du nominal par 50 en 1998, les obligataires ont pu souscrire à 193 400 actions. Par ailleurs, lors de l'augmentation de capital du 23 janvier 1998, une tranche avait été réservée aux obligataires correspondant à 49 900 actions. La conversion et la souscription à l'augmentation de capital réservée a eu lieu le 31 mai 1999. Depuis la date du 31 mai 1999, il n'existe plus d'obligations convertibles en actions.

2.2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

A la connaissance de la Société, au 1^{er} avril 2003, le capital de la société Ipsos était divisé en 7 004 597 actions de un (1) euro de nominal chacune. La répartition du capital social et des droits de vote était alors la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
LT Participations ⁽¹⁾	2 594 086	37,03 %	5 188 172	53,80 %
Ipsos Partnership Fund SAS ⁽²⁾	577 320	8,24 %	577 320	5,99 %
Salariés ⁽³⁾	69 212	0,99 %	115 638	1,20 %
SG Capital Développement	97 400	1,39 %	194 800	2,02 %
Autodétention	105 031	1,50 %	-	-
Public	3 561 548	50,85 %	3 566 975	36,99 %
TOTAL ⁽⁴⁾	7 004 597	100,00 %	9 642 905	100,00 %

(1) Holding détenue majoritairement par Messieurs Didier Truchot et Jean-Marc Lech, coprésidents d'Ipsos (66,87 % du capital), aux côtés de cadres dirigeants du groupe (4,59 % du capital), du groupe Eurazéo (19,02 % du capital), de SG Capital développement (6,84 % du capital), du FCPR Sogecap Développement (2,42 % du capital) et sous la forme d'actions propres (0,25 % du capital).

(2) Ipsos Partnership Fund SAS est un fonds détenu par près de 80 des dirigeants et principaux cadres du groupe Ipsos.

(3) A l'occasion d'augmentations de capital réservées et dans le cadre d'un plan d'épargne groupe, trois tranches ont été proposées aux salariés en 1999 et 2000. De plus, certains managers des filiales d'Amérique Latine et d'Amérique du Nord, ainsi que le dirigeant de la filiale allemande ont acquis directement des titres Ipsos au prix d'introduction (non inscrits au nominatif). Les salariés de la société Novaction (aujourd'hui Ipsos-Novaction) et de ses filiales, ainsi que certains anciens salariés, qui avaient reçu 227 520 actions Ipsos en rémunération de leurs apports d'actions Novaction à Ipsos ont pour l'essentiel vendu ces actions Ipsos durant le premier trimestre 2003 dans le cadre de l'engagement de garantie de valeur convenue lors de cette opération.

(4) Ce total ne tient pas compte des 3 056 actions nouvelles créées au cours du premier trimestre 2003 en conséquence de l'exercice de 3 056 options de souscription d'actions.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires communiqué à la Société.

La Société a eu connaissance de deux franchissements de seuil :

- du fait de la souscription de 577 320 actions dans le cadre de l'augmentation de capital réservée décrite au 2.2.1 supra, la société Ipsos Partnership Fund SAS a franchi les seuils de détention de 5 % et de 7,5 % du capital de la Société le 9 juillet 2002. L'avis de franchissement de seuil a été publié par le Conseil des Marchés Financiers le 12 juillet 2002, accompagné d'une déclaration rendant publique, conformément à l'article L.233-11 du Code de commerce, les clauses de conventions conclues entre Ipsos Partnership Fund SAS et la Société Générale ;
- plusieurs entités du groupe Fidelity Investments (FMR Corp. une société américaine dont le siège est c/o Fidelity Investments, 82 Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02 109, Etats-Unis et la société Fidelity International Limited (FIL) une société anonyme des Bermudes, dont le siège social est P.O. Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes) ont informé la Société en même temps que le Conseil des Marchés Financiers par courrier en date du 5 mars 2003 d'un franchissement du seuil de 5 % de participation dans la Société. Le seuil de 5 % a été franchi le 3 mars 2003 par voie d'achats d'actions en bourse et en conséquence, le nombre d'actions possédées le 5 mars 2003 est de 154.216 actions pour la société FMR Corp (soit 2,21 % du capital de la Société) et de 251 714 pour la société FIL (soit 3,60 % du capital de la Société), soit un total de 405 930 actions (soit 5,81 % du capital de la Société).

Environ 5 000 personnes sont actionnaires de la Société.

Il n'existe pas d'autocontrôle. La Société détenait, au 1^{er} avril 2003, 105 031 actions propres.

Ainsi que cela est décrit au 2.1.12 supra, les actions détenues au nominatif depuis plus de deux années bénéficient d'un droit de vote double. Au 1^{er} avril 2003, 2.743.339 actions bénéficient d'un droit de vote double.

Répartition du capital social et des droits de vote au 1^{er} avril 2002 et au 1^{er} avril 2001

A la connaissance de la Société, la répartition du capital social et des droits de vote était la suivante au 1^{er} avril 2002 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
LT Participations	2 594 086	40,44 %	4 806 912	54,78 %
Salariés ⁽¹⁾	272 934	4,26 %	320 473	3,65 %
SG Capital Développement	97 400	1,51 %	194 800	2,22 %
Auto-détention	1 460	0,02 %	-	-
Public	3 448 797	53,76 %	3 451 703	39,34 %
TOTAL ⁽²⁾	6 414 677	100,00 %	8 773 562	100,00 %

(1) A l'occasion d'augmentations de capital réservées et dans le cadre d'un plan d'épargne groupe, trois tranches ont été proposées aux salariés en 1999 et 2000. De plus, certains managers des filiales d'Amérique Latine et d'Amérique du Nord, ainsi que le dirigeant de la filiale allemande ont acquis directement des titres Ipsos au prix d'introduction (non inscrits au nominatif). A la suite de l'acquisition par Ipsos du groupe Novaction, opération rémunérée en actions Ipsos, les salariés de la société Novaction (aujourd'hui Ipsos-Novaction) et de ses filiales ainsi que certains anciens salariés ont reçu 227.520 actions Ipsos. Au 1^{er} avril 2002, 6,9 % des salariés du groupe Ipsos sont actionnaires inscrits au nominatif.

(2) Ce total ne tient pas compte des actions nouvelles créées au cours de l'exercice 2002 en conséquence de l'exercice d'options de souscription d'actions.

A la connaissance de la Société, la répartition du capital social et des droits de vote était la suivante au 1^{er} avril 2001 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
LT Participations	2 594 086	41,94 %	4 697 586	56,40 %
Salariés ⁽¹⁾	52 932	0,86 %	53 332	0,64 %
SG Capital Développement	97 400	1,57 %	139 500	1,67 %
Auto-détention	2 815	0,05 %	-	-
Public	3 437 980	55,58 %	3 438 280	41,28 %
TOTAL	6 185 213	100,00 %	8 773 562	100,00 %

(1) A l'occasion des augmentations de capital dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, trois tranches ont été réservées aux salariés ; 16% d'entre eux (au 1^{er} avril 2001) sont devenus actionnaires.

2.2.4 CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS

Délégations globales

Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002, pour une durée maximale de 26 mois, à augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 2 000 000 d'euros en une ou plusieurs fois, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, par émission de toutes valeurs mobilières, y compris de bons de souscription autonomes donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social. En outre, le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002, à augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques, primes d'émission ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital dans la limite de 2 000 000 d'euros.

Enfin, le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002 à procéder à l'émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital pour un montant ne pouvant excéder 250 000 000 d'euros.

Ces autorisations peuvent être utilisées, dans les conditions prévues par la loi, en cas d'Offre Publique d'Achat ou d'Echange sur les valeurs mobilières de la Société.

Ces autorisations n'ont pas été utilisées à ce jour.

Le renouvellement de ces autorisations sera proposé au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2003, à hauteur d'un montant nominal maximal de 3 000 000 euros. Ce renouvellement mettra fin aux autorisations décrites ci-dessus.

Augmentation de capital réservée à Ipsos Partnership Fund SAS

Le Conseil d'Administration avait été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2002, pour une durée maximale de deux ans, à augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 9 % du capital au jour de l'Assemblée, soit d'un montant de 577 320 euros, en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions nouvelles réservées à Ipsos Partnership Fund, une société par actions simplifiée de droit français dont le capital au jour de l'augmentation de capital de la Société devait être quasi exclusivement détenu par des cadres dirigeants d'Ipsos ou des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens des dispositions de l'article L.233-3 du Code de commerce. Le prix d'émission de ces actions nouvelles ne pouvait être inférieur à la moyenne des cours de clôture de l'action Ipsos lors des vingt séances de bourse précédant la date de l'émission des actions par le Conseil d'Administration.

Cette autorisation a été entièrement utilisée par le Conseil d'Administration le 9 juillet 2002 par émission de 577 320 actions nouvelles entièrement souscrites et libérées par la société Ipsos Partnership Fund au prix unitaire de 69 euros.

Capital autorisé non émis :

	Date d'autorisation	Echéance	Caractéristiques	Part de l'autorisation utilisée	Part résiduelle
Délégation Globale	11 juin 2003 (en renouvellement de celle non utilisée accordée le 29 mai 2002)	11 août 2005	Tout type de valeur mobilière pour un montant nominal maximal de 3 millions d'euros	néant	3 000 000

2.2.5 AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS DU PLAN ÉPARGNE GROUPE D'IPROS

Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 1999, pour une durée de cinq ans, à augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions réservées aux salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-80 du Code de commerce et sont adhérentes au Plan d'épargne groupe d'Ipsos, soit dans le cadre du Fonds Commun de Placement, soit par actionnariat direct pour les salariés des filiales étrangères, en application des dispositions des articles L.225-138 du Code de commerce et L.443-5 du Code du travail, dans la limite de 5 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'Administration.

Première tranche réalisée en 1999

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 juin 1999, a lancé une première tranche d'augmentation de capital réservée aux salariés qui s'est traduite par la création de 46 080 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 28,5 euros.

Deuxième et troisième tranches réalisées en 2000

Le Conseil d'Administration, réuni le 9 juin 2000, a lancé deux nouvelles tranches d'augmentation de capital réservée aux salariés (deux tranches avec des prix de souscription différents avaient été définies afin de permettre aux salariés américains de ne pas être fiscalement pénalisés) :

- la deuxième tranche, souscrite par des salariés non-américains présents dans le Groupe au 1^{er} janvier 2000, a conduit à la création de 9 281 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 95 euros ;
- la troisième tranche, souscrite par des salariés de nationalité américaine présents dans le Groupe au 1^{er} janvier 2000, a conduit à la création de 1 012 actions nouvelles au prix de souscription unitaire de 100 euros.

Au cours des exercices 2001 et 2002, il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Il est proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 11 juin 2003, dans sa cinquième résolution (cf. : chapitre 6) d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés (i.e. autorisation valable 26 mois d'émettre 350 230 actions réservées aux salariés avec une décote maximale de 20 % dans le cas d'un plan d'épargne d'entreprise et de 30 % dans le cas d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire).

2.2.6 CAPITAL POTENTIEL

Premier plan d'options

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 1998, le Conseil d'Administration a été autorisé, dans le cadre des articles L.227-177 et suivants du Code de commerce, à consentir aux salariés du Groupe ou à certains d'entre eux, et aux mandataires sociaux des options de souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Ce premier plan d'allocation d'options aux salariés du Groupe a été mis en œuvre comme suit :

- une première tranche, portant sur un nombre de 97 662 options (après division du nominal par 50 par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 1998 et par 2 par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 1999), a été allouée par décision du Conseil d'Administration du 28 juillet 1998 ;
- une seconde tranche, correspondant à des droits acquis le 28 juillet 1998 et dont l'attribution dépendait de la réalisation d'objectifs de rentabilité, portant sur un nombre de 98 240 options (après division du nominal par 2 par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 1999), a été allouée par décision du Conseil d'Administration du 10 mai 1999.

Date du Conseil	Point de départ d'exercice des options	Quantité attribuée ^(*)	Prix d'exercice 1 option pour 1 action	Options exercées au 1-04-03	Quantité restant au 1-04-03 ^(**)	Date limite de levées
28-07-98	28-07-03	97 662	135 F	5 380	58 354	28-07-08
10-05-99	10-05-04	98 240	150 F	1 156	59 454	28-07-08
TOTAL		195 898		6 536	117 808	

(*) Après division du nominal par 50 (AGE du 28-07-98) et par 2 (AGE du 31-05-99).

(**) Dont options détenues par les sept membres du comité exécutif au 1^{er} avril 2003 : 20 996 (1998 : 10 794, 1999 : 10 202).

Deuxième plan d'options

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 mai 2000 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président, dans le cadre des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir aux mandataires sociaux, aux salariés ou à certains d'entre eux de la Société et des sociétés liées à elle dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce, des options de souscription d'actions ordinaires nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société acquises dans les conditions légales.

Le Conseil d'Administration peut faire usage de cette autorisation jusqu'au 24 mai 2005. Il peut utiliser cette autorisation en une ou plusieurs fois, en tout ou partie.

Le nombre total des options de souscription d'actions qui peuvent être consenties est de 6 % de la totalité des actions représentant le capital de la Société au jour de l'Assemblée, soit 314 080 options.

L'Assemblée Générale a délégué au Conseil d'Administration dans les limites fixées ci-dessus, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'options.

Le plan adopté par l'Assemblée Générale du 24 mai 2000 s'est substitué à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 1998.

Ce deuxième plan d'allocation d'options aux salariés du Groupe a été mis en œuvre comme suit :

- une première tranche, portant sur un nombre de 75 000 options, répartie en trois sous-tranches avec des périodes d'exercices des options différentes afin de tenir compte de particularités dans les diverses réglementations fiscales, a été allouée par décision du Conseil d'Administration du 9 juin 2000 ;
- une deuxième tranche portant sur un nombre de 119 800 options, répartie en deux sous-tranches a été allouée par décision du Conseil d'Administration du 8 août 2001 ;
- une troisième tranche portant sur un nombre de 94 000 options, répartie en deux sous-tranches, a été allouée par décision du Conseil d'Administration du 18 décembre 2002.

Date du Conseil	Point de départ d'exercice des options	Quantité attribuée	Prix d'exercice 1 option pour 1 action	Options exercées au 01-04-03	Quantité restant au 1-04-03 ^(*)	Date limite de levées
9-06-00	9-06-04	27 609	120 euros	0	22 345	9-06-08
9-06-00	9-06-03	11 594	120 euros	0	8 243	9-06-07
9-06-00	9-06-03	35 797	120 euros	0	24 471	9-06-08
8-08-01	8-08-05	27 148	67 euros	0	23 223	8-08-09
8-08-01	8-08-04	92 652	67 euros	0	75 304	8-08-09
18-12-02	18-12-05	84 670	58 euros	0	84 670	18-12-10
18-12-02	18-12-06	9 330	58 euros	0	9 330	18-12-10
TOTAL		288 800		0	247 586	

(*) Dont options détenues par les sept membres du comité exécutif au 1^{er} avril 2003 : 11 864 (2000 : 6 616, 2001 : 5 248, 2002 : 0).

Au 1^{er} avril 2003, il reste 25 280 options à attribuer au titre de ce deuxième plan.

Le nouveau plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions dont le vote sera soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Ipsos du 11 juin 2003 prévoit que le Conseil d'administration pourra attribuer au cours des prochains trente-huit mois des options donnant droit à la souscription ou l'achat de 350 230 actions. L'adoption de ce troisième plan d'options mettra fin au deuxième plan d'options pour sa fraction non-utilisée.

Dilution potentielle maximale

Au 1^{er} avril 2003, le capital social s'élève à 7 004 597 euros. En cas d'exercice de tous les bons et options dont les programmes sont décrits ci-dessus, la dilution potentielle maximale s'élèverait à 11,93 % (835 409 nouvelles actions potentielles), 6,71 % (470 015 nouvelles actions potentielles) au titre des bons de souscription d'actions et 5,22 % (365 394 nouvelles actions potentielles) au titre des options de souscription.

Options de souscription

Type d'opération	①	①	①	①	①	①	①	①	①
Date de réunion de l'AG autorisant l'opération	28-07-98	28-07-98	24-05-00			24-05-00			24-05-00
Date de réunion du Conseil d'Administration décidant ou déclenchant l'opération	28-07-98	10-05-99	09-06-00			08-08-01			18-12-02
Nombre initial d'actions pouvant être souscrites	97 662	98 240	27 609	11 594	35 797	27 148	92 652	9 330	84 670
Nombre de personnes concernées	57	83	489	1 396	263	644	454	1 711	25
									170
Nombre de dirigeants concernés (membres du comité exécutif au 1 ^{er} avril 2003)	3	4		4			5		0
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les dirigeants (membres du comité exécutif au 1 ^{er} avril 2003)	10 794	10 202		6 616			5 248		0
Point de départ de l'exercice des options ou bons	28-07-03	10-05-04	09-06-04	09-06-03	09-06-03	08-08-05	08-08-04	18-12-06	18-12-05
Date d'expiration	28-07-08	28-07-08	09-06-08	09-06-07	09-06-08	08-08-09		18-12-10	
Prix de souscription en euros	20,58	22,87		120			67		58
Modalités d'exercice	1 tranche	1 tranche	1 tranche	par tranche d'un tiers à chaque anniversaire		1 tranche	par tranche d'un tiers à chaque anniversaire	1 tranche	par tranche d'un tiers à chaque anniversaire
Nombre d'actions souscrites au 01-04-2003	5 380	1 156	0	0	0	0	0	0	0
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 01-04-2003	58 354	59 454	22 345	55 059	8 243	24 471	98 527	75 304	94 000
								9 330	84 670

① Attribution d'options de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe.

② Les salariés quittant le Groupe après le troisième anniversaire de l'attribution d'options peuvent dans certains cas exercer ces options.

Bons de souscription d'actions

Ces bons de souscription d'actions ont été émis dans le cadre de l'émission d'ABSA dans le public de juin 2000 et sont cotés sous le numéro Sicovam 24 817.

- Assemblée Générale ayant décidé de l'opération : 24 mai 2000.
- Nombre de BSA émis : 940 170.
- Parité d'exercice des BSA : 2 BSA permettent de souscrire à une action nouvelle Ipsos.
- Prix d'exercice : 140 euros.
- Période d'exercice des BSA : du 21 juin 2000 au 21 juin 2003.
- Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 1^{er} avril 2003 : 470 015.

Dilution potentielle maximale

	Date d'émission ou d'allocation	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercabilité	Dilution potentielle (au 01-04-03)
Options de souscription	28-07-98	20,58	28-07-03 à 28-07-08	58 354
Options de souscription	10-05-99	22,87	10-05-04 à 28-07-08	59 454
Options de souscription	09-06-00	120,00	09-06-03 à 09-06-08	55 059
Bons de souscription	20-06-00	140,00	21-06-00 à 21-06-03	470 015
Options de souscription	08-08-01	67,00	08-08-04 à 08-08-09	98 527
Options de souscription	18-12-02	58,00	18-12-05 à 18-12-10	94 000
TOTAL				835 409

2.2.7 AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital de la Société.

2.2.8 TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

2.2.9 OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

En application de l'autorisation qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2002, le Conseil d'Administration a consenti, le 9 juillet 2002, 19 244 options d'achat d'actions de la Société à des mandataires sociaux et salariés de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés, actionnaires de la société Ipsos Partnership Fund SAS. Chaque option donne à son bénéficiaire le droit d'acheter jusqu'à 30 actions de la Société au prix unitaire de 69 euros. Ces options sont exerçables entre le 9 juillet 2005 et le 9 juillet 2008, sachant que le nombre d'actions pouvant être acquises par exercice de chaque option est croissant et atteint le maximum de 30 à partir du 9 juillet 2007. L'exercice est conditionné à la continuation de la qualité d'employé du groupe Ipsos et d'actionnaire de la société Ipsos Partnership Fund SAS. L'autorisation accordée le 6 mars 2002 a été entièrement utilisée par le Conseil. Les options d'achat d'actions ne sont pas du capital potentiel et ne sont pas dilutives.

2.2.10 PACTE D'ACTIONNAIRES

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

La société Ipsos Partnership Fund SAS a accompagné sa déclaration de franchissement de seuil, publiée le 12 juillet 2002 par le Conseil des Marchés Financiers (voir 2.2.3 supra), d'une déclaration rendant publique, conformément à l'article L.233-11 du Code de commerce, certaines clauses de conventions conclues entre Ipsos Partnership Fund SAS et la Société Générale.

2.2.11 ENGAGEMENT DE CONSERVATION

Il n'existe plus aucun engagement de conservation depuis le 1^{er} juillet 2001.

2.2.12 DIVIDENDES ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION

La Société entend mener une politique constante de distribution favorable aux actionnaires représentant une somme de l'ordre de 26 % du bénéfice net consolidé, sous réserve que l'intérêt social de la Société le permette.

Le taux ci-dessus s'entend avant prise en compte de l'avoir fiscal et le bénéfice net consolidé s'entend comme représentant le résultat net global après amortissement des écarts d'acquisition et des fonds de commerce, part du Groupe.

Au titre de l'exercice	Dividende net par action en €	Avoir fiscal par action en €	Revenu réel par action en €
2002 ^(**)	0,30	0,15	0,45
2001	0,26	0,13	0,39
2000	0,25	0,13	0,38
1999	0,23	0,11	0,34
1998	Néant		
1997	Néant		
1996 ^(*)	0,20	0,10	0,30

(*) Pour l'exercice 1996, le montant est donné après division du nominal par 50 (AGE du 28-07-98) et par 2 (AGE du 31-05-99).

(**) Distribution proposée à l'Assemblée du 11 juin 2003; date de mise en paiement prévue : 9 juillet 2003.

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et acomptes sur dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

2.2.13 PRINCIPALES DONNÉES BOURSIÈRES

Après avoir été admises à la cotation sur le Nouveau Marché d'Euronext Paris le 1^{er} juillet 1999, les actions de la Société sont cotées depuis le 16 avril 2003 sur le Premier Marché d'Euronext Paris sous le numéro de code Euroclear France (Sicovam) 7329 et ISIN FR.0000073298. Ipsos est une valeur éligible au SRD (Service de Règlement Différé) et fait partie du segment Next Prime et de l'indice SBF 120.

Evolution du cours de l'action et des volumes depuis la première cotation le 1^{er} juillet 1999

	+ haut en euros	+ bas en euros	Cours moyen pondéré des volumes en euros	Volume en titres	Volume en millions d'euros
Juillet 1999	38,70	36,00	37,80	1 342 689	50,70
Août 1999	44,10	36,70	41,90	370 650	15,50
Septembre 1999	50,40	43,50	47,60	199 879	9,50
Octobre 1999	52,10	47,00	48,40	212 358	10,30
Novembre 1999	60,00	48,00	52,40	252 422	13,20
Décembre 1999	82,10	54,50	69,50	148 579	10,30
Janvier 2000	100,10	71,00	87,70	312 150	27,40
Février 2000	163,50	97,00	127,90	321 525	41,10
Mars 2000	203,00	146,00	159,80	564 365	90,20
Avril 2000	154,00	100,00	122,80	230 247	28,30
Mai 2000	128,00	109,50	120,50	76 994	9,30
Juin 2000	131,00	110,00	116,80	141 100	16,50
Juillet 2000	149,90	103,10	129,10	214 100	27,60
Août 2000	154,10	133,00	141,90	149 600	21,20
Septembre 2000	150,00	127,40	137,10	174 700	24,00
Octobre 2000	124,00	110,00	115,00	348 900	40,10
Novembre 2000	124,00	93,70	108,80	176 400	19,20
Décembre 2000	125,00	100,10	111,90	165 600	18,50
Janvier 2001	114,00	86,50	100,10	317 100	31,70
Février 2001	107,00	90,20	96,00	102 600	9,90
Mars 2001	98,00	81,50	88,90	288 208	25,60
Avril 2001	86,90	74,00	79,60	250 055	19,90
Mai 2001	92,90	87,80	90,60	123 667	11,20
Juin 2001	86,95	70,20	76,00	164 289	12,50

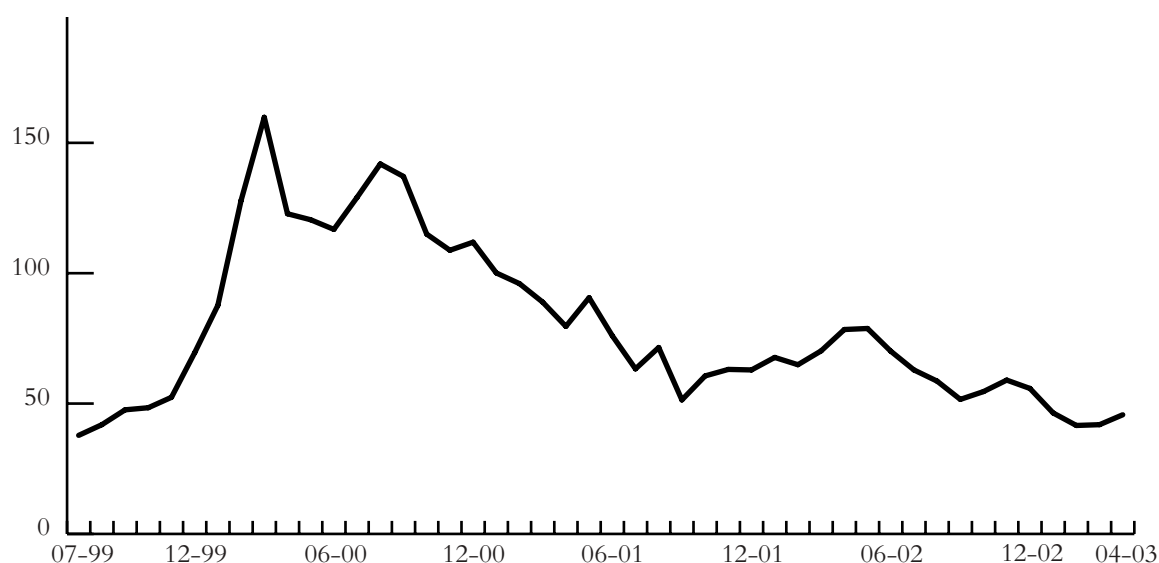
Evolution du cours de l'action et des volumes depuis la première cotation le 1^{er} juillet 1999 (suite)

	+ haut en euros	+ bas en euros	Cours moyen pondéré des volumes en euros	Volume en titres	Volume en millions d'euros
Juillet 2001	70,30	56,00	63,30	236 737	15,00
Août 2001	77,00	66,00	71,50	161 499	11,50
Septembre 2001	71,90	41,85	51,40	304 188	15,60
Octobre 2001	67,70	54,20	60,60	305 303	18,50
Novembre 2001	66,30	59,35	63,10	288 882	18,20
Décembre 2001	64,45	60,00	62,90	121 274	7,60
Janvier 2002	70,50	63,00	67,70	205 752	13,90
Février 2002	68,75	59,90	64,90	160 267	10,40
Mars 2002	77,60	64,80	70,20	290 377	20,40
Avril 2002	83,9	74,55	78,40	253 985	19,90
Mai 2002	82,65	75,75	78,80	238 748	18,81
Juin 2002	76,35	62,00	70,10	185 387	13,00
Juillet 2002	69,90	54,80	62,90	247 271	15,55
Août 2002	61,90	54,00	58,60	262 153	15,37
Septembre 2002	59,50	40,77	51,60	271 404	14,00
Octobre 2002	58,00	49,50	54,60	225 519	12,32
Novembre 2002	61,25	57,40	59,00	230 025	13,58
Décembre 2002	60,50	52,00	55,80	152 106	8,48
Janvier 2003	54,85	40,50	46,40	276 497	12,86
Février 2003	44,10	39,90	41,60	405 533	16,86
Mars 2003	45,50	39,00	41,90	296 453	12,41
Avril 2003	49,00	43,00	45,70	258 569	11,81

Source : Société Générale.

Cours de l'action Ipsos au Nouveau Marché

Cours en euros



Source : Jacques Chahine Finance.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'IPSOS

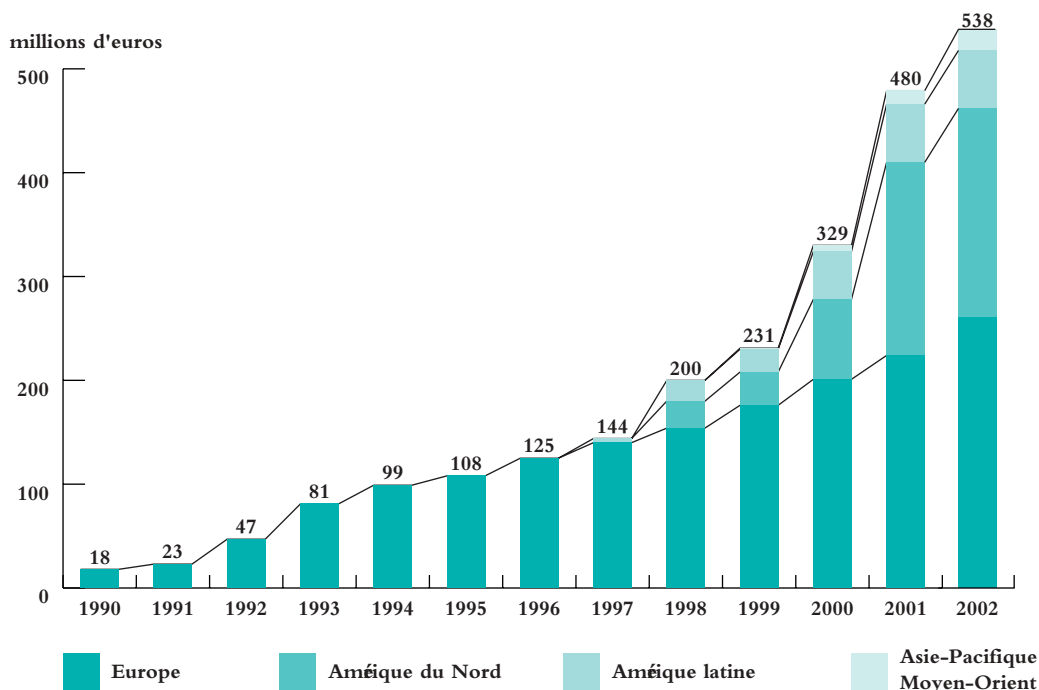
3.1 PRESENTATION GENERALE D'IPSOS

Deuxième groupe mondial d'études par enquêtes, Ipsos est entièrement dédié à une seule activité : la production, l'interprétation et la diffusion d'informations collectées auprès des individus sur leurs opinions, désirs, attitudes et comportements. Pour travailler au plus près des attentes de ses clients, Ipsos a organisé son activité en cinq spécialisations : études publicitaires, études marketing, études médias, études d'opinion et recherche sociale, études liées à la qualité et à la gestion de la relation-clients.

Ainsi, depuis 1975, les experts d'Ipsos analysent les nuances qui différencient et singularisent chaque individu pour tisser le portrait fidèle des attentes, motivations et intentions des citoyens-consommateurs. Cette démarche unique qu'Ipsos définit sous la signature "Nobody's Unpredictable" lui permet d'apporter à ses clients la compréhension de leurs publics, de leurs marchés et du monde contemporain.

En 2002, l'activité d'Ipsos est équilibrée entre d'une part l'Europe de ses origines - où il a réalisé 49 % de son chiffre d'affaires - et d'autre part l'Amérique du Nord qui pèse 39 % de l'activité du Groupe et l'Amérique latine qui a contribué à hauteur de 9 % au chiffre d'affaires. Ensemble, la région Asie-Pacifique et le Moyen-Orient ont compté pour 3 %.

Effectivement présent dans 35 pays au 1^{er} janvier 2003, Ipsos conduit des études pour ses grands clients dans plus de 100 pays. Le chiffre d'affaires du Groupe a été multiplié par 30 depuis 1990, année qui a vu le début de son internationalisation, soit une croissance moyenne annualisée de 35 %.



A partir du début des années 90, la croissance organique a été soutenue, régulièrement au-dessus de 10 %, soit une progression moyenne supérieure à celle du marché mondial des études (cf. paragraphe "3.3.1 Le marché mondial").

	Croissance totale du chiffre d'affaires	Croissance organique (*)
1991 - 1992	+ 104,0 %	+ 30,0 %
1992 - 1993	+ 73,8 %	+ 29,7 %
1993 - 1994	+ 22,8 %	+ 10,3 %
1994 - 1995	+ 8,3 %	+ 10,6 %
1995 - 1996	+ 15,8 %	+ 10,0 %
1996 - 1997	+ 15,5 %	+ 7,1 %
1997 - 1998	+ 38,2 %	+ 10,9 %
1998 - 1999	+ 15,8 %	+ 12,7 %
1999 - 2000	+ 42,8 %	+ 13,0 %
2000 - 2001	+ 46,0 %	+ 8,0 %
2001 - 2002	+ 12,1 %	+ 8,0 %

(*) croissance du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change inchangés.

3.1.1 HISTORIQUE

1975 - 1981 : une naissance sous le signe de la différence

Ipsos a été créé à Paris en 1975 par Didier Truchot avec une approche nouvelle du métier des études. Son objectif : délivrer des informations de qualité à forte valeur ajoutée, c'est-à-dire des informations non seulement rigoureuses et fiables, mais surtout accompagnées de l'éclairage et du conseil qui les rendent immédiatement opérationnelles.

Sur le marché français dominé à l'époque par la Sofres et l'Ifop, la jeune société se démarque en lançant trois innovations :

- des produits d'études normalisés d'évaluation de l'efficacité publicitaire, média par média ;
- une approche ciblée de la mesure d'audience des grands médias, initiée avec les lectures des cadres et bientôt suivie par des études similaires sur d'autres populations : foyers à hauts revenus, décideurs financiers, décideurs informatiques, etc. ;
- un mode de financement syndiqué pour ces grandes études : ainsi la France des Cadres Actifs est financée par la quasi-totalité des titres de la presse française.

Ipsos qui réussit à s'imposer parmi les sociétés d'études les plus influentes, réalise en 1981 un chiffre d'affaires de 5 millions de francs.

1982 - 1989 : le succès en France

Les années 80 vont marquer la première phase de forte croissance du Groupe. Le début de cette période coïncide avec l'arrivée à la coprésidence d'Ipsos, aux côtés de Didier Truchot, de Jean-Marc Lech, jusqu'alors président de l'Ifop.

La France des années 80 est le théâtre d'une véritable explosion de la communication, sous l'influence de plusieurs facteurs :

- un dynamisme remarquable de la publicité ;
- le développement de la presse pour cadres (presse économique, presse magazine) ;
- une période d'alternance politique, elle-même accompagnée de l'émergence de la communication politique et de la nécessité pour les principaux acteurs du monde politique, non seulement de mieux communiquer, mais aussi de maîtriser leur image.

Dans cet environnement porteur, Ipsos connaît une croissance très rapide. Le Groupe réussit à occuper des positions fortes dans les spécialisations qu'il s'est choisies et dans lesquels il acquiert une image d'excellence :

- les médias ;
- l'évaluation de l'efficacité publicitaire ;
- les études d'opinion et la recherche sociale.

A la fin de 1989, Ipsos réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs et occupe la cinquième position sur le marché français après Nielsen, Secodip, la Sofres et BVA.

C'est le moment où les coprésidents perçoivent une évolution des donneurs d'ordres : les grands groupes internationaux, soucieux de globaliser leur approche commerciale sur tous les marchés, veulent pouvoir travailler avec les mêmes prestataires d'études dans le monde entier, afin de disposer de données homogènes et comparables d'un pays à l'autre. Ipsos doit donc sortir des frontières françaises, afin d'accompagner ses clients à l'international.

1990 - 1997 : l'expansion en Europe

La première moitié des années 90 marque une troisième phase dans le développement d'Ipsos, qui acquiert des positions dans les grands pays européens, d'abord dans les pays d'Europe du Sud, puis en Allemagne et Grande-Bretagne et en Europe centrale.

Ces implantations s'effectuent par croissance externe, le Groupe adoptant des critères clairs pour sélectionner ses cibles :

- les sociétés approchées doivent être ouvertes à une cession de la totalité de leur capital, l'objectif d'Ipsos étant de constituer un véritable groupe intégré ;
- les cibles doivent être des acteurs significatifs sur leurs marchés (parmi les trois ou quatre premiers intervenants) ;
- le management de ces sociétés doit comprendre le projet Ipsos et y adhérer : les prises de contrôle sont amicales, les dirigeants ayant vocation à rester à la tête des nouvelles filiales ;
- les sociétés doivent avoir une activité en rapport avec au moins un des trois principaux métiers du Groupe (médias, efficacité publicitaire, opinion et recherche sociale).

Le Groupe poursuit également son développement en France, où il prend en 1993 le contrôle du numéro un des études qualitatives - la société Insight - tout en maintenant un fort rythme de croissance organique. Enfin, Ipsos réalise ses premières implantations en dehors de l'Europe, au Moyen-Orient, en Amérique latine et aux Etats-Unis où il ouvre un premier bureau en 1997.

Ce développement rapide, à la fois par acquisition et par croissance organique, requiert la mobilisation de capitaux importants et le renforcement des fonds propres du Groupe. Ipsos, jusqu'alors détenu aux deux tiers par les deux coprésidents et pour le tiers restant par les cadres, organise en juillet 1992 l'entrée de plusieurs investisseurs financiers, qui seront relayés en septembre 1997 par le groupe Artémis (M. François Pinault), via son fonds Kurun associé au fonds Amstar (M. Walter Butler).

Fin 1997, Ipsos est devenu un acteur de dimension européenne, réalisant un chiffre d'affaires de 946 millions de francs. Cependant, confronté à la demande permanente de clients étendant sans cesse leur couverture géographique et souhaitant travailler avec les mêmes fournisseurs à l'échelle mondiale, le Groupe poursuit son développement international.

1998 : l'ambition mondiale

Fin 1997 et début 1998, Ipsos réalise ses deux premières acquisitions majeures hors d'Europe :

- Ipsos s'allie au réseau sud-américain Novaction, formé par trois sociétés en Argentine, Brésil et Mexique, et détenant de fortes positions dans les études marketing. Ipsos prend 33 % du capital des trois sociétés, avec une option pour acquérir le solde dans un délai de 5 ans. A l'occasion de l'introduction en bourse, le rachat des intérêts minoritaires a été anticipé ; Ipsos détient aujourd'hui 100 % du capital de ces sociétés.
- le Groupe acquiert le leader mondial des pré-tests de films publicitaires (copy testing), la société américaine ASI (aujourd'hui Ipsos-ASI).

Ces acquisitions améliorent la couverture géographique du Groupe et renforcent sa position dans la mesure de l'efficacité publicitaire, métier dans lequel Ipsos compte désormais parmi les premiers acteurs mondiaux.

1999 : l'introduction en bourse

Afin de disposer des moyens nécessaires à la construction d'un groupe de statut mondial tout en conservant leur autonomie, les présidents d'Ipsos décident de faire appel au marché. L'introduction d'Ipsos sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 1^{er} juillet 1999 a été réalisée dans d'excellentes conditions. Au total, 2 539 533 titres Ipsos ont été mis à la disposition du marché à un prix de 33,5 euros, dans le cadre d'une Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti. L'opération a été souscrite 12,6 fois.

Cette opération a permis en outre au Groupe de conforter sa position auprès de ses grands clients internationaux face à ses concurrents déjà cotés.

L'année 1999 a également été marquée par un certain nombre d'initiatives majeures :

- lancement de la nouvelle génération des produits de mesure de l'efficacité publicitaire (Ipsos-ASI Next*TV) ;
- acquisition par Ipsos des parts détenues par NFO Worldwide dans les quatre filiales spécialisées dans le développement des access panels en Europe, filiales qui étaient jusqu'alors contrôlées par Ipsos et NFO Worldwide ;
- mise en place des bases d'une implantation dans la région Asie-Pacifique avec l'ouverture d'un bureau à Hong Kong et l'acquisition de la société australienne Marketing for Change (aujourd'hui Ipsos Australia).

2000 - 2001 : Ipsos intensifie sa politique d'acquisitions et devient un acteur majeur en Amérique du Nord et en Amérique latine

Les exercices 2000 et 2001 ont été marqués par un renforcement significatif des positions du Groupe en Amérique du Nord qui a permis le rééquilibrage de ses activités aussi bien au plan géographique que dans ses différentes expertises.

Acquisition d'Angus Reid, numéro un des études au Canada

Principale société d'études au Canada, le groupe Angus Reid (aujourd'hui Ipsos-Reid Corp.) est également fortement implanté aux Etats-Unis où il réalise le tiers de son activité commerciale. Depuis 1979, la Société propose une gamme complète d'études marketing et opinion aux entreprises des secteurs privé et public et sert plus de 1 200 clients dans le monde. Elle emploie aujourd'hui plus de 400 personnes dans 7 bureaux au Canada (Calgary, Edmonton, Montréal, Ottawa, Toronto, Vancouver, Winnipeg) et 4 bureaux aux Etats-Unis (New York, Minneapolis, San Francisco et Washington DC).

Ipsos-Reid Corp., qui a été l'une des premières sociétés en Amérique du Nord à développer des outils de recherche internationaux, travaille en partenariat au niveau mondial avec des médias globaux comme BusinessWeek.

Acquisition de Tandemar, numéro un des études publicitaires au Canada

Tandemar Research Inc., basée à Montréal et à Toronto, est la société leader sur le marché canadien pour les études publicitaires. Plus de 80 % de son activité concerne le suivi des effets des campagnes publicitaires sur les ventes (tracking) et sur la position des marques dans leur univers de concurrence (brand equity). Désormais appelée Ipsos-ASI Ltd, la société a été intégrée à Ipsos-ASI The Advertising Research Company, la marque globale du Groupe pour les études publicitaires.

Acquisition de la division des études Marketing de NPD

En janvier 2001, Ipsos a acquis les actifs de la division Etudes Marketing de NPD aux Etats-Unis et au Canada. Intégrée au Groupe, sous la dénomination Ipsos-NPD, cette structure compte parmi les leaders des études marketing aux Etats-Unis avec des moyens puissants particulièrement adaptés à cette spécialisation (access panels pour les études postales ou téléphoniques et access panels on-line).

Acquisition des actifs de Riehle Research et lancement de l'activité Opinion publique aux Etats-Unis

Basée à Washington DC, la nouvelle division "Publics Affairs" est intégrée au sein d'Ipsos-Reid ; outre sa spécialisation études politiques, elle intervient également sur les problématiques de sécurité alimentaire, logement, économie et finances, et les études internes en entreprises.

Grâce à ces trois acquisitions majeures, Ipsos est devenu dès 2001 un acteur de premier plan sur le marché nord-américain où il occupait le sixième rang avec un chiffre d'affaires de 186 millions d'euros. En 2002, cette région a témoigné de son dynamisme et a fortement contribué à la croissance du Groupe : +13,5 % de croissance organique (voir ci-dessous).

En Amérique latine, après l'acquisition en 2000 de la société Bimsa, leader du marché mexicain, la présence du Groupe a été étendue en 2001 au Chili avec la société Search Marketing (études marketing et médias), et renforcée en Argentine avec l'acquisition de Mora y Araujo (études d'opinion) et au Brésil avec celle de Marplan (études médias).

Toujours au Brésil, le Groupe ajoute en 2001 une nouvelle expertise à son offre d'études avec la création de l'entité Ipsos Opinion. Ipsos est aujourd'hui la première société d'études par enquêtes en Amérique latine.

En Europe, la stratégie d'acquisition sélective du Groupe s'est traduite par une offre présentée sur la société Research in Focus en Angleterre, spécialisée dans les études ad hoc qualitatives et quantitatives et des études de modélisation avec une spécificité de conseil à haute valeur ajoutée. L'entrée d'Ipsos dans le capital de Focus a été réalisée à hauteur de 50 % en 2000, le solde étant acquis à l'été 2002.

A l'été 2001, Ipsos a acquis la totalité du capital de la société Novaction, spécialisée en études et conseil marketing à forte valeur ajoutée, implantée à la fois en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Cette acquisition a permis au Groupe de renforcer son maillage géographique notamment au Japon et en Corée où Novaction réalise près du quart de son activité ; elle lui permet également de renforcer son expertise dans le domaine des études marketing (études de modélisation, marchés-test simulés). Cette opération trouvera son prolongement au printemps 2002 avec l'acquisition de la société Vantis opérant avec les mêmes spécialisations sur le marché nord-américain (cf. ci-dessous).

Enfin, en 2001, Ipsos a pris une participation dans la société polonaise Demoskop (à hauteur de 59 %), au travers d'une augmentation de capital.

Dans les autres régions, Ipsos a poursuivi le développement de ses activités. Sur le continent asiatique, le Groupe s'est développé par une prise de participation à hauteur de 40 % dans Link Survey en Chine. Au Moyen-Orient, il est monté en puissance dans la filiale libanaise Stat, dont l'activité connaît une forte expansion dans les domaines des médias et de la publicité. Via cette filiale, Ipsos développe actuellement un réseau intégré couvrant l'ensemble des pays du Moyen-Orient, où les marchés démontrent un potentiel de croissance important. Outre le Liban, Ipsos est présent aujourd'hui en Syrie, Jordanie, aux Emirats Arabes Unis (Dubai), au Koweït, en Arabie saoudite et à Bahrein.

2002 – 2003 : Ipsos conforte ses positions sur ses grands marchés

En Amérique du Nord

La position du Groupe en Amérique du Nord est renforcée au printemps 2002, avec l'acquisition des actifs de AC Nielsen Vantis, division de la société AC Nielsen BASES spécialisée dans les études marketing et le conseil en développement de biens durables et de services. Le Groupe peut désormais proposer sur le territoire nord-américain une offre élargie allant des études publicitaires, études marketing (y compris les études de modélisation), études liées à la gestion de la relation client (CRM - Customer Relationship Management) aux études d'opinion.

La structure de management régional créée en 2001 et confiée à Simon Kooymann rationalise les ressources disponibles à l'échelle du continent. Ainsi les moyens d'enquêtes téléphoniques sont transférés au Canada, tandis que les fonctions communes (ressources humaines, finances, gestion) sont regroupées pour plus d'efficacité. Par ailleurs, dans un souci de clarification de leur offre-clients, les sociétés Ipsos-Reid et Ipsos-NPD intervenant aux Etats-Unis dans le secteur des études marketing ont adopté début 2003 une structure et une marque commune : Ipsos-Insight. Cette enseigne doit préfigurer l'organisation mise en place au niveau mondial pour cette spécialisation.

En Europe

Ipsos a réalisé en 2002 plusieurs acquisitions en Europe du Nord avec les sociétés Imri, Eureka et Intervjubolaget, toutes trois basées en Suède, et la société F.Squared basée en Russie, en Ukraine et en Pologne. Le Groupe a également acquis la société allemande Sample-INRA qui, aux côtés de la société Ipsos Deutschland, renforce significativement la position d'Ipsos sur ce marché, le deuxième en Europe, où il devient N°3 des études par enquêtes. Avec Sample-INRA, Ipsos a également intégré de nouvelles équipes en Espagne et en République Tchèque.

En Asie

En 2002, Ipsos a acquis une participation dans le capital de la société chinoise Feng & Associates Marketing Services (FAMS) qui dispose de bureaux à Beijing, Shanghai et Guangzhou (Canton). Spécialisée dans les études marketing (études stratégiques sur les marques et le développement de produits), elle emploie 90 salariés permanents et 600 enquêteurs, et dispose de capacités d'intervention dans 30 régions à travers le pays, y compris Hong Kong. Fusionnée avec la société Ipsos-Link, cette société a donné naissance à Ipsos China, détenue à 60 % par le Groupe, qui se situe aujourd'hui au 3^{ème} rang sur ce marché très dynamique.

Quatre ans après son introduction en Bourse, Euronext Paris SA, en accord avec la Commission des Opérations de Bourse, a autorisé le transfert de Ipsos SA au Premier Marché de la Bourse de Paris. Cette décision a pris effet le 16 avril 2003.

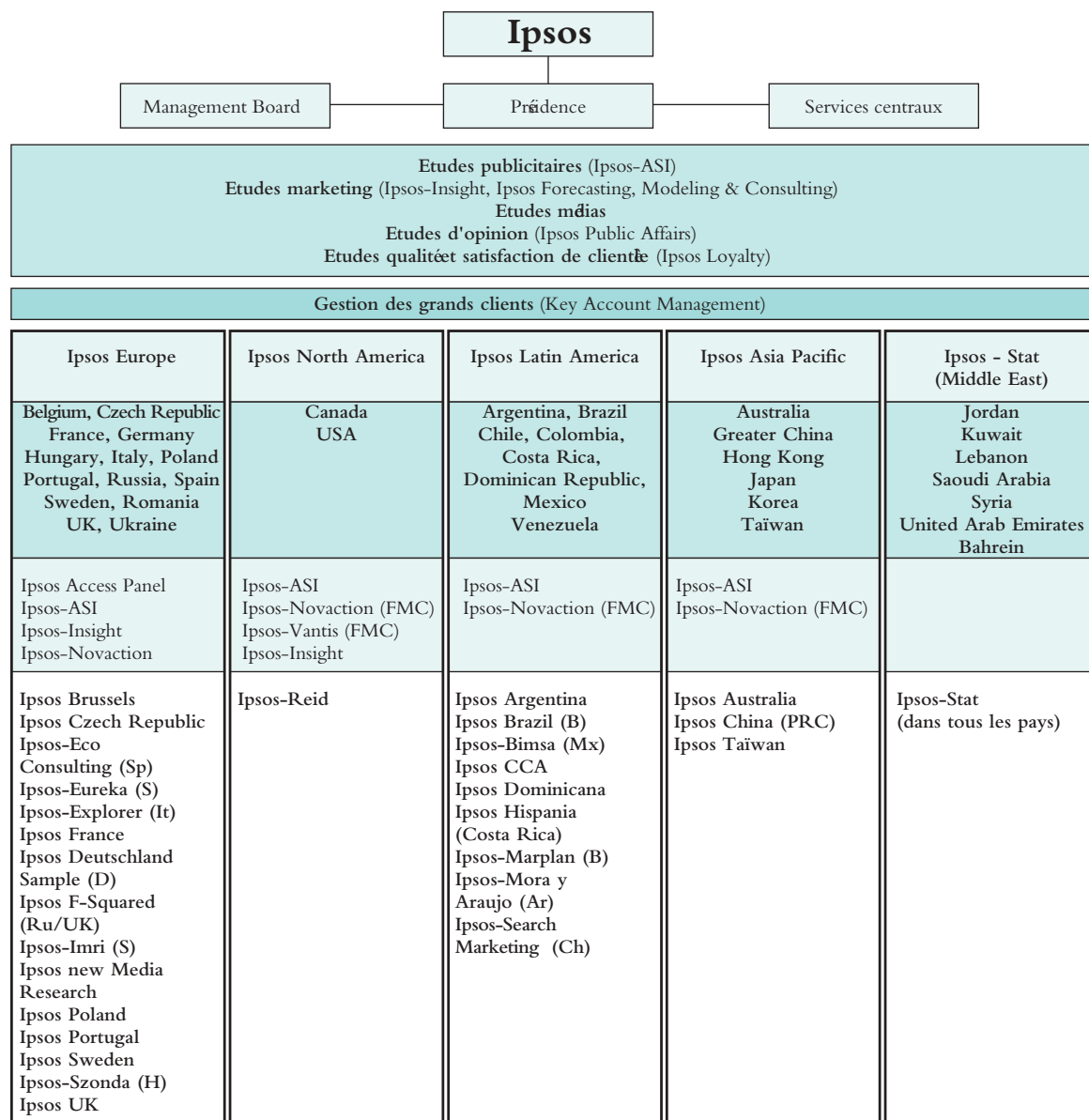
3.1.2 ORGANISATION DU GROUPE

3.1.2.1 Organigramme opérationnel du Groupe

Au 1^{er} janvier 2003, Ipsos est présent dans 35 pays. Ses filiales ont soit une compétence géographique dans un pays donné, soit une compétence particulière dans un des cinq domaines de spécialisation du Groupe. Dans ce cas, elles peuvent être présentes sous le même nom de marque dans plusieurs pays. Localement, elles rapportent toutes à la direction régionale à laquelle elles sont rattachées.

On trouvera ci-après un organigramme opérationnel du Groupe avec la double entrée régionale et lignes de métier.

On pourra également se reporter à l'organigramme détaillé aux pages 78 et 79 (chapitre 4.4.7).



3.1.2.2 L'organisation opérationnelle

Un métier, cinq spécialisations : une organisation dynamique et performante.

Ipsos décline son métier – les études par enquêtes – en cinq spécialisations :

- la mesure de l'efficacité publicitaire ;
- les études marketing ;
- les études sur les médias ;
- les études d'opinion et la recherche sociale ;
- les études qualité et gestion de la relation-clients.

Pour chacune de ses spécialisations, le Groupe a mis sur pied une organisation internationale avec des équipes dédiées qui coordonnent le développement des activités dans toutes les régions où elles sont proposées. Et pour chacune de ses spécialisations, Ipsos entend organiser son activité sous une marque unique de façon à clarifier son offre-produit et sa communication à travers le monde. Ce type d'organisation est particulièrement avancé pour certaines spécialisations, comme par exemple les études publicitaires autour de la marque globale Ipsos-ASI. Un travail similaire est en cours pour les études marketing, autour des marques Ipsos-Insight et Ipsos Forecasting, Modeling & Consulting, ou encore pour les études qualité et gestion de la relation-client autour de la marque Ipsos Loyalty. En revanche, certaines des spécialisations du Groupe sont encore proposées le plus souvent sur des marchés nationaux, voire régionaux, sans que leur multiplication ne constitue pour autant une offre globale. C'est le cas des études médias, et aussi dans une certaine mesure des études d'opinion. Pour cette dernière spécialisation, le Groupe a décidé d'adopter dans tous les pays où il opère le même nom de marque Ipsos Public Affairs.

Pour résumer, grâce à son organisation unique, le Groupe a vu en 2002 son activité progresser dans la plupart de ses lignes de métiers. Pour améliorer encore la visibilité de son offre, Ipsos a entrepris de clarifier sa politique de marque. Elle devrait présenter les contours suivants à l'horizon 2004.

- 1) **Ipsos-ASI The Advertising Research Company** est la marque du Groupe dédiée aux études publicitaires. Elle dispose d'une organisation intégrée et d'un management unique s'appuyant sur une organisation régionale et des filiales dans plus de 15 pays. Ces équipes entièrement dédiées mettent en œuvre l'offre mondiale du Groupe en matière de copy-testing, brand tracking et brand equity.
- 2) **Ipsos-Insight**, comme cela est déjà le cas aux Etats-Unis, doit devenir la marque ombrelle pour l'ensemble des expertises marketing du Groupe. Sous cette même enseigne, l'offre d'études qualitatives trouvera sa place avec l'appellation **Ipsos-Insight The Worldwide Qualitative Research Company**. L'expertise spécifique liée aux études de modélisation et des marchés-tests simulés (aujourd'hui proposée par les sociétés Ipsos-Novaction et Ipsos-Vantis) devrait être promue séparément sous l'appellation Ipsos Forecasting, Modeling & Consulting.
- 3) **La marque Ipsos Public Affairs**, déjà utilisée aux Etats-Unis, sera utilisée par les autres sociétés du Groupe proposant les expertises études d'opinion, recherche sociale et études de stratégies d'entreprises.
- 4) Sous la marque **Ipsos Loyalty**, l'expertise dans le domaine des études liées à la gestion de la relation-client sera proposée de façon homogène dans plus de 10 pays en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Europe. Elle sera progressivement étendue sur les principaux marchés dans toutes les régions où Ipsos intervient.
- 5) **Ipsos Reach** propose sous une même enseigne l'ensemble des outils de production et d'enquêtes disponibles au niveau européen, dont Ipsos Access Panels (études sur panels de consommateurs en Europe), l'International CatiCentre basé à Londres (pour les enquêtes téléphoniques multi-pays). Une organisation similaire a été mise en place en Amérique du Nord, regroupant à chaque fois que cela est possible les moyens d'enquêtes opérationnels ; ainsi Ipsos Direct au Canada centralise les moyens d'enquêtes téléphoniques du Groupe pour toute la région, et les panels consommateurs off-line et online d'Ipsos-Reid et Ipsos-Insight.
- 6) **Ipsos Interactive Services** : sous cette marque, le Groupe fédère l'ensemble des initiatives et des moyens mis en œuvre pour les études réalisées via Internet (études quantitatives et qualitatives) et coordonne le développement des access panels on-line en Europe et en Amérique du Nord.

La mise en place d'une organisation régionale

En 2001 et en 2002, le Groupe a développé et renforcé son organisation régionale qui complète son organisation matricielle par métier.

En Amérique du Nord, la nouvelle direction régionale a restructuré l'activité des quatre sociétés - Ipsos-ASI, Ipsos-NPD, Ipsos-Reid et Ipsos-Novaction & Vantis - en fédérant notamment les moyens tant opérationnels que de gestion (finances, ressources humaines, communication, etc.). L'objectif d'intégration régionale par optimisation des ressources a généré dès l'année 2001 des économies, celles notamment liées au transfert évoqué plus haut des activités téléphoniques d'Ipsos-ASI vers Ipsos-Reid Corp. au Canada, où les coûts associés sont significativement inférieurs. Les efforts de coordination commerciales ont permis de faire jouer les synergies entre les marchés canadiens et américains d'une part, et entre les offres proposées par les différentes équipes spécialisées d'autre part (études publicitaires et études marketing notamment). En 2002, avec un chiffre d'affaires de 210,7 millions d'euros (+ 13,5 % de croissance organique) le Groupe a conforté sa position de leader sur le marché nord-américain.

En Amérique latine, la direction régionale pilotée par un comité exécutif a pour objectif d'intensifier les synergies entre les filiales implantées dans six pays (Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Colombie, Venezuela). En 2002, elle a opéré une importante restructuration des équipes en Argentine et au Brésil. Cette initiative a permis au Groupe, malgré un contexte économique très difficile, de réaliser dans la région sa meilleure contribution (+13,7 % de croissance organique). Avec un chiffre d'affaires de 47,7 millions d'euros, Ipsos est le premier opérateur dans la région.

En Europe, la direction régionale mise en place début 2002 a renouvelé les équipes de direction dans la plupart des grands pays, notamment en Espagne, en Allemagne et au Royaume-Uni. La direction régionale d'Ipsos-ASI a été renforcée avec la nomination d'un nouveau président et de deux vice-présidents, l'un basé à Londres et en charge du tracking publicitaire, l'autre basé en Allemagne et en charge du copy-testing. Les équipes locales d'Ipsos-ASI ont également été renforcées en Italie et en Espagne. L'intégration des sociétés nouvellement acquises, notamment en Europe du Nord et de l'Est, s'est traduite dès 2002 par un accroissement d'activité très significatif. Les nouvelles équipes intègrent les savoir-faire d'Ipsos dans ses grandes lignes de métier et les proposent à leurs grands clients sur ces marchés en pleine expansion.

Au Moyen-Orient, la direction régionale d'Ipsos-Stat basée au Liban coordonne le développement de ses activités sous cette même marque en Jordanie, au Koweït, en Arabie saoudite, en Syrie, dans les Emirats Arabes Unis et à Bahreïn. En 2002, le Groupe a complété son organisation régionale avec la nomination d'un directeur pour la région Asie-Pacifique.

3.1.2.3 : Relation société mère - filiales

La société mère Ipsos SA a, à la fois, un rôle de gestion des participations et un rôle de prestation de services et d'assistance technique à ses filiales. En particulier, Ipsos SA assure la gestion de la marque des produits et logos Ipsos et en concède l'usage à ses filiales en contrepartie d'une redevance de marque. Le montant de cette redevance, pour l'exercice 2002, s'est élevé à 9,8 millions euros.

Par ailleurs, la grande majorité des financements du Groupe sont contractés par la maison-mère qui accorde ensuite des prêts à certaines filiales. Ces prêts sont rémunérés à des taux de marché (le montant des intérêts perçus au titre de 2002 s'est élevé à 2,6 millions euros).

3.1.3 CHIFFRES CLÉS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les résultats opérationnels ont progressé plus rapidement que le volume d'activité, conformément aux prévisions.

- Le résultat d'exploitation s'établit à 43,6 millions d'euros, en hausse de 18 % par rapport à l'année 2001. Cette performance est le résultat de la politique d'innovation du Groupe dans son offre de produits et d'harmonisation de ses méthodes de travail au niveau international. Elle est également le fruit des effets de synergie dégagés à l'occasion des acquisitions réalisées par le Groupe. L'extension de la couverture géographique permet d'une part, d'accroître le volume d'activité en répondant aux attentes globales de nos clients et d'autre part, de réduire les coûts d'exploitation en rationalisant les outils de production utilisés.
- Le résultat net, part du Groupe (avant amortissement des écarts d'acquisition), s'élève à 23,7 millions d'euros, en hausse de 37 % par rapport à l'année 2001.

Compte de résultat synthétique

En millions d'euros	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	538,4	480,2	329,5
Marge brute	311,5	272,0	182,7
Résultat d'exploitation après participation des salariés	43,6	36,9	24,1
Résultat des sociétés intégrées	27,0	20,5	15,6
Quote-part dans les sociétés mises en équivalence		(1,0)	(1,4)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition, part du Groupe	23,7	17,3	12,3
Résultat net, part du Groupe	7,1	2,0	6,0
Effectif moyen	3 823	3 362	2 437

Répartition géographique du chiffre d'affaires

En millions d'euros	2002	2001	2000
France	91	83	72
Autres pays européens	170	141	129
Amérique du Nord	211	186	77
Amérique latine	48	57	46
Asie-Pacifique et Moyen Orient	18	13	6
TOTAL	538	480	329

en %	2002 Répart.	2002 Crois. totale	2002 Crois. Répart. org.	2001 Répart.	2001 Crois. totale	2001 Crois. Répart. org.	2000 Répart.	2000 Crois. totale	2000 Crois. org.
France	17	10	2	17	15	9	22	8	8
Autres pays européens	32	21	1	29	9	6	39	18	16
Amérique du Nord	39	13	13	39	141	10	23	145	12
Amérique latine	9	(15)	14	12	24	6	14	112	30
Asie-Pacifique et Moyen Orient	3	36	11	3	141	10	2	ns	ns
TOTAL	100	12	8	100	46	8	100	16	13

Répartition du chiffre d'affaires par activité

En millions d'euros	2002	2001	2000
Mesure de l'efficacité publicitaire	111	103	92
Marketing	299	241	131
Médias	49	53	46
Qualité et satisfaction de clientèle	44	45	30
Opinion et recherche sociale	31	29	20
Autres	4	9	10
TOTAL	538	480	329

en %	2002 Répart.	2002 Crois. totale	2002 Crois. Répart. org.	2001 Répart.	2001 Crois. totale	2001 Crois. Répart. org.	2000 Répart.	2000 Crois. totale	2000 Crois. org.
Mesure de l'efficacité publicitaire	21	8	14,7	21	14	12	28	41	14
Marketing	55	24	7,0	50	83	7	40	43	8
Médias	9	(8)	0,1	11	16	3,5	14	29	12
Qualité et satisfaction de clientèle	8	(0,4)	7,9	9	50	7,5	9	35	30
Opinion et recherche sociale	6	7	7,1	6	45	15	6	77	15
Autres	1			2	ns	ns	3	ns	ns
TOTAL	100	12	8,0	100	46	8,0	100	43	13

Les secteurs du marketing et de la communication publicitaire sont les pôles les plus importants de notre activité, représentant au total 76 % du chiffre d'affaires du Groupe. Les études marketing représentent à elles seules 55 % de l'activité totale d'Ipsos qui apporte aujourd'hui à ses grands clients une offre d'études complète sur tous les grands marchés. Les études publicitaires ont progressé par rapport à l'exercice 2001 de 14,7 % en termes de croissance organique, et ce malgré une année difficile qui a vu la réduction de nombreux plans médias. Ces coupes budgétaires ont en revanche freiné notre activité dans le secteur des médias - hors les grands contrats d'audience reconduits dans leur totalité. L'activité opinion et recherche sociale témoigne du dynamisme des équipes dédiées à cette spécialisation (croissance organique : + 7,1 % par rapport à 2001).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour l'année 2002 s'est élevé à 538,4 millions d'euros, soit une croissance organique à taux de change et périmètre constant de 8 %. Cette croissance, nettement supérieure à celle de l'ensemble du marché des études, traduit le dynamisme des équipes d'Ipsos.

Situation financière

En millions d'euros	2002	2001	2000
Fonds propres totaux	192	200	177
Valeurs immobilisées nettes	336	319	156
Endettement financier	169	184	34
Disponibilités	35	32	46
Endettement net	134	152	(12)
Ratio d'endettement net (%)	70 %	76 %	-
TOTAL DU BILAN	541	518	328

Au 31 décembre 2002, les capitaux propres consolidés s'élevaient à 191,9 millions d'euros, contre 200,4 millions d'euros au 31 décembre 2001. Les investissements d'exploitation (soit un montant de 12 millions d'euros) ainsi que les acquisitions ont été financés par l'excédent de trésorerie en provenance de l'exploitation (43,4 millions d'euros, en hausse de 24 % par rapport à l'année 2001). Compte tenu de ces éléments, l'endettement net s'élève à 133,6 millions d'euros au 31 décembre 2002, soit un ratio d'endettement de 70 %.

3.2 DESCRIPTION DES ACTIVITES D'IPSOS

Ipsos exerce son activité exclusivement dans le domaine des études par enquêtes. Son métier consiste à recueillir, traiter et analyser des informations permettant de connaître les attentes et opinions des individus, qu'il s'agisse de consommateurs, de clients ou de citoyens, et de comprendre leurs comportements et motivations.

La production de cette information se fait exclusivement par voie d'enquêtes.

La recherche Ipsos se démarque donc des activités d'études où le recueil des données est automatique (par exemple, l'analyse des données issues des caisses enregistreuses dans le cas des panels distributeurs) ou se fait par voie de relevés (pige publicitaire). Dans ce type d'études, les informations recueillies sont de nature essentiellement descriptive et restent incapables à elles seules de renseigner sur les motivations des individus. Cette distinction est fondamentale pour bien comprendre l'activité du Groupe. Ipsos se situe clairement dans le segment des études par enquêtes.

Avant de s'attacher à l'examen des cinq secteurs de spécialisation d'Ipsos, on rappellera d'abord quels sont les principaux modes de recueil de données.

Les principaux modes de recueil de données

On distingue traditionnellement :

- les études quantitatives, qui sont basées sur la constitution et l'interrogation de grands échantillons et font appel à des techniques statistiques ;
- les études qualitatives, utilisant des échantillons beaucoup plus restreints, mais dont l'observation est beaucoup plus approfondie et plus riche.

Etudes qualitatives ou quantitatives sont aujourd'hui le plus souvent normées, c'est-à-dire standardisées pour être réalisées de façon répétitive.

Les études quantitatives

Les études quantitatives reposent sur la constitution et le questionnement d'échantillons représentatifs de la population visée au travers d'entretiens individuels. Ipsos apporte à ses clients une expertise et une organisation éprouvée à tous les stades de la réalisation d'une étude :

- définition et mise en place de l'échantillon à interroger ;
- rédaction des questions dont la pertinence et la clarté conditionnent la qualité des réponses ;
- choix des techniques de recueil selon la forme la plus adaptée (face à face, par téléphone, par écrit ou par Internet) et administration des questionnaires selon des procédures rigoureuses ;
- synthèse et interprétation des résultats.

Ipsos accompagne ses clients à toutes les étapes de ce processus et les conseille dans les choix méthodologiques et techniques les plus pertinents ; lors de la dernière étape, il les guide dans l'analyse des résultats afin de dégager leur signification opérationnelle.

Les études qualitatives

Les études qualitatives reposent sur une approche d'investigation en profondeur au cours d'entretiens de groupes ou individuels réalisés en face à face – mais aussi via Internet – et animés par des experts de formation psychologique ou psycho-sociologique. Les experts Ipsos dans cette discipline conduisent chaque année plus de 10 000 réunions dans le monde.

Le recours aux méthodes qualitatives est très fréquent dans le domaine des études marketing et communication, des études médias et aussi de plus en plus souvent dans le domaine des études d'opinion. Cette technique d'enquête peut être utilisée seule mais aussi de façon complémentaire avec les techniques quantitatives ; elle permet alors de valider des hypothèses d'enquêtes qui seront alors explorées de façon systématique auprès d'échantillons plus larges.

Avec l'expertise de la société Insight, le numéro un français des études qualitatives acquise en 1993, Ipsos est devenu l'un des tous premiers intervenants du marché européen. Ce métier de prestation intellectuelle repose sur un fonctionnement en unités relativement autonomes, installées dans chaque pays, assistées d'une structure dont le rôle consiste à améliorer les méthodologies communes, coordonner les actions commerciales et plus généralement, diffuser les savoir-faire dans les autres régions où le Groupe est présent (voir aussi partie consacrée aux études marketing).

3.2.1 LES ÉTUDES MARKETING

Les études marketing représentent l'activité la plus importante d'Ipsos en terme de chiffre d'affaires auquel elles contribuent à hauteur de 55 %, soit 5 points de plus par rapport à 2001. Cette expertise répond aux besoins croissants d'informations stratégiques sur les marchés et les marques. Très présente en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord, elle est également proposée en Asie et au Moyen-Orient.

En 2001, Ipsos a considérablement élargi son offre de produits d'études normés, standardisés et répétitifs. Avec l'intégration des activités d'Ipsos-NPD (aujourd'hui Ipsos-Insight), d'Ipsos-Novaction et Ipsos-Vantis, le Groupe propose désormais une offre d'études complète qui lui permet d'accompagner ses clients à toutes les étapes de la vie d'une marque ou d'un produit.

L'offre Ipsos allie études quantitatives et qualitatives, pour comprendre les marchés, identifier les opportunités de développement et conseiller les clients dans le choix des actions à engager. Elle se complète avec les études de modélisation pour prévoir les performances des marchés.

3.2.1.1 Lancement de nouveaux produits

Lancer un nouveau produit ou une nouvelle activité représente pour les clients à la fois un investissement et un risque importants. Pour réduire le facteur risque et optimiser les investissements en R&D, Ipsos propose à ses clients une gamme complète d'études et de conseils permettant :

- de valider les concepts et nouveaux produits avant leur mise sur le marché ou avant leur relancement ; il s'agit des études dites d'évaluation du Mix Marketing (prix, concept, packaging, etc.) ;
- de modéliser les volumes des ventes attendues à partir des marché-tests simulés. L'enseigne phare du Groupe pour ce type d'expertise est Ipsos-Novaction avec son produit vedette Designor. Cette nouvelle offre est proposée en Europe, en Amérique latine, aux États-Unis et au Japon, essentiellement aux grandes entreprises du secteur des produits grande consommation, et aussi à celles des secteurs de l'électronique grand public, IT, automobile, biens durables, services financiers, santé ou encore boissons alcoolisées.

3.2.1.2 Comportements, analyses et suivis des marchés et des marques

Ces études, qui interviennent une fois que les produits sont sur le marché, ont pour objectif principal de permettre aux clients de bien appréhender leurs marchés, de connaître les comportements et attitudes des consommateurs sur les différents segments de marché et de suivre les performances des produits et des marques. Ce savoir-faire est proposé en Europe le plus souvent sous la marque Ipsos Marketing, en Amérique du Nord sous les marques Ipsos-Insight et Ipsos-Reid et en Amérique latine sous la marque Ipsos-Novaction Latin America.

Par ailleurs, Ipsos a développé un savoir-faire et une organisation spécifique pour les études qualitatives adaptées aux études marketing. Le développement de ces études au niveau international suppose que soient assurées dans tous les pays des prestations de grande qualité et que les résultats délivrés soient parfaitement homogènes. C'est la raison pour laquelle le Groupe a constitué des directions d'études internationales dans les principaux pays européens, réunies sous l'enseigne Ipsos-Insight The Worldwide Qualitative Research Company. Ce groupe de travail est chargé de l'homogénéisation des méthodes qualitatives et de la coordination technique et commerciale des études.

Enfin, pour ceux de ses clients qui souhaitent accéder pour des actions ponctuelles et rapides à des moyens de production de qualité, à un coût accessible, Ipsos a composé sa gamme d'outils d'Ipsos Reach (access panels, panels on-line, enquêtes omnibus) qui constitue une clé d'entrée pour ces études.

3.2.1.3 La création de marques commerciales

Ipsos a développé une filiale spécialisée dans la création de marques commerciales. Cette activité, présente uniquement en France, consiste à découvrir de nouveaux noms et également à en faire vérifier la disponibilité juridique, à les tester auprès de consommateurs, puis à conseiller les sociétés sur la stratégie à mettre en œuvre pour les promouvoir.

De nombreuses marques jouissant aujourd'hui d'une forte notoriété sont ainsi des créations Ipsos : Eurostar et Transilien (SNCF), Candia (Yoplait), Citadium (PPR), Cœur de Lion (Compagnie des Fromages), C-Crosser (Citroën), Darjeeling, Gold (Kanterbrau), Houra.fr, Vizir (Procter & Gamble), Tsar (Van Cleef & Arpels), Tissaia (Leclerc), Touareg (Volkswagen), Ublo (Renault), Dominator et Pan European (Honda), B'Twin (Cycles Décathlon), etc. Ces marques appartiennent aux commanditaires.

3.2.2 LA MESURE DE L'EFFICACITÉ PUBLICITAIRE

Construire des marques solides et développer des stratégies de communication locales ou internationales constituent pour les annonceurs un enjeu décisif. Pour les aider à choisir leurs concepts de communication, à mesurer et à anticiper l'efficacité de leurs actions publicitaires, et leur apporter également un diagnostic précis qui garantit le retour sur leurs investissements média, Ipsos a développé une organisation mondiale dédiée exclusivement à cette activité proposée sous la marque Ipsos-ASI.

Son objectif est de développer et diffuser dans toutes les filiales d'Ipsos les mêmes méthodes d'évaluation permettant aux annonceurs de disposer d'informations homogènes et de résultats comparables, quels que soient les pays où leurs campagnes sont diffusées.

Cette organisation s'est révélée particulièrement efficace en 2002 puisqu'elle a permis au Groupe de développer fortement son activité, en dépit d'un contexte publicitaire déprimé. Les études publicitaires qui représentaient 21 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2002, ont progressé de 14,7 % en termes de croissance organique. C'est le secteur d'activité le plus dynamique, grâce à son organisation intégrée sous une marque unique.

3.2.2.1 Les post-tests

Ipsos a d'abord développé des produits d'études permettant d'évaluer l'efficacité des campagnes a posteriori, c'est-à-dire après leur diffusion. Ces produits ("Baromètre Affichage", "Suivi Télévision Cinéma" et le "Suivi Impact Presse") qui ont été conçus et commercialisés en France, sont aujourd'hui disponibles en France, Italie, Espagne, en Amérique latine, en Chine et dans les pays du Moyen-Orient. Dans les pays anglo-saxons, la préférence des annonceurs va aux études "tracking" qui permettent de suivre de manière régulière l'évolution de la notoriété, de la sympathie et de l'image de leurs marques – et de mesurer les effets de leurs campagnes publicitaires.

3.2.2.2 Les pré-tests

L'augmentation du ticket d'entrée dans les grands médias – et singulièrement en télévision – rend nécessaire de pouvoir tester l'efficacité des campagnes de communication préalablement à leur diffusion. Ipsos qui, dès le début des années 90, s'est intéressé à cette problématique d'études, est devenu le numéro un mondial de la spécialité, avec l'acquisition en 1998 de la société ASI, leader américain des pré-tests de films publicitaires (copy testing).

A partir de l'expertise développée sur le marché américain, Ipsos a mis en œuvre une ligne de métier mondiale dédiée au copy testing, dont la direction a été confiée à Ipsos-ASI. Sa gamme de produits – dont Ipsos-ASI Next*TV, son produit vedette proposé dans 15 pays – répond au souhait des annonceurs de disposer de produits globaux permettant de mesurer les effets de leurs campagnes sur tous les marchés avec des données homogènes, et d'optimiser ainsi leurs créations.

La gamme de pré-tests d'Ipsos-ASI a connu depuis de nombreuses innovations :

- pré-tests développés pour les premières étapes du processus créatif (lancement de Next*Idea en 2001 système de copy-test online sur animatic, story-board ou film finalisé (screener de concepts) ;
- pré-tests adaptés à chaque média ou cible (lancement de Next*Print pour prétester les annonces presse, Next*Kid pour les enfants) ;
- mesures adaptées au recueil de données on-line (avec la gamme Next*Online, Ipsos-ASI teste en ligne l'efficacité des publicités TV et presse, dans les pays et sur les cibles disposant d'un taux d'équipement satisfaisant) ;
- lancement en 2003 de Next*TV Express. Ce nouveau système de copy-test on-line normé présente de nombreuses innovations :
 - des échelles de référence grâce à nos bases de données les plus complètes du marché (en deux ans, plus de 400 films testés) ;
 - un diagnostic plus précis grâce à l'utilisation de la technologie on-line (l'interviewé pointe directement sur l'écran les points forts et points faibles de la communication testée, cf. "interest trace") ;
 - des délais de réalisation plus courts.

Actuellement disponible en Amérique du Nord, Next*TV Express sera prochainement proposé en Europe sous la forme de test on-line auto-administré réalisé en salle.

3.2.2.3 Trackings et évaluation de marques

Au-delà de l'activité de pré- et post-tests, Ipsos-ASI réalise des études de suivis et des bilans de campagnes (tracking) ainsi que des évaluations du capital marque (Brand Equity). Ces études ont pour vocation de comprendre et d'expliquer le fonctionnement des publicités et leur apport à la marque.

Dernière née de la gamme, Ipsos-ASI Ad*Graph est une étude tracking qui délivre des informations "in market" non seulement sur les performances de la publicité, mais aussi sur l'efficacité du plan média utilisé. Grâce à ses bases de données et un modèle média exclusif, Ipsos-ASI Ad*Graph est un outil efficace d'aide à la décision aussi bien sur le plan créatif que sur le plan média.

3.2.3 LES ÉTUDES MÉDIAS

L'étude des médias est une des activités historiques du Groupe. Elle a très largement contribué à sa réputation de qualité et d'innovation qui, depuis l'origine, ne s'est jamais démentie. D'abord européenne, l'expertise d'Ipsos est aujourd'hui également proposée en Amérique latine, ainsi que dans les pays du Moyen-Orient. L'activité a contribué en 2002 à hauteur de 9 % au chiffre d'affaires du Groupe.

Ipsos a organisé cette activité à partir d'une double approche :

- celle qui permet d'éclairer les décideurs éditoriaux et marketing des médias sur les attentes, les goûts et les comportements des lecteurs, auditeurs, téléspectateurs ou internautes ;
- et celle qui apporte aux annonceurs et à leurs agences conseils la connaissance précise des médias à travers lesquels ils pourront atteindre leurs publics.

Des équipes dédiées répondent à chacune de ces problématiques.

3.2.3.1 Études pour le marketing des médias

Ipsos réalise des études ad hoc pour le marketing rédactionnel ou publicitaire des grands médias. Dans le cas du marketing rédactionnel ou éditorial, ces études permettent de positionner (ou repositionner) un titre, une émission TV, de concevoir une nouvelle formule éditoriale. Dans le cas du marketing publicitaire, il s'agit d'aider un support, une famille de titres, voire un média à mieux définir sa place sur son marché.

Ces études sont réalisées soit auprès des auditeurs, lecteurs ou téléspectateurs des différents supports qui souhaitent tester leurs propositions et appréhender les attentes et réactions de leurs publics, soit auprès des annonceurs et acteurs du marché publicitaire dans le cadre des études sur le marketing des médias.

Il s'agit le plus souvent d'études ad hoc, qualitatives et quantitatives, mais elles peuvent également être normées et reconduites périodiquement.

3.2.3.2 La mesure de l'audience des médias

Ipsos a été un des premiers instituts à mettre en œuvre des études d'audience ciblées. Ainsi, son enquête intitulée "Ce que lisent les cadres", lancée à une époque où la presse spécifiquement adressée à ce public était peu développée, a très tôt suscité l'intérêt des différentes familles de presse. Aujourd'hui, la France des Cadres Actifs est devenue une étude multimédia qui permet d'appréhender les comportements et attitudes de ce public non seulement vis-à-vis des médias mais également sur des questions relatives à leur vie professionnelle ou encore sur leur consommation de biens et services (services financiers, immobilier, etc.). D'autres études ciblées ont depuis complété la gamme Ipsos : La France des hauts revenus, Les décideurs financiers ou encore Les décideurs de l'informatique proposée en France et en Angleterre.

Avec ces études qui ont toutes comme point commun d'avoir été initiées par le Groupe (et non réalisées suite à un appel d'offres), Ipsos a introduit en France la technique du financement syndiqué des travaux de recherche, c'est-à-dire, la réalisation d'une même étude pour plusieurs donneurs d'ordres, qui en partagent tous les coûts. Cette méthode est également utilisée pour financer les études de mesure d'audience des médias, pour lesquelles les instances représentatives des différentes familles de supports (presse, radio, TV) passent commande.

En Europe d'abord, et aussi sur les grands marchés d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili et Mexique), les sociétés d'Ipsos sont toutes impliquées dans la mesure de l'audience des grands médias : presse écrite, radio, télévision. Compte tenu de la spécificité de l'offre de médias, ces études sont le plus souvent réalisées au niveau national dans le cadre de contrats à long terme (3 à 5 ans). Cependant, depuis sa filiale anglaise dédiée aux études médias (Ipsos-RSL) Ipsos conduit également des études d'audience internationales, comme l'ABRS - Asian Business Readership Survey qui mesure la diffusion de la presse économique dans huit pays asiatiques.

Principales études réalisées suite à appel d'offres

- Etudes d'audience de la presse quotidienne (France) ;
- Etude d'audience de la presse magazine (France) ;
- National Readership Survey (Royaume-Uni) ;
- The British Business Survey (Royaume-Uni) ;
- Quality of Reading Survey (Royaume-Uni) ;
- Audipress (Italie) ;
- Media Analysis (Allemagne) ;
- EGM-Estudio General de Medios (Espagne, Argentine) ;
- EGM Kids (Espagne, Argentine) ;
- Radio Joint Audience Research (Royaume-Uni) ;
- Broadcasters' Audience Reaction Barometer (Royaume-Uni) ;
- Young View (Royaume-Uni) ;
- CATV 7 - Cable Audience Television Survey (Royaume-Uni) ;
- DART - Digital Audience Research Tracker TV (Royaume-Uni) ;
- Media Analysis (Hongrie) ;
- National Media Analysis (Liban) ;
- TV Audience Measurement Survey (Liban).

Principaux produits d'études Ipsos

- Paris Média 2002 (France) ;
- La France des Cadres Actifs (France) ;
- La France des Hauts Revenus (France) ;
- La France des Décideurs Financiers (France) ;
- L'audience de la Presse Pharmaceutique (France) ;
- Ipsos IT, The European Computers Decision Makers (France, Royaume-Uni) ;
- Euro 2000 ;
- European Business Readership Survey ;
- Asian Business Readership Survey ;
- Japan Business Readership Survey ;
- Estudos Marplan (Brésil) ;
- Multimedia Branding Study (Mexique) ;
- Media Max (Mexique).

3.2.4 LES ÉTUDES D'OPINION ET LA RECHERCHE SOCIALE

Ipsos se distingue, parmi les grands groupes de rang mondial, par une offre d'études dont la vocation est d'éclairer les décideurs, aussi bien dirigeants politiques que chefs d'entreprise, sur les enjeux de société et les attitudes et comportements des citoyens-consommateurs. Parce que la confiance du citoyen est fortement corrélée à celle du salarié dans son entreprise et aussi au moral du consommateur, Ipsos considère que les études d'opinion et les études corporate sont complémentaires des études marketing.

Cette activité a, en 2002, contribué à hauteur de 6 % au chiffre d'affaires du Groupe, soit une croissance organique de +7,1 %.

3.2.4.1 Les études politiques et la mesure de l'opinion

En Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine, les équipes spécialisées d'Ipsos conduisent des enquêtes de climat politique et des estimations de vote, mesurent les évolutions des opinions publiques sur des sujets de société (emploi, sécurité, éducation...) et elles fournissent des études à vocation stratégique aussi bien en termes d'aide à la décision qu'en termes d'image (cf. : le Baromètre des hommes politiques publié dans Le Point, le Baromètre d'image des grandes entreprises publié dans le Nouvel Economiste). En Amérique du Nord, une politique active de partenariat avec les grands médias permet également d'assurer de nombreuses publications sur des sujets d'actualité.

3.2.4.2 Les études en entreprise

En entreprise, Ipsos développe des programmes de recherche soit sur l'image institutionnelle des grands groupes, soit sur des problématiques de gestion de crise, soit encore sur des problématiques liées à la gestion des ressources humaines.

Dans ce dernier domaine, Ipsos étudie auprès des publics internes la perception des politiques et des stratégies mises en œuvre. Grâce à son système international de benchmarks externes, Representative Employee Data (RED), Ipsos peut comparer et donc affiner l'analyse des résultats de ses entreprises clientes. Ce type d'enquête est réalisé le plus souvent pour des multinationales. Parmi les entreprises clientes, on peut citer Air France, Auchan, Banque Sofinco, Visa International, Crédit Lyonnais, EDF, La Poste, Orange, Total.

3.2.4.3 Études internationales

Ipsos propose des études multipays mettant en évidence l'émergence d'une opinion publique mondiale face aux nouvelles problématiques de sécurité alimentaire, de santé et de gestion des ressources naturelles. En 2003, Ipsos lance, en Europe et en Amérique du Nord, International Trends Observer, sur l'état des opinions (dans 9 pays-clés). On peut citer également le Baromètre des Tendances des Opinions Publiques Européennes (6 pays), le Baromètre Européen des Consommateurs (dans 8 pays), ou encore World Monitor, une enquête réalisée à l'échelle mondiale.

3.2.5 LES ÉTUDES QUALITÉ ET LA SATISFACTION DE CLIENTÈLE

La fidélisation de la clientèle est un objectif majeur dans les stratégies marketing ; les entreprises consacrent une part toujours plus importante de leurs budgets d'études pour des programmes de recherche leur permettant d'avoir une connaissance précise du degré de satisfaction et de loyauté de leurs clients. L'attention des décideurs se porte également de plus en plus sur les stratégies de fidélisation à mettre en œuvre.

La qualité des produits et services, mais aussi l'image et la réputation de l'entreprise qui les commercialise, tout comme la perception de son univers concurrentiel sont des facteurs déterminants de la fidélité des consommateurs. Ce sont ces éléments qu'il convient de mettre en relation avec les comportements réels de la clientèle des entreprises-clients, pour leur permettre de gérer efficacement leur relation-client.

Ipsos a mis au point une approche systématique du problème de la qualité et de la satisfaction de la clientèle permettant de prédire sa fidélité, et donc les intentions de rachat. Cet instrument d'aide à la décision permet, par le biais de différents modules, de prendre en compte chaque phase du processus de sélection, d'achat et de consommation des services et des produits, en les mettant en rapport avec les étapes correspondantes du processus d'action dans l'entreprise. Il permet également d'expliquer les fondements de l'attachement à la marque en prenant en compte la satisfaction, l'image et la réputation de l'entreprise, et il intègre un volet économique qui évalue le capital-client ainsi que le potentiel financier de chaque client.

La relation-client vue de l'entreprise est également prise en compte : étude de la perception par les collaborateurs de la qualité du service rendu aux clients ; appréciation sur les outils à leur disposition pour gérer la relation-client, etc.

Cette expertise est développée principalement au sein du Groupe en Europe (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni), en Amérique du Nord, en Amérique latine et au Moyen-Orient, pour des grands comptes comme Amadeus Global Travel, Axa, Bouygues Telecom, China Mobile, Daimler Chrysler, EDF, Fiat, Kodak, La Poste, Lufthansa, Mercedes Benz, Peugeot, Poste Italienne, Renault, Repsol.

En 2002, cette activité qui représentait 8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, a enregistré une croissance organique de +7,9 %. Ipsos souhaite renforcer ses positions dans cette spécialisation qu'il va promouvoir sous une marque unique "Ipsos Loyalty". La nomination d'un directeur général en charge de cette spécialisation au niveau mondial doit accélérer sa montée en puissance.

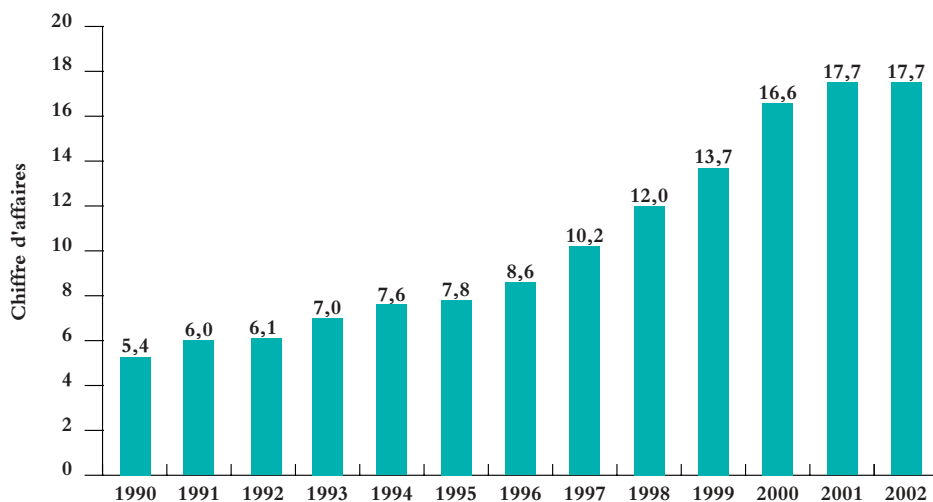
3.3 DESCRIPTION DES MARCHES D'IPSOS ET DE LA CONCURRENCE

3.3.1 LE MARCHÉ MONDIAL DES ÉTUDES

Le marché mondial

Selon Esomar, le marché mondial des études de marché et des sondages a atteint 17 756 milliards d'euros en 2001, soit une croissance moyenne annuelle d'environ 11,5 % depuis 1990. En 2002, compte tenu du ralentissement de l'activité économique auquel s'ajoute les variations des taux de change (en particulier avec le dollar et les monnaies latino américaines), la taille du marché mondial, exprimée en euros, ne devrait être que légèrement supérieure à celle de l'année 2001, de l'ordre de 18 milliards d'euros.

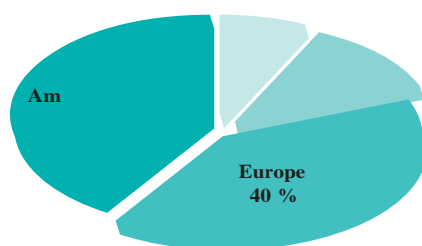
Chiffre d'affaires des études dans le monde en milliards d'euros



Source : Esomar 2002 ; Estimation Ipsos pour 2002.

Le marché des études concerne essentiellement les grands pays mûrs économiquement avec une contribution équilibrée de l'Europe et de l'Amérique du Nord qui ensemble représentaient en 2001 plus de 80 % du marché. Le Japon et le reste du monde (Amérique latine et région Asie-Pacifique) ont contribué respectivement pour 7 % et 12 %.

Répartition du marché mondial des études en 2001

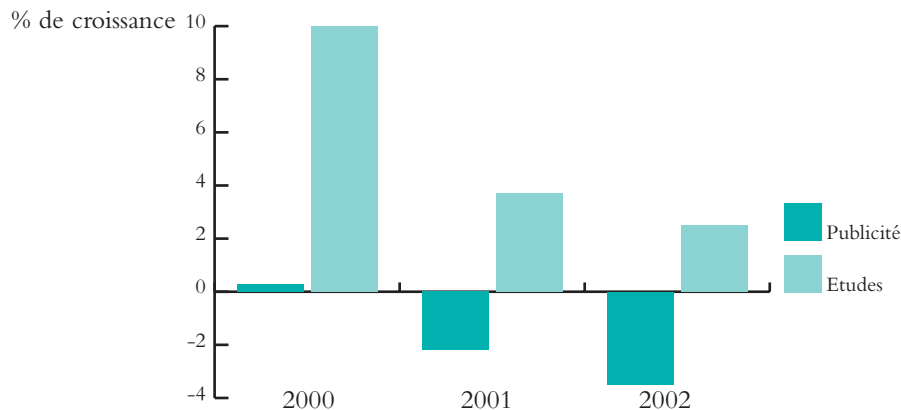


Source : Esomar 2002.

Un marché solide, relativement peu cyclique

Depuis le début des années 1990, la croissance du marché des études a été supérieure à celle des investissements publicitaires et à celle du PIB. L'analyse des données historiques démontre que le marché des études est de nature peu cyclique et, en particulier, n'est pas directement corrélé à l'évolution des investissements publicitaires. Cette tendance s'est confirmée au cours des deux derniers exercices qui ont vu les recettes publicitaires des grands médias fortement diminuer. Ainsi exprimées en euros en 2002, les dépenses publicitaires dans les grands médias auront diminué de 5 % par rapport à 2001 pendant que les dépenses études toujours exprimées en euros se seront maintenues à leur niveau de l'année 2001.

Evolution comparée des dépenses études et publicité corrigée des variations monétaires



NB : L'évolution des marchés publicitaires et études a été calculée à partir des évolutions exprimées en dollar et en euros avec une pondération correspondant aux parts de marché respectives des zones dollar et euro.

Source : Données Esomar 2001 et Zenithoptimedia 2002.

La résistance du marché des études s'explique par la volonté des acteurs socio-économiques de disposer d'informations leur permettant d'appréhender les risques liés à leurs investissements, tout particulièrement en période d'incertitude économique.

Au cours des prochaines années, le marché des études devrait continuer à croître en raison des facteurs suivants :

- les économistes tablent sur une augmentation du PIB de l'ordre de 3 à 6 % en fonction des marchés pour la période 2004 - 2007 ;
- la complexité croissante des comportements et des besoins des consommateurs d'une part et d'autre part la richesse et la complexité des nouvelles offres de produits génèrent une demande d'études de plus en plus sophistiquée ;
- de nouveaux marchés, et de nouveaux consommateurs, s'ouvrent à l'économie de marché et à l'offre globale de produits ;
- la fin des monopoles dans certains secteurs activités (ex : l'électricité) ou dans certains pays va accroître le niveau de concurrence entre opérateurs, et donc la nécessité de mieux connaître les marchés et leurs clients ;
- enfin la poursuite du développement de nouveaux services on-line génère elle aussi de nouveaux besoins d'études.

3.3.2 L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Les vingt acteurs majeurs du marché mondial des études

Rang	Noms des sociétés		CA 2001 en millions de USD
1	AC Nielsen Corp.	USA	2 400
2	IMS Health Inc.	USA	1 171
3	Kantar Group Ltd.	UK	1 007
4	Taylor Nelson Sofres Plc.	UK	813
5	Information Resources Inc.	USA	556
6	GFK Group	Germany	480
7	NFO WorlGroup Inc.	USA	453
8	Ipsos SA	France	430
9	NOP World	UK	325
10	Westat Inc.	USA	286
11	Synovate (Aegis)	UK	267
12	Arbitron Inc	USA	228
13	Maritz research	USA	182
14	Video Research	Japan	162
15	Opinion research Corp	USA	134
16	J.D Power and Associates	USA	128
17	INTAGE Inc	Japan	109
18	The NPD group IncInc.	USA	102
19	Jupiter media Metrix	USA	86
20	Dentsu Research Inc	Japan	78

Source : Esomar 2002.

Le marché est très largement dominé par les dix premiers intervenants qui représentent 50 % du marché mondial.

La course à la taille critique est une donnée essentielle du secteur, marqué depuis le début des années 90 par la constitution de groupes mondiaux capables de fournir un service global à leurs grands clients.

En 2002, le groupe Ipsos a réalisé plusieurs acquisitions qui lui ont permis de s'implanter sur de nouveaux marchés (la Suède et la Russie notamment) et de renforcer ses positions sur des marchés-clés (en Chine, en Allemagne et aux États-Unis).

Compte tenu de la poursuite des mouvements de concentration dans la profession, Ipsos estime que son chiffre d'affaires pour l'exercice 2002 doit lui permettre d'atteindre le septième rang mondial de ce classement général. Cependant, le Groupe considère qu'il convient d'opérer une segmentation plus fine de la profession.

Segmentation stratégique du marché des études

La segmentation du marché mondial des études conduit à distinguer les instituts spécialisés dans l'activité "panel" et les intervenants du marché des "enquêtes" :

- Par activité "panel", on entend le recueil de données obtenues par voie de relevés pratiqués de façon mécanique sur les lieux de vente (panels distributeurs), au domicile des particuliers (panels consommateurs, panels TV...) ou encore par des systèmes de pige (piges des insertions publicitaires dans les médias) ;
- Le segment des études par enquêtes concerne exclusivement les activités pour lesquelles le recueil d'informations est obtenue par l'interrogation des individus sur leurs opinions, leurs attitudes, leurs désirs ou intentions.

Enquêtes	Panels
2/3 du marché total des études	1/3 du marché total des études
Dispersion encore relativement élevée	Forte concentration
Secteur profitable en situation de leadership	Secteur profitable en situation de monopole
Croissance forte	Croissance moyenne
Activité mono ou multi-clients	Activité multi-clients
Principaux acteurs	Principaux acteurs
WPP (Kantar), Interpublic (NFO), Ipsos, TNS, GfK, UIG, Westat	VNU (ACN, NMR), IMS Health, IRI, TNS, GfK, Observer Group

Ipsos, un leader mondial des études par enquêtes

Rang	Sociétés d'études par enquêtes		CA 2002 Enquêtes en millions d'euros
1	Kantar (WPP)	UK	952
2	Ipsos	France	538
3	NFO	USA	493
4	Taylor Nelson Sofres	UK	492
5	VNU	NL	416
6	NOP World (UBM)	UK	339
7	Synovate (Aegis)	UK	336
8	Westat	USA	303
9	GfK Group	Allemagne	274
10	The Arbitron Co.	USA	264

Evaluation Ipsos d'après les données des sociétés.

3.3.3 LES PRINCIPAUX GROUPES D'ÉTUDES MONDIAUX

VNU est le principal groupe de recherche au monde constitué par la réunion de AC Nielsen (études de marchés, recherche d'informations et analyse du comportement du consommateur) et de Nielsen Media Research spécialisé dans la mesure d'audience de la télévision principalement aux Etats-Unis. En 2001, le Groupe VNU a réalisé un chiffre d'affaires de 2 400 millions de USD.

IMS Health est le leader des études sur le secteur de la pharmacie. Il a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 1 171 millions de USD.

Kantar Group est la structure-holding en charge de la gestion des filiales de WPP qui exercent leur activité sur le marché des études et de la gestion de l'information. En 2001, le pôle "études et gestion de l'information" du groupe WPP a réalisé un chiffre d'affaires de 962,2 millions de USD avec ses deux filiales spécialisées : Research International et Millward Brown (numéro un mondial de la mesure de l'efficacité publicitaire).

Taylor Nelson Sofres est le premier intervenant sur le marché européen où il réalisait, avant l'acquisition de NFO (voir ci-dessous), 70 % de son activité. En 2001, TNS a réalisé un chiffre d'affaires de 813 millions de USD. TNS détient de fortes positions dans les études quantitatives et les médias, notamment les panels consommateurs et les panels audimétriques.

Information Resources est une société américaine spécialisée dans la collecte d'informations marketing basées sur la technologie du scanner. Elle est directement concurrente de AC Nielsen. Au cours de l'exercice 2001, Information Resources a réalisé un chiffre d'affaires de 556 millions de USD.

GfK est un acteur majeur des systèmes d'informations pour les biens durables et de suivis des marchés internationaux. D'origine allemande, GfK réalise plus de 80 % de son activité en Europe. En 2001, il a réalisé un chiffre d'affaires de 480 millions de USD.

NFO WorldGroup, filiale du groupe Interpublic, a fait l'objet au printemps 2003, d'un projet d'acquisition par le groupe Taylor Nelson Sofres. NFO est un fournisseur d'informations marketing qui conduit des études sur le comportement du consommateur : évaluation du marché, développement de produits, management de la marque et publicité. En 2001, NFO a réalisé un chiffre d'affaires de 453 millions de USD.

NOP World (filiale de UBM - United Business of Media) bénéficie de positions fortes au Royaume-Uni et aux Etats-Unis où il est spécialisé notamment dans les études médias, les études automobiles et pharmaceutiques. Il a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 325 millions de USD. En 2001, il a acquis notamment la société américaine Roper Starch Worldwide, spécialisée dans les études marketing et opinion.

Westat est une société américaine dont le capital est détenu par ses salariés. A partir d'une expertise dans le domaine des études statistiques, elle a développé un savoir-faire dans les études pour les administrations. Elle a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 286 millions de USD.

3.3.4 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DU MARCHÉ DES ÉTUDES

Sur le plan international, l'activité de l'industrie n'est pas régie par des normes juridiques spécifiques et clairement établies. Elle est cependant soumise à un ensemble de normes déontologiques mises en place par les entreprises groupées en organisations professionnelles :

- le Code International de Marketing et des Techniques Sociales du ICC/Esomar (International Chamber of Commerce, European Society for Opinion and Marketing Research). Ce code met en avant les principes de l'anonymat de la personne interrogée et précise les responsabilités des demandeurs d'études, et des chercheurs. Il précise également les règles à respecter concernant l'enregistrement des données.

En France, le corps de normes françaises suivant s'applique bien sûr aux sociétés d'études et à leur activité :

- la loi Informatique et Liberté en date du 6 janvier 1978 ;
- la loi du 19 février 2002 modifiant la loi du 19 juillet 1977 relative à la diffusion et la publication de certains sondages d'opinion ;
- la réglementation relative à la propriété littéraire et artistique en date du 11 mars 1957, qui protège l'ensemble des travaux d'études ;
- les recommandations du Bureau de Vérification de la Publicité pour l'exploitation des sondages à des fins publicitaires.

A titre individuel, les sociétés Ipsos participent aux associations professionnelles représentatives dans les principaux marchés.

3.4 DESCRIPTION DE LA CLIENTELE DU GROUPE IPSOS

Ipsos s'adresse à une clientèle très large d'entreprises ou d'institutions publiques, nationales ou internationales.

	2002	Exemples de clients
Produits de grande consommation	40 %	Campbell Soup, Colgate-Palmolive, Danone, General Mills, GSK, Henkel, Johnson & Johnson, Kellogg's, Kraft, L'Oréal, Microsoft, Mars, Molson, Pepsico, Pfizer, Procter & Gamble, Reckitt Benckiser, SC Johnson, Unilever
Médias	10 %	Principaux groupes médias en Europe, en Amérique latine et au Moyen Orient
Information, Technologie, Télécommunications	8 %	AOL, AT&T, Bouygues Telecom, China Mobile, Deutsche Telecom, Intel, France Telecom, Microsoft, Motorola, Nokia, Portugal Telecom (Brésil), Terra
Biens durables	3 %	Hewlett Packard, Philips, Siemens, Whirlpool
Automobile	5 %	Daimler Chrysler, General Motors, Fiat, Ford Motor Company, Groupe PSA, Renault, Groupe Volkswagen
Institutions et services publics	5 %	Présidence de la République Française, Ministère des Finances (France), Ministère du Travail (Espagne), Bundespresseamt, Canada Post, Deutsche Post, La Poste, Poste Italianae
Services Financiers	4 %	Axa, Bank of Montreal, Banque Sofinco, BNP-Paribas, Barclaycard, CNCE, MAAF, Royal Bank, Scotia Bank, Templeton, Visa
Pharmacie- Santé	9 %	AstraZeneca, Aventis, Boehringer Ingelheim, Glaxo-Smithkline, Merck, Novartis Pharmaceuticals, Pfizer Warner Lambert
Distribution	4 %	British Gas, Centres Leclerc, EDF, Total, LVMH, PPR, Repsol, Sainsbury's, Sears, Shell, RWE AG
Agriculture	1 %	Afivin, BASF, Bayer Cropsciences, Dupont de Nemours, Elanco Animal Health, GNIS, In Vivo, Merial Animal Health, Michelin, Ministère de l'Agriculture, Monsanto, Pfizer Animal Health, Syngenta, Univer Céréales
Transports, tourisme, voyages, jeux	3 %	Air France, Amadeus, RATP, RENFE, SNCF, Thomson, Star Alliance, Texas Lotteries
Autres	8 %	Agences de communication, sociétés d'études, cabinets d'audit

La répartition sectorielle des clients d'Ipsos ne recoupe pas systématiquement son organisation par métier. Ainsi, les études marketing ou d'efficacité publicitaire sont principalement commandées par les entreprises proposant des produits et services grand public, mais les études médias qui sont financées majoritairement par les médias eux-mêmes sont également commandées par les agences de communication et agences médias et parfois même les grands annonceurs. Les études d'opinion et de recherche sociale s'adressent traditionnellement aux pouvoirs publics, aux administrations mais aussi aux grandes entreprises des secteurs publics et privés.

La demande d'études évolue avec la nécessité de comprendre un monde et des marchés aux frontières subtiles, et des individus – tantôt citoyens, consommateurs, ou encore salariés – dont le rapport à la politique, aux médias, à l'entreprise et aux grands sujets de société (environnement, mondialisation, santé alimentaire) est en perpétuelle évolution.

C'est ainsi que les entreprises s'intéressent de plus en plus souvent à la recherche sociale, ou encore que les banques s'ouvrent aux études marketing pour mieux adapter leurs produits aux attentes des particuliers et à leurs nouveaux comportements. C'est ainsi également que les annonceurs considèrent que les études d'audience des médias ne sauraient être définies et conduites sans leur accord – voire leur participation financière – puisque ces études font référence pour l'établissement des tarifs publicitaires.

Ipsos compte chaque année plusieurs milliers de clients qui utilisent ses services à la fois pour des études nationales ou internationales. Sa clientèle est très atomisée et bien répartie, aucun de ses clients ne représentant plus de 7 % de son chiffre d'affaires.

Une organisation pour la gestion des grands clients

Les grands clients sont des groupes internationaux majeurs, clients travaillant avec le Groupe dans plusieurs pays. Ils achètent de façon récurrente les produits et services d'Ipsos et mettent en œuvre d'importants programmes de recherche et développement pour la mise au point de leurs nouveaux produits. Ils génèrent une demande importante d'études marketing, d'études publicitaires ainsi que des programmes de recherche sociale et de fidélisation de leur clientèle.

Afin de développer avec eux des relations suivies et profitables, Ipsos a mis en place un système de gestion - le programme Global Key Account Management - qui fonctionne selon le schéma suivant :

- parmi ses grands clients, Ipsos en a sélectionné quatorze pour lesquels la mise en place d'une organisation dédiée a été mise en place de façon à répondre à des attentes et des besoins spécifiques clairement identifiés ;
- pour chacun d'eux, il a nommé un directeur international de haut niveau, expert dans sa discipline et ayant une bonne connaissance du client ;
- ce responsable coordonne le travail des directeurs d'études et des équipes dédiés à ce client dans chaque pays. Un dispositif miroir réplique la propre organisation du client et lui garantit au jour le jour des relations de travail efficaces et coordonnées.

Cette organisation mise en place en 1998 porte ses fruits et constitue un levier efficace pour développer l'activité du Groupe, aussi bien au plan local qu'au niveau international. Grâce à son programme KAM, Ipsos a réalisé en 2002 avec ces grands clients un chiffre d'affaires de 111 millions d'euros, en augmentation de 39 % par rapport à 2001. Ils ont contribué à hauteur des deux tiers à la croissance organique du Groupe.

Récurrance et rémunération

L'activité du Groupe se caractérise par une réelle récurrance, notamment dans le métier des médias et celui de l'opinion publique, de la recherche sociale et de la satisfaction de clientèle. Les baromètres de satisfaction, d'image, de suivi de la consommation, etc., comme les études d'audience, font le plus souvent l'objet de contrats pluriannuels (3 à 4 ans). Dans ses autres lignes de métiers, Ipsos constate également une grande fidélité de ses clients (plus de 90 %), même si leurs relations commerciales ne se traduisent que par des contrats d'une année ou des commandes renouvelées au fur et à mesure des besoins.

La rémunération des études se fait traditionnellement à la livraison, pour les études ne nécessitant qu'un ou deux mois de travaux, ou avec un paiement fractionné, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, pour les études plus longues. Un acompte est systématiquement facturé à la signature du contrat.

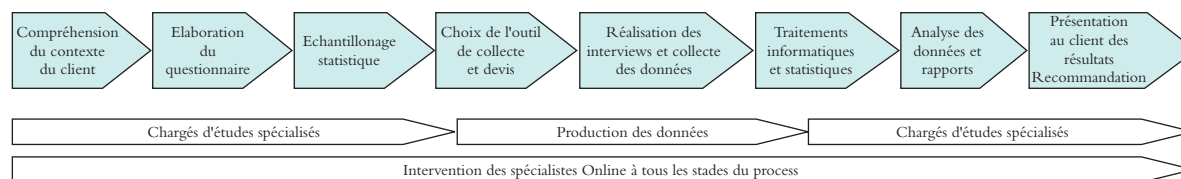
3.5 LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS LA REALISATION DES ETUDES

Pour produire des informations fiables, homogènes, justes - y compris dans leur prix - et pour les délivrer rapidement à ses clients, le Groupe s'est doté d'outils de recueil, de traitement et de livraison des données puissants et efficaces. Il poursuit l'harmonisation de ses moyens et méthodes de production qui sont coordonnés par la direction Systèmes et Technologies qui en garantit la cohérence et la répartition en adéquation avec les besoins des sociétés.

L'utilisation avisée des nouvelles technologies informatiques a été un important facteur d'amélioration des études, en termes de rapidité, de qualité et de coût. Ipsos, qui a une longue habitude de recherche et d'innovation, continue à investir dans l'application pratique de ces nouvelles technologies, afin d'accroître son avance.

Le processus de réalisation d'une étude peut se décomposer, selon le schéma suivant, en plusieurs étapes faisant intervenir des équipes de directeurs et chargés d'études spécialisés travaillant en relation avec le client et des équipes techniques chargées de gérer la formation des enquêteurs, la collecte des données d'enquêtes ainsi que le traitement informatique des données brutes collectées.

Le développement des techniques on-line et leur utilisation de plus en plus fréquente dans l'ensemble du process études requiert l'intervention des spécialistes du on-line à chacune des phases de ce processus, de la conception des questionnaires et des plans d'échantillonnage jusqu'à la livraison et l'exploitation des résultats par nos clients.



3.5.1 LE RECUEIL DES DONNÉES

3.5.1.1 Les enquêteurs et les différentes techniques d'enquêtes

Le recueil des données requiert l'emploi d'un personnel nombreux : vacataires réalisant les enquêtes face à face ou téléphoniques, consultants spécialisés (souvent des psychologues ou des sociologues) animant et interprétant les réunions de groupe.

Aux côtés de son personnel permanent, Ipsos emploie donc une quantité importante d'intérimaires, dont la plupart travaillent néanmoins régulièrement avec le Groupe : le contact avec les personnes interviewées, le recueil des données exigent en effet un réel savoir-faire et requièrent l'observation d'une méthodologie très stricte, ce qui oblige le Groupe à accorder une importance toute particulière à cette catégorie de personnel. La qualité des résultats dépend en effet non seulement de la conception des questionnaires et de l'interprétation des réponses, mais également beaucoup de la rigueur des interviews.

Dans la majorité des pays, les enquêteurs sont employés et formés par la société qui réalise localement l'étude, dans le cadre d'une structure dédiée à la production de l'information et donc à la gestion du personnel enquêteur. Dans d'autres pays, cette activité est sous-traitée (c'est le cas notamment en Amérique latine où ce type d'organisation est le plus répandu). Enfin, dans d'autres régions, Ipsos a procédé au regroupement de ses activités d'enquêtes par téléphone (au Canada pour l'Amérique du Nord, à Londres avec l'International CatiCentre pour les études internationales).

Les différentes techniques d'enquêtes utilisées

Les méthodes de recueil d'informations dites quantitatives mettent en œuvre quatre modes d'administration des questionnaires, qui varient en fonction des caractéristiques de l'étude :

- entretiens en face à face, au cours desquels les consommateurs sont consultés individuellement par un enquêteur qui peut faire réagir l'interviewé sur des documents visuels ou audiovisuels ;
- entretiens par téléphone ;
- réunions de groupes, les consommateurs étant réunis dans une salle et consultés collectivement ;
- enquêtes auto-administrées, réalisées sans enquêteur, les personnes interrogées devant répondre à un questionnaire envoyé à leur domicile ou sur leur lieu de travail ou bien directement par Internet, ou encore dans des salles spécialement équipées par Ipsos.

3.5.1.2 Les grandes étapes de l'innovation

Ipsos, qui a été une des premières sociétés d'études à généraliser l'utilisation du téléphone, y compris pour les enquêtes électorales, a systématisé depuis 1992 l'emploi de l'informatique dans la collecte de l'information : système Cati avec automatisation des appels pour les enquêtes téléphoniques, système Capi pour les interviews en face à face, système Cawi pour les enquêtes on-line par Internet.

Les bénéfices de l'informatique ont été immédiats tant en ce qui concerne la fiabilité des résultats – les réponses étant validées au moment de leur entrée – que la rapidité de traitement et de livraison des résultats à nos clients.

L'utilisation de logiciels d'interview permet d'améliorer la richesse des questionnaires et la qualité intrinsèque de l'information collectée. Le logiciel d'interview fait varier les questions en fonction des réponses précédentes, sans intervention de l'enquêteur, et il alterne automatiquement les items, ce qui supprime les biais d'enquête. De plus, l'ordinateur vérifie en permanence la cohérence des réponses apportées par les interviewés, ce qui permet de leur faire préciser leurs déclarations si deux réponses venaient à être contradictoires.

L'utilisation de l'informatique permet également d'améliorer des techniques d'études, telles que la méthode d'analyse conjointe qui permet de faire réagir les interviewés à un ensemble de stimuli en fonction de critères individuels ; grâce à une programmation sophistiquée, ces stimuli peuvent être adaptés en fonction des réponses de chaque interviewé. Enfin la technologie multimédia permet de tester les produits, packagings et messages publicitaires en plaçant les interviewés en situation réelle d'exposition.

Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur (Cati : Computer Assisted Telephone Interviews)

Le Groupe dispose de centres Cati dans 20 pays, soit un total de plus de 3 500 stations-enquêteurs équipées le plus souvent de systèmes de numérotation prédictive ("predictive dialing"). Ce dispositif permet d'optimiser l'utilisation de la technologie Cati et de réduire encore les délais de réalisation des enquêtes.

Le Groupe dispose également d'un centre d'enquêtes téléphoniques multilingue, basé à Harrow en Angleterre et entièrement dédié aux études internationales : The International CatiCentre. Des chefs d'équipe spécialement formés aux études internationales encadrent des enquêteurs parlant dans leur langue maternelle et assurent une coordination optimale et un mode d'administration homogène des questionnaires, quelle que soit la langue utilisée. Ipsos a ainsi réalisé en 2002 plus de 320 000 interviews Cati pour des projets internationaux dans des délais de préparation et de réalisation des plus opérationnels.

En 2002, Ipsos a intensifié la rationalisation des Centres CATI en Amérique du Nord, avec la réorganisation du centre de Toronto. En 2003, doit être mis en place un nouveau centre à Montréal.

En Europe, l'investissement a été soutenu : d'abord en France où l'ensemble du CATI a été transféré sur la même plate-forme technologique que les autres grands pays, ensuite en Italie où le nombre de stations a augmenté significativement fin 2002 et où le système de numérotation prédictive a été introduit. Ce dispositif programme doit être complété courant 2003 en Espagne.

Les enquêtes en face à face assistées par ordinateur (Capi : Computer Assisted Personal Interviews)

L'utilisation de l'informatique dans les enquêtes en face à face a été un facteur d'amélioration en termes de fiabilité et de rapidité. Cette technologie est optimisée avec l'avènement du multimédia qui autorise la diffusion de l'image et du son au cours des interviews ou encore avec le Capi double écran, et plus récemment, avec le Capi multimédia double écran sans fil (l'enquêteur et l'interviewé étant équipés chacun d'un ordinateur portable relié par liaison radio). Cette technologie est particulièrement opérationnelle pour la mesure d'audience de la presse, où l'on différencie d'un côté, l'outil utilisé par l'enquêteur et, de l'autre, le support utilisé la personne interviewée. Enfin, pour certains types d'études - comme par exemple les études de fréquentation touristique - ne nécessitant pas des questionnaires trop longs et ne comprenant que des questions fermées, le Groupe a équipé ses enquêteurs d'assistants personnels, qui facilitent à la fois l'interview et la transmission des données aux centres de traitement.

La technologie Capi est utilisée de façon homogène en Europe où 2 300 enquêteurs sont équipés d'ordinateurs portables, dont 2 000 ordinateurs multimédias. En revanche, cette technologie n'est pas utilisée aux Etats-Unis en raison de l'étroitesse du marché américain des enquêtes en face à face. Outre-Atlantique, le recueil des données s'effectue en général par téléphone, par courrier et, de plus en plus, via des systèmes on-line (voir chapitre 3.5.1.3.).

En 2002, Ipsos a investi dans le renouvellement de son parc machines afin d'augmenter ses capacités multimedias. Le Groupe a aussi développé l'utilisation de la dernière génération d'assistants personnels, le Pocket PC.

L'utilisation de la technologie GPRS

Ipsos a commencé à valider cette technologie qui permettra de centraliser en temps réel les informations collectées par les postes CAPI afin de les traiter encore plus rapidement.

3.5.1.3 Le recueil de l'information on-line

Le recueil des données requiert l'emploi d'une main-d'œuvre nombreuse dont le coût est élevé, surtout en Europe où les législations du travail tendent à alourdir le coût du travail à durée déterminée qui concerne l'essentiel des enquêteurs. Le développement de modes d'administration des questionnaires ne requérant pas l'utilisation d'enquêteurs est donc une des voies explorées pour augmenter la productivité et diminuer les coûts et les délais. Les études réalisées par Internet entrent directement dans ce champ d'application.

Ipsos considère que, de la même manière que le téléphone n'a pas fait disparaître les entretiens en face à face, l'Internet ne saurait se substituer à toutes les autres formes de recueil. Toutefois son interactivité et ses capacités multimédias en font un outil adapté à beaucoup d'enquêtes. Le recours à l'Internet, y compris pour les enquêtes diligentées en direct par les entreprises clientes depuis leur propre site, exige de la part des sociétés d'études le même professionnalisme que pour les autres types d'enquêtes (pour bâtir leurs questionnaires, constituer leurs échantillons et analyser correctement les informations recueillies) mais aussi un savoir-faire nouveau : celui de l'interview en temps réel. Le recueil des données on-line a connu depuis 2000 des développements importants, notamment aux Etats-Unis où le Groupe réalise aujourd'hui plus du tiers de ses enquêtes via Internet (50 % pour les seules enquêtes marketing des produits de grande consommation). En Amérique du Nord, l'objectif est de transférer la moitié des enquêtes vers ce mode de recueil à l'horizon 2007. Dans les autres régions du monde, le recours aux études on-line se diffuse également en fonction des taux d'équipement des pays. Il est particulièrement pertinent pour atteindre des populations spécifiques - par exemple les cadres en entreprises.

3.5.2 LES OUTILS DE PRODUCTION DU GROUPE

La valeur ajoutée d'Ipsos réside dans son expertise technique et dans la qualité de l'information et des recommandations qu'elle apporte à ses clients. La différenciation d'Ipsos repose également sur les innovations que le Groupe a su apporter dans la manière d'administrer les enquêtes, en mettant au point des instruments permettant d'obtenir des informations plus rapidement et à un moindre coût. Ces outils sont proposés au niveau européen sous la marque Ipsos Reach, au niveau nord-américain par les sociétés Ipsos-Insight et Ipsos-Reid et, au niveau mondial, sous l'enseigne Ipsos Interactive services.

- **Les access panels** : ils sont constitués d'individus sélectionnés qui acceptent de participer selon une fréquence régulière à des enquêtes, le plus souvent sous forme de questionnaires envoyés directement à leur domicile par courrier ou en ligne. Une telle organisation permet donc, après un coût de recrutement du panel relativement élevé, de réduire par la suite considérablement les frais de collecte de l'information, puisque celle-ci ne nécessite plus l'intervention d'enquêteurs.

En Amérique du Nord, en Europe et en Chine, Ipsos dispose au total d'un accès à 564 000 foyers pour ses études sur access panels, ainsi qu'un accès à 1 033 000 internautes.

- **Les Access Panels on-line** : Avec l'acquisition de la division Marketing de NPD en 2001, Ipsos a effectué une prise de participation dans la nouvelle structure qui gère le panel on-line de NPD. Il dispose ainsi d'un accès exclusif à ce panel composé de 700 000 foyers en Amérique du Nord. Par ailleurs, Ipsos Interactive Services a également développé en Amérique du Nord un panel de 208 000 internautes. En Europe, Ipsos poursuit le développement de son access panel on-line qui comprenait, au 1^{er} avril 2003, 125 000 individus (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et en Scandinavie). Au total Ipsos a ainsi accès à 1 033 000 internautes dans le monde.
Afin d'améliorer les performances de ses access panels, Ipsos, en 2002, a également investi dans des logiciels de gestion, facilitant leur utilisation sous forme d'échantillons immédiatement opérationnels pour réaliser les études on-line.
- **Les enquêtes omnibus** : ce type d'outil consiste à associer plusieurs clients dans une même vague regroupant les questions de chacun, ce qui leur permet de partager les coûts d'administration des enquêtes.
Ipsos a été le premier groupe d'études à proposer son enquête omnibus européenne ("Capibus Europe") réalisée au domicile des interviewés avec le système Capi. Conduite chaque semaine auprès d'un échantillon toujours renouvelé de 5 000 personnes, Capibus Europe couvre les cinq pays majeurs. Deux outils similaires ont été lancés en Europe centrale (The Eastern European Omnibus) et en Asie (The Asian Omnibus), en partenariat avec des sociétés d'études locales.
En Amérique du Nord, l'offre en matière d'enquêtes omnibus des sociétés Ipsos-Insight et Ipsos-Reid Corp. met en œuvre les techniques de recueil téléphoniques (système Cati) et on-line, selon une fréquence mensuelle ou hebdomadaire. Enfin, chaque trimestre Ipsos-Reid réalise une enquête dans 50 pays auprès de 25 000 personnes (Global Express).
- **International CatiCentre, Virtual CatiCentre**. Les contrats d'études quantitatives sont encore largement conclu sur une base nationale, mais les enquêtes multinationales se développent à un rythme élevé. Pour répondre aux besoins spécifiques de ce type d'enquêtes, Ipsos a créé son International CatiCentre, basé à Londres. Il s'agit d'un centre multilingue entièrement dédié aux enquêtes internationales par téléphone, dont la coordination se trouve grandement facilitée par la présence au même endroit des enquêteurs et de leurs chefs d'équipe. Avec le Virtual CatiCentre ouvert en 2002, les capacités d'enquêtes internationales du Groupe coordonnées depuis un centre unique incluent désormais l'Amérique du Nord.

3.5.3 LE TRAITEMENT ET LA DIFFUSION DES DONNÉES

3.5.3.1 Le traitement des données

Une fois les données recueillies, commence leur traitement, étape préalable à leur analyse et aux recommandations par les spécialistes d'Ipsos.

Des équipes dédiées utilisent des outils de plus en plus intégrés pour effectuer ce travail de traitement qui va de la validation des données (contenu et cohérence) à leur dépouillement statistique.

En 2002, Ipsos a renforcé ses capacités avec, par exemple, le développement et la mise en production d'un nouveau système de gestion de la base de données d'études publicitaires européennes faisant intervenir, à travers le réseau informatique Ipsos, l'ensemble des acteurs de la chaîne de production.

Les bases de données

Le stockage des informations sous forme de bases de données, crée deux opportunités majeures :

- la conservation en base de données des historiques des résultats ouvre à Ipsos la possibilité de comparer les résultats d'une étude par rapport à des "normes" et de créer des modèles prévisionnels,
- l'automatisation des tâches de production répétitives via les systèmes de gestion de bases de données permet de libérer de nouvelles ressources pour restituer des analyses plus fines plus rapidement. Ce dernier point a été renforcé en 2002.

Les bases de données constituent pour Ipsos un facteur important de développement et d'enrichissement de son offre avec des services à forte valeur ajoutée.

3.5.3.2 L'Internet et l'Extranet pour la diffusion des données

Ipsos utilise également l'Internet pour mettre à disposition de ses clients en ligne les résultats de certaines de ses grandes études en ligne. Ainsi, en France, le site Ipsos.fr est utilisé pour délivrer aux souscripteurs (avec un code d'accès confidentiel) les résultats du Baromètre des Tendances des Opinions Publiques en Europe ou encore de la France des Cadres Actifs. En Amérique du Nord, Ipsos-ASI permet à ses clients de suivre sur Internet l'évolution de leur tracking publicitaire.

3.6 LES SYSTEMES D'INFORMATION

L'ensemble des actions liées aux développements technologiques est coordonné par la Direction Groupe des Systèmes et Technologies, qui outre son rôle d'harmonisation des méthodes, des matériels et des outils, élabore les schémas directeurs des évolutions technologiques.

3.6.1 L'INFRASTRUCTURE

En 2002, Ipsos a poursuivi les efforts de globalisation de son infrastructure.

C'est ainsi qu'Ipsos a continué à développer son réseau mondial, s'appuyant sur la technologie VPN "Virtual Private Network". Cette technologie utilise l'Internet pour établir des liaisons privées sécurisées entre les différents sites d'Ipsos. Le réseau est essentiel pour assurer la fluidité des informations et leur diffusion.

3.6.2 LE SYSTÈME D'INFORMATION "ISIS"

"ISIS" - Ipsos Secured Information System - est un système d'information et de gestion permettant d'anticiper au mieux les évolutions de la demande des clients et du marché des études. Isis est installé dans les principaux pays d'Europe.

En 2002, l'utilisation du système a été simplifiée avec la création d'un entrepôt de données "data warehouse" accessible directement aux utilisateurs des différentes unités opérationnelles.

Ipsos a également lancé l'extension du projet en Amérique de Nord qui sera opérationnel courant 2003.

Ces nouveaux systèmes d'information et de gestion intégrés sont la colonne vertébrale d'une organisation internationale par métier et d'un système de gestion de grands comptes clients, bâti sur des règles parfaitement harmonisées dans toutes les sociétés du Groupe. Ils permettent ainsi de délivrer rapidement des informations utiles à tous, du chargé d'études jusqu'aux coprésidents.

3.6.3 L'INTRANET IPSOS

En 2001, Ipsos a lancé un Intranet global, conçu comme un outil de partage de connaissances et comme un outil opérationnel pour la conduite des études. Depuis, l'Intranet Ipsos s'est enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités en intégrant, par exemple, la production de la base de données européenne d'études publicitaires.

Il permet aux collaborateurs d'Ipsos dans le monde entier de disposer d'informations actualisées et globales sur les cinq métiers d'Ipsos, sur le programme Global Account Management et sur les savoir-faire spécifiques aux métiers des études. L'intranet est également un support dans les domaines de l'information corporate, des ressources humaines, de la technologie, des opérations et des finances, et plus généralement de la communication interne. Au printemps 2003, 62 % des salariés d'Ipsos consultés dans le cadre d'une enquête interne ont jugé que l'intranet est un outil de travail et de communication utile, et l'on peut donc considérer qu'il fait partie de leur paysage quotidien, au même titre que l'email.

3.7 LES INVESTISSEMENTS EN MATERIEL ET LES FOURNISSEURS

3.7.1 LES LOCAUX

Les effectifs et moyens d'Ipsos en région parisienne sont regroupés sur trois sites : à Paris XV^{ème} - au siège du Groupe -, à Montrouge, où travaillent désormais les sociétés dédiées aux études publicitaires, opinion et satisfaction de clientèle, et à Courbevoie pour la société Ipsos-Novaction. Ipsos compte également deux bureaux en province à Lyon et à Toulouse.

Le Groupe a signé avec Bouygues Immobilier d'Entreprise un accord pour la construction de son futur siège social, soit un ensemble de 14 000 mètres carrés de bureaux situé aux portes de Paris (Gentilly/Paris Sud). Conçu par l'architecte Henri Gaudin, cet immeuble a été commercialisé par la société Bouygues Immobilier d'Entreprises et acquis par la Commerz Grundbesitz Investment Gesellschaft mbH (CGI). Il sera livré début 2004.

Le Groupe est locataire des locaux qu'il utilise dans tous les pays où il est présent. Les propriétaires des locaux sont des tiers n'ayant aucun lien avec le Groupe.

3.7.2 LES INVESTISSEMENTS EN MATÉRIEL

Valeur brute au bilan

En millions d'euros	2002	2001	2000
Immobilisations corporelles	57,9	55,8	46,6
Immobilisations incorporelles	32,1	17,6	15,0
Frais de recherche et développement	0,6	0,2	0,2
TOTAL	90,6	73,6	61,8

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à des acquisitions de matériel informatique et à des agencements.

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des acquisitions de logiciels. En effet, les méthodes de questionnement et les technologies propres au métier d'Ipsos reposent sur l'utilisation de logiciels et de matériels standard organisés de façon appropriée aux besoins du Groupe.

Ipsos développe également une activité de production de logiciels, qui sont utilisés par ses chargés d'études et, pour certains d'entre eux, commercialisés auprès de ses clients. Ipsos considère que ces logiciels confèrent une forte valeur ajoutée à ses études, en permettant notamment aux clients du Groupe d'intégrer les données produites dans leur propre système de gestion. On peut citer l'exemple des logiciels de mediaplanning (tels Popcorn ou Poppy) conçus et commercialisés par IMS, la filiale du Groupe dédiée à ces activités. Parmi les logiciels de traitement de données, on citera Cosi, pour le traitement statistique des informations.

3.7.3 LES FOURNISSEURS

Les fournisseurs d'Ipsos sont très atomisés. Les principaux fournisseurs sont les opérateurs de téléphone dans chaque pays, le consortium Global One pour l'Intranet, le fabricant Dell pour les PC et les serveurs, la société SPSS pour les logiciels de traitement de collectes Cati et Capi et pour certains traitements statistiques et la société Microsoft pour les ordinateurs individuels et les serveurs. En 2001, toujours dans le souci d'améliorer sa marge opérationnelle, Ipsos a renégocié son contrat principal avec SPSS.

Dans certains pays (en Amérique latine notamment), la collecte des données sur le terrain est sous-traitée à des sociétés spécialisées. Pour la réalisation des études internationales ayant des volets dans des pays où Ipsos n'est pas présent, la sous-traitance est également utilisée auprès de sociétés d'études locales.

La répartition moyenne des coûts d'exploitation du Groupe par nature, hors coûts des enquêteurs et masse salariale des sociétés d'études, est la suivante :

	2002	2001
Locaux	30 %	26 %
Honoraires	11 %	14 %
Coûts informatiques	16 %	22 %
Voyages et déplacements	13 %	10 %
Communication	6 %	5 %
Publicité	3 %	3 %
Reprographie	1 %	2 %
Autres charges d'exploitation	20 %	18 %
	100 %	100 %

3.8 DESCRIPTION DU MANAGEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES

3.8.1 LE MANAGEMENT

3.8.1.1 Deux coprésidents

Ipsos est la seule société d'études de sa taille à être toujours contrôlée par ses deux fondateurs : Didier Truchot et Jean-Marc Lech qui, ensemble, dirigent le Groupe depuis 1982. Animés par la même vision stratégique, ils ont su lui apporter des élans complémentaires. Economiste de formation, Didier Truchot a initié la politique d'offre de produits d'études standardisés et a développé les activités du Groupe dans les domaines de la mesure de l'efficacité publicitaire et des médias. Jean-Marc Lech, diplômé en philosophie, sociologie et sciences politiques, a notamment mis en œuvre le développement du Groupe dans le domaine de la recherche sociale.

3.8.1.2 Le Management Board

Les coprésidents sont assistés d'un Management Board qui définit les orientations stratégiques du Groupe et suit l'avancement de ses projets. Il est composé des principaux dirigeants et se réunit au moins une fois par trimestre. Au sein de ce Management Board, un comité exécutif plus restreint se réunit deux à trois fois par trimestre.

Au 1^{er} avril 2003, ce Comité Exécutif est composé de sept membres :

- Didier Truchot, coprésident d'Ipsos, fondateur du Groupe en 1975 ;
- Jean-Marc Lech, coprésident d'Ipsos depuis son entrée dans le Groupe en 1982, était auparavant Président-Directeur Général de l'Institut Français d'Opinion Publique (Ifop) ;
- Jean-Michel Carlo, Directeur Général Délégué d'Ipsos en charge de l'Europe et des activités d'études marketing au plan mondial. Il a rejoint le Groupe en mars 2002 après une carrière de publicitaire exercée au plus haut niveau - il était dernièrement Chairman & CEO de Diversified Agencies au sein de Havas Advertising ;
- Carlos Harding, Directeur Général Délégué d'Ipsos, en charge du développement et des acquisitions du Groupe. Il supervise également les opérations du Groupe en Amérique latine. Il est un spécialiste des études marketing et publicitaires ;
- Simon Kooyman, Président et Directeur Général d'Ipsos North America et Président d'Ipsos-ASI Worldwide ;
- Laurence Stoclet, Directeur Financier du Groupe ;
- Henri Wallard, Directeur Général Délégué d'Ipsos, en charge des activités CSM/CRM au niveau mondial et des activités du Groupe en Asie. Il a rejoint Ipsos en octobre 2002. Il avait auparavant exercé des fonctions au sein de l'administration française, notamment à l'ANDRA (Agence nationale de gestion des déchets radio-actifs), puis a acquis une grande expérience des études chez Taylor Nelson Sofrès.

Les autres membres permanents du Management Board au 1^{er} avril 2003 sont :

- Marie-Christine Bardon, responsable du marketing international d'Ipsos, dont le programme KAM, et Directeur Général d'Ipsos Deutschland ;
- Darrell Bricker, responsable des activités études d'opinion au niveau mondial ;
- Pierre Giacometti, responsable des activités d'études d'opinion au niveau mondial et Directeur Général d'Ipsos France ;
- Gustavo Lohfeldt, Directeur Général d'Ipsos Latin America ;
- Richard Mecchi, Directeur Général d'Ipsos Asia ;
- Richard Silman, responsable des études media au niveau mondial et Directeur Général d'Ipsos UK ;
- Jim Thompson, Directeur Général d'Ipsos-ASI Worldwide ;
- Rupert Walters, Directeur des Opérations d'Ipsos North America.

Le Management Board se réunit également deux fois par an en formation élargie et accueille, en plus des membres permanents, des membres cooptés et d'autres dirigeants du Groupe invités.

3.8.2 LES RESSOURCES HUMAINES ET L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

En 2002, le groupe Ipsos employait 3 823 collaborateurs dans le monde, 51 % étant basés en Europe, 27 % en Amérique du Nord, 13 % en Amérique latine et 9 % dans les zones Asie-Pacifique et Moyen-Orient.

Ipsos poursuit une politique active de recrutement. Il est à la fois à la recherche de cadres expérimentés et à fort potentiel, spécialisés dans ses secteurs d'activité prioritaires ou présentant des compétences particulières (finance, technologies...), et aussi de cadres plus juniors qui sont formés aux méthodes et techniques Ipsos.

Toutefois le Groupe a initié une politique de diversification des profils de ses cadres dirigeants ; l'expérience acquise chez les grands clients ou à leur service - par exemple dans les agences de communication - est très fortement valorisée pour encadrer et diriger nos activités et pour développer au plus haut niveau des relations suivies et constructives avec nos clients. C'est une direction nouvelle que le Groupe entend développer à l'avenir.

Répartition des effectifs par fonction

Fonction	2002
Chargés et Directeurs d'études ou de clientèle	54 %
Production / Traitement informatique / Supervision du terrain	31 %
Administration et Management	15 %

Le turnover annuel est compris entre 10 et 20 % selon les pays.

La population salariée d'Ipsos est en moyenne jeune, assez féminisée et présente une stabilité importante liée à l'attractivité de la Société. Hormis les effectifs permanents, près de 10 000 vacataires travaillent pour Ipsos. Dans certains pays, ils peuvent être considérés par les législations locales comme des salariés avec contrat à durée déterminée. L'essentiel de ces vacataires travaille moins de six mois par an pour le Groupe.

Pays par pays, des organes sociaux de représentation fonctionnent à l'intérieur de chaque société ou groupe de sociétés. Il n'existe pas d'organes de représentation du personnel au niveau du Groupe.

Les collaborateurs d'Ipsos bénéficient d'un système de primes annuelles variables reposant principalement sur la rentabilité par entités et la performance individuelle.

Depuis 1998, un plan d'options de souscription d'actions permet de fidéliser et de motiver les dirigeants et principaux cadres du Groupe. En 2000 et 2001, un plan d'options plus large a permis de solidariser l'ensemble des salariés d'Ipsos.

En 2002, le Groupe a mis en place un instrument de motivation et de fidélisation nouveau, l'IPF ("Ipsos Partnership Fund") qui concerne près de 80 personnes, les principaux dirigeants et cadres d'Ipsos. Ce programme, via un investissement personnel dans un fonds à effet de levier qui détient 8,24 % du capital d'Ipsos et une allocation d'options d'achats d'actions Ipsos, permet aux participants de bénéficier de la croissance de la valeur de l'action Ipsos avec un effet de levier sur leur investissement personnel qui peut atteindre un facteur 15 à l'échéance des cinq années du programme lancé le 9 juillet 2002. Il a été complété, pour les autres cadres "clés" au sein du Groupe, par l'allocation d'options de souscription d'actions. Cette allocation a été focalisée sur les personnes ayant démontré à la fois d'excellentes performances et leur capacité de développement futur.

L'association au capital de ses collaborateurs est un principe fort de la gestion des ressources humaines au sein d'Ipsos. En 1999, lors de son introduction en Bourse, puis en 2000, lors de son augmentation de capital, le Groupe a offert à ses salariés la possibilité d'investir dans des actions de la Société. A l'occasion d'opérations de croissance externe, des paiements en actions Ipsos ont ou pourront être effectués (pour l'acquisition de Novaction en 2001). En 2002, l'opération Ipsos Partnership Fund a permis de créer une réelle communauté d'intérêts entre les principaux dirigeants et cadres du Groupe et l'ensemble des actionnaires d'Ipsos.

3.9 FACTEURS DE RISQUES

3.9.1 SENSIBILITÉ AUX ÉVOLUTIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

Les différents marchés sur lesquels Ipsos est positionné sont intrinsèquement sensibles à l'évolution de la conjoncture économique. Cependant, les effets des fluctuations économiques qui ont caractérisé les marchés au cours des années 90 n'ont pas eu de retentissement durable sur le marché des études. En effet, l'incertitude en matière économique génère le plus souvent un besoin accru d'informations permettant aux décideurs d'arbitrer leurs choix ; cette tendance lourde - associée à la globalisation de l'économie et à la nécessité de disposer d'informations sur tous les grands marchés - contribue significativement à la croissance de la demande d'études de marché.

En 2002, le marché des études est resté dynamique quoique la croissance ait ralenti par rapport à la décade précédente. Ipsos considère que la dispersion géographique de ses activités et son positionnement de multi-spécialiste lui confèrent une bonne capacité de résistance en cas de dégradation localisée de la conjoncture économique. La lecture des résultats 2002 permet de vérifier la réalité de ces arguments.

3.9.2 SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS

Traditionnellement, l'activité des sociétés d'études est plus soutenue au cours du dernier trimestre. En conséquence, les comptes semestriels représentent moins de 50 % du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation annuels.

Ainsi, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation après participation des salariés au 30 juin 2002 se sont élevés respectivement à 244,5 et 17,8 millions d'euros contre des niveaux annuels de 538,5 et 43,7 millions d'euros en 2002.

En 2001, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation semestriels étaient respectivement de 216,9 et 13,9 millions d'euros contre des niveaux annuels de 480,2 et 36,9 millions d'euros.

3.9.3 RISQUE DE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES LIÉ AU DÉPART DE MANAGERS CLÉS

Comme toutes les activités de service aux entreprises, les relations commerciales d'Ipsos avec ses clients reposent fortement sur la qualité des relations entre ses managers et leurs interlocuteurs chez ses clients. Le départ d'un manager ou d'un directeur de clientèle important d'Ipsos pourrait, par conséquent, conduire à la perte pour Ipsos de certains clients en portefeuille.

Ipsos considère néanmoins que ce risque est fortement atténué par plusieurs éléments :

- la bonne répartition du chiffre d'affaires d'Ipsos, où aucun client ne représente plus de 7 % du chiffre d'affaires consolidé et ce, au travers de contrats dans plusieurs pays ;
- la rémunération attractive des managers d'Ipsos, l'existence de système de rémunération pluri-annuels pour certains hommes clés, et la présence de clauses de non-concurrence dans leurs contrats de travail ;
- la majorité des clients sont fidèles puisque 90 % des clients d'une année font appel à Ipsos l'année suivante.

Ipsos offre à ses clients non seulement un contact privilégié avec ses équipes spécialisées mais aussi une signature reconnue, des moyens opérationnels puissants et adossés aux technologies les plus avancées et des bases de données qui leur assurent la comparabilité des résultats d'enquête dans le temps et entre les pays.

3.9.4 RISQUE D'ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Ipsos emploie un nombre important de vacataires pour l'administration des questionnaires. Dans certains pays, en fonction des spécificités locales du droit du travail, ces collaborateurs peuvent avoir un statut de salarié, mais ce cas de figure reste très minoritaire. On peut observer actuellement dans un certain nombre de pays (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique), une évolution de la législation sociale ou de son interprétation, visant à accorder un statut plus protecteur aux salariés "intermittents". Cette évolution fait courir un double risque au Groupe :

- un risque juridique, dans le cas où le Groupe n'accorderait pas aux collaborateurs occasionnels certains avantages aujourd'hui réservés à ses salariés permanents, et se trouverait ainsi en contradiction avec la loi. A noter qu'en France, le statut des enquêteurs défini par une convention collective nationale intègre déjà ces évolutions et ne présente ainsi que peu de risques ;
- un risque économique, ces évolutions tendant à renchérir le coût de la main-d'œuvre, dans la mesure où Ipsos ne parviendrait pas à augmenter ses tarifs dans les mêmes proportions. Ipsos considère que ce risque est néanmoins à nuancer fortement, puisqu'il concerne l'ensemble de la profession et n'induit en conséquence pas de perte de compétitivité pour le Groupe.

En France, la législation sur l'aménagement et la réduction du temps de travail est entrée en vigueur dans l'entreprise à compter du 3 janvier 2000. L'accord négocié avec la représentation syndicale (CFDT) et approuvé par 75 % des salariés (90 % des suffrages exprimés) fait désormais l'objet d'un suivi par une commission associant la Direction et les représentants des personnels. Ipsos considère que l'entrée en application de la nouvelle législation s'est déroulée de façon satisfaisante et ne constitue pas un facteur de risques.

3.9.5 RISQUE INFORMATIQUE

L'activité d'Ipsos comporte une forte dépendance vis-à-vis des systèmes d'informations. Un dysfonctionnement des systèmes informatiques du Groupe pourrait ainsi avoir des conséquences importantes pour son activité (perte de résultats d'une enquête, indisponibilité des bases de données, etc.). En pratique, ce risque est cependant limité par l'utilisation de systèmes et de logiciels standard du marché, qui sont répartis sur plusieurs sites et la mise en place de sauvegardes ou répliquions des bases de données clés. En cas de problème sur un système ou sur un site, Ipsos considère qu'il a donc la possibilité de se reporter sur un autre.

3.9.6 RISQUE DE MARCHÉ

Risque de taux

Sur 169 millions d'euros d'emprunts auprès d'établissements de crédit existant au 31 décembre 2002, plus de 97 % étaient contractés à taux variable. Une variation de 1 % des taux à court terme aurait un impact de 1,3 millions d'euros sur le résultat financier du Groupe. Ipsos n'utilise pas actuellement de produits dérivés pour se couvrir du risque de taux mais n'exclut pas d'y avoir recours à l'avenir.

Risque de change

Le Groupe est implanté dans 35 pays et réalise des travaux dans plus de 100 pays. Le risque de change relatif aux transactions commerciales est néanmoins très limité, les filiales d'Ipsos facturant presque toujours dans leur monnaie locale et leurs coûts opérationnels étant également dans la monnaie locale. Le seul risque de change existant réside dans la traduction en euros des comptes et des filiales étrangères situées en dehors de la zone euro. Le poids des résultats par zone géographique est indiqué au paragraphe 3.1.3.

Risque de liquidité

Dans le cadre de son financement, Ipsos a notamment procédé à la mise en place d'un crédit syndiqué de 110 millions d'euros. Le groupe s'est engagé à respecter certains ratios financiers (endettement financier net consolidé / EBITDA consolidé, EBIT consolidé / frais financiers nets consolidés, et endettement financier net consolidé / capitaux propres consolidés) jusqu'à l'échéance du crédit. Tous les engagements financiers sont respectés au 31 décembre 2002.

Risque sur actions

Le risque sur actions est jugé non significatif. Dans le cadre de sa politique financière, Ipsos n'investit pas sa trésorerie en actions, en dehors des actions propres, lesquelles sont portées généralement en diminution des capitaux propres.

3.9.7 RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE À L'ACTIVITÉ

Toutes les sociétés du Groupe sont entièrement dédiées aux études. Leurs équipes, expertes dans leurs domaines de spécialisation, ont une connaissance détaillée des réglementations applicables (cf. § 3.3.4). Elles définissent et appliquent les procédures appropriées permettant le respect de ces réglementations, notamment en matière de confidentialité des données et de diffusion des sondages d'opinion. Par ailleurs, Ipsos participe aux associations professionnelles dans les différents pays où le Groupe est présent et est, à ce titre, associé aux travaux d'élaboration des nouvelles réglementations. La société n'identifie pas de cas, à ce jour, dans lequel elle ne serait pas en conformité avec la réglementation applicable dans son métier.

3.9.8 ASSURANCE

L'activité de services dans laquelle intervient Ipsos ne génère pas de risques industriels ou écologiques. Les sociétés du Groupe souscrivent aux assurances d'usage dans chacun des pays et marchés où elles interviennent. Elles sont notamment généralement couvertes par des polices d'assurances de responsabilité civile professionnelle.

3.10 EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

3.10.1 LA STRATÉGIE DU GROUPE

Après avoir été au cours des vingt dernières années la société d'études internationale ayant connu la plus forte croissance sur son marché, Ipsos est aujourd'hui un leader mondial du marché des études. Grâce à une stratégie claire d'anticipation de l'évolution de son métier et de son marché et grâce à une politique d'acquisition accélérée en 2000 et 2001 et continuée en 2002, Ipsos se situe aujourd'hui au deuxième rang mondial des sociétés d'études par enquêtes. Il s'agit d'un changement de dimension important qui permet à Ipsos d'avoir une taille critique suffisante pour travailler avec ses grands clients où qu'ils soient.

La stratégie du Groupe, qui vise aujourd'hui à consolider Ipsos comme un leader international sur le marché des études, passe par une consolidation de sa couverture géographique, par le renforcement de son expertise sur ses cinq métiers et par le développement de marques fortes, ainsi que par l'amélioration de sa rentabilité.

3.10.1.1 Une consolidation de sa couverture

L'implantation des grandes multinationales sur de nouveaux marchés crée de nouveaux besoins en terme de recherche : ces grands groupes, qui mettent en place des stratégies produits ou des stratégies de communication globales, souhaitent disposer de données, notamment marketing, dans tous les pays où ils interviennent, avec des résultats homogènes d'un marché à l'autre.

Ipsos, dont l'ambition est de satisfaire ses clients sur tous leurs marchés, consolide son implantation dans l'ensemble de ces marchés. Sa politique d'acquisition développée depuis 1990 lui a permis d'acquérir une position forte en Europe, sur les marchés nord et latino-américains ainsi qu'en Chine. Ipsos est aujourd'hui présent dans tous les marchés clés, y compris au Japon. Le Groupe porte aujourd'hui ses efforts vers l'Asie où il est encore insuffisamment présent, et dans certains marchés clés où toutes ses lignes de métiers ne sont pas représentées. La carte ci-dessous illustre les zones jugées prioritaires dans cette optique.



Forte présence Ipsos

Présence à renforcer

Présence à développer

3.10.1.2 Le renforcement de son expertise sur ses métiers

Afin de renforcer son leadership mondial, le Groupe a pour objectif d'accroître ses moyens d'intervention dans ses cinq métiers - études marketing, études d'évaluation de l'efficacité publicitaire, études médias, études d'opinion et de recherche sociale, études qualité et satisfaction de clientèle.

Ce renforcement passe par des investissements ciblés, tant internes avec un effort soutenu en matière de recherche et développement que via des opérations de croissance externe auprès de sociétés ayant une réelle expertise dans un de ces segments de marché. Il suppose également une politique active d'intégration des savoir-faire autour de marques mondiales fortes et une politique de gestion des grands comptes au niveau mondial. (Voir chapitres 3.3 et 3.4).

• L'harmonisation de l'offre et mise en place de marques mondiales

Ipsos a choisi de mettre en place des lignes de métiers transnationales dans chacune de ses cinq aires de spécialisation, afin de favoriser la mise au point d'instruments communs dans l'ensemble de ses filiales nationales et la commercialisation de services homogènes (voir chapitre 3.1.2.2 et suivants).

• **Les initiatives sur Internet : Ipsos Interactive Services**

L'ensemble des initiatives d'Ipsos dans le domaine de l'interactivité ont été regroupées sous une marque ombrelle, Ipsos Interactive Services. Si Ipsos s'est désengagé de la mesure d'audience d'Internet, il poursuit les développements qui lui permettent d'utiliser cette technologie pour recueillir les informations (notamment les access panels on-line) et diffuser les résultats d'études. Il conduit par ailleurs de nombreux programmes d'études sur ce support : études publicitaires, études sur le marketing du web, potentialités de sites commerciaux, études des nouveaux services proposés via le web (notamment par les banques, assurances, etc.).

• **Le suivi des grands clients sur une base mondiale**

Afin d'apporter un meilleur service à ses clients mondiaux, Ipsos a mis en place une organisation de gestion des grands comptes, avec une structure de coordination internationale dédiée. Le responsable d'un grand compte assure le développement de son chiffre d'affaires grâce à une meilleure gestion de la relation professionnelle, commerciale et financière avec ce client (voir chapitre 3.4).

3.10.1.3 L'amélioration de la rentabilité du Groupe

Optimisation de la structure de coûts

C'est une des conditions premières de l'amélioration de la rentabilité du Groupe. C'est la raison pour laquelle Ipsos travaille en permanence à l'amélioration de son offre, afin de mettre à disposition de ses clients les meilleures solutions d'études au meilleur coût. Cette recherche de compétitivité s'effectue dans plusieurs voies :

- Ipsos a généralisé l'emploi des techniques offrant le meilleur rapport qualité/coût pour la réalisation des études, au profit de ses clients ;
- la technologie est pour Ipsos un moyen d'améliorer la qualité de ses prestations, notamment en accélérant et fiabilisant la collecte d'informations, tout en réduisant les coûts. Cet investissement permet par ailleurs au Groupe de concentrer son effort sur sa véritable valeur ajoutée, qui est son expertise du consommateur-citoyen. L'utilisation des technologies multimédias et de l'Internet à grande échelle est aujourd'hui une réalité ;
- par ailleurs, Ipsos a été dès l'origine un précurseur dans l'offre de produits d'études normés. Ces produits, qui permettent de délivrer des informations comparables dans le temps et entre secteurs d'activité, présentent une forte valeur ajoutée pour nos clients. Ils permettent également – avec l'utilisation de méthodologie d'enquête et d'analyse récurrentes – de générer des économies de conception et de réalisation importants, libérant ainsi les équipes commerciales entièrement dédiées à la relation-clients.
- De la même manière, en collectivisant les moyens de production (études multi-clients) et en proposant des modalités de financement syndiqués pour ses grandes études barométriques ou encore pour les grandes études multi-pays, Ipsos permet un accès plus facile à un plus grand nombre de clients. Ces formes de commercialisation sont particulièrement adaptées pour les grandes études d'audience, ou encore pour les observatoires multi-pays (exemple : International Observer, L'Observatoire des comportements alimentaires). Elles permettent, une fois atteint le seuil de rentabilité de chaque étude, de dégager des marges bénéficiaires importantes.

Renforcement des structures de management

Pour accompagner sa croissance rapide, Ipsos a renforcé ses structures centrales de management et ses structures de contrôle de l'activité des filiales.

Des structures de management régionales ont été mises en place d'abord en Amérique latine et en Amérique du Nord, puis au Moyen-Orient et, plus récemment, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Ces structures ont notamment pour mission d'améliorer la rentabilité du Groupe, de renforcer son contrôle aussi bien au plan financier que pour ce qui concerne la gestion des ressources humaines, et de coordonner les actions à conduire auprès de nos grands clients.

Par ailleurs, le management des lignes de métier se renforce, à l'image d'Ipsos-ASI qui est une véritable entité globale intégrée dédiée aux études publicitaires et qui connaît un réel succès sur son marché.

Elles s'appuient sur des moyens dédiés et sur les outils de gestion développés par le Groupe. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2000, les principales sociétés opérationnelles ont progressivement adopté un système comptable et de gestion (ERP) intégré. Il est la base d'un suivi homogène des opérations et des comptes clients favorisant ainsi la connaissance des performances des différentes entités du Groupe (voir aussi paragraphe "Le système d'information Isis").

3.10.2 ÉVOLUTION RÉCENTE

Renforcement des lignes de métier CSM/CRM et Marketing

Ipsos a décidé de doter deux de ses expertises de structures de management intégrées au niveau mondial, sur le modèle d'Ipsos-ASI, à compter du 1^{er} janvier 2004 :

- la ligne d'activité d'études de satisfaction de clientèle et de gestion de la relation client, CSM/CRM, qui sera commercialisée sous la marque Ipsos Loyalty ;

- l'expertise en matière de prévision, modélisation et conseil marketing qui regroupe, au sein de la ligne d'activité d'études marketing, les équipes d'Ipsos-Novaction (en Europe, Asie et aux Etats-Unis) et d'Ipsos-Vantis (aux Etats-Unis et en Europe) ainsi que d'autres équipes existantes au sein du Groupe.

ACHÈVEMENT DE L'INTÉGRATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE SAMPLE/INRA AU SEIN D'IPSO EUROPE

En concluant en 2002 un accord pour l'acquisition des activités allemandes, espagnoles et tchèques du groupe Sample/INRA, Ipsos bénéficiait d'une option pour l'intégration des activités belges. Ainsi, INRA in Belgium, qui est notamment le principal prestataire d'études pour la Commission Européenne sur son contrat de référence, l'Eurobarometer, intègre le groupe Ipsos en 2003.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2003

Le chiffre d'affaires du groupe Ipsos au premier trimestre 2003 s'établit à 118,6 millions d'euros, en hausse de 9,5 % par rapport à la même période de l'année 2002. A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires trimestriel du Groupe enregistre une augmentation de 8,6 %. Ce rythme de progression satisfaisant qui caractérise la plupart des lignes de métier du Groupe doit être particulièrement signalé pour les études publicitaires (+21 % de croissance organique).

3.10.3 PERSPECTIVES D'AVENIR

A l'avenir, Ipsos prévoit de maintenir un rythme rapide de développement dans ses métiers actuels, fondé à la fois sur une croissance organique supérieure à celle du marché et sur des opérations de croissance externe ciblées.

Croissance externe :

Ipsos va poursuivre l'élargissement de sa couverture géographique dans la région Asie-Pacifique où le Groupe estime sa présence encore insuffisante. Ipsos souhaite également se renforcer dans toutes ses lignes de métiers partout où il est déjà présent et où il existe un marché. Les sociétés cibles sont des structures de taille moyenne, disposant déjà de positions significatives sur leur marché.

Croissance organique :

Les fortes positions d'Ipsos dans des marchés clairement identifiés, comme la mesure de l'efficacité publicitaire, ainsi que la préférence donnée par les grands clients aux groupes globaux à même de fournir un service sur l'ensemble de leurs marchés, lui permettront de croître plus vite que l'ensemble du secteur des études.

En 2003, le Groupe a pour objectif de maintenir une croissance organique supérieure à celle du marché et de ses principaux concurrents et au moins égale à celle qu'il a connu en 2002 (8 %). Il s'engage également à poursuivre l'amélioration de sa marge opérationnelle. A l'horizon 2006, il a pour objectif de doubler son niveau d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros et une marge opérationnelle de 10 %.

La croissance attendue de la rentabilité du Groupe doit résulter notamment de la nouvelle répartition de ses activités au profit d'aires géographiques et de métiers faisant apparaître des marges plus élevées, ainsi que des effets de synergie dégagés qui doivent permettre une meilleure valorisation du portefeuille de clientèle et une optimisation de la structure de coût.

Calendrier prévisionnel des communications à venir :

- 11 juin 2003 Assemblée Générale des actionnaires approuvant les comptes 2002
- 18 août 2003 Chiffre d'affaires consolidé du second trimestre 2003
- 24 septembre 2003 Comptes consolidés du premier semestre 2003
- 12 novembre 2003 Chiffre d'affaires consolidé du troisième trimestre 2003

3.11 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Ipsos n'est engagé dans aucun litige significatif et l'exercice 2002 n'a connu aucun élément exceptionnel.

3.12 GLOSSAIRE

Access Panel : ensemble de foyers recrutés par une société d'études, qui s'engagent à participer à des enquêtes plusieurs fois par an, sur un rythme défini à l'avance.

Advertising research : étude de l'efficacité publicitaire. Cette discipline comprend notamment l'évaluation de la qualité de l'exécution publicitaire (pré et post-tests), les bilans et suivis de campagne (tracking) ainsi que les bilans et suivis de marque (brand equity).

Baromètre : étude destinée à suivre dans le temps des indicateurs sur des marchés, entreprises, marques et produits, services, etc. Réalisée dans les mêmes conditions méthodologiques (même structure d'échantillon, mêmes questions...), elle permet des comparaisons d'une période à l'autre.

Capi (Computer-assisted personal interviewing system) : enquête en face à face assistée par ordinateur. L'enquêteur utilise un ordinateur portable sur l'écran duquel il lit les questions et saisit directement les réponses.

Cati (Computer-assisted telephone interviewing system) : enquête téléphonique assistée par ordinateur. L'enquêteur administre oralement par téléphone le questionnaire, et enregistre directement les réponses sur un ordinateur.

Copy testing : pré ou post-test d'une publicité (ex. Ipsos-ASI Next*TV, le produit mondial de pré-test de films d'Ipsos).

Etudes multiclients : comme leur nom l'indique, les études multiclients sont des travaux de recherche vendus à plusieurs clients. Elles peuvent être de deux sortes :

- (i) les études syndiquées, réalisées pour le compte des donneurs d'ordres groupés en associations (ex. les études de mesure d'audience des médias, effectuées pour le compte des associations professionnelles de chaque média) et à qui les résultats des études appartiennent et ;
- (ii) les études en souscription, réalisées par Ipsos en son propre nom et dont les résultats lui appartiennent, mais qui sont vendues à plusieurs clients (ex. la France des Cadres Actifs).

Etudes ad hoc : travaux sur mesure, réalisés pour un client spécifique. Les études ad hoc s'opposent aux travaux "récurrents" tels que par exemple les baromètres.

Face à face : mode de recueil de données individuel effectué par l'enquêteur en présence de chaque personne interrogée (à domicile, en salle ou en rue).

Omnibus (étude) : type d'étude quantitative, dans lequel seul l'échantillon de personnes à interroger est défini à l'avance, et où chaque client participant peut poser les questions de son choix. Ce type d'étude appartient également à la catégorie des "études multiclients".

Panel : échantillon représentatif d'individus ou de professionnels interrogés régulièrement sur des variables identiques. Le recueil d'informations peut être fait de façon automatique, ne nécessitant pas d'intervention directe des participants (ex. panels de téléspectateurs dans le cadre de l'audimétrie passive). Les informations peuvent être recueillies directement auprès de sources professionnelles, à partir des relevés de ventes (ex. panels de distributeurs).

Pré-test : ensemble des techniques destinées à contrôler la valeur de la communication d'un message publicitaire avant sa diffusion.

Qualitative (étude) : étude à vocation exploratoire (explorer un secteur inconnu, identifier les principales dimensions d'un problème, formuler des hypothèses, comprendre des motivations...) ou opérationnelle, qui se fonde sur une analyse en profondeur du discours des interviewés (en groupe ou individuellement). Elle porte le plus souvent sur un échantillon restreint d'individus, qui n'a pas besoin d'être représentatif. Elle peut être une phase préliminaire à une démarche quantitative, ou se suffire à elle-même.

Quantitative (étude) : étude visant à quantifier des attitudes ou des comportements, à mesurer les variables dont ils dépendent, à comparer, à mettre en relief des corrélations... le plus souvent réalisée par sondage, sur un échantillon qui doit être représentatif afin que les résultats puissent être généralisés à l'ensemble de la population étudiée. Elle nécessite la mise au point d'instruments de mesure standardisés et codifiables (questionnaires structurés).

Questionnaire : ensemble de questions soumises aux personnes interrogées à l'occasion d'une enquête quantitative.

Sondage : enquête sur un échantillon représentatif de la population cible.

Terrain : ensemble des opérations concourant au recueil des informations de l'étude et organisant le travail des enquêteurs (descriptif des personnes à interroger, instructions pour le choix des interviewés, quotas, passation du questionnaire, contrôles).

Tracking publicitaire : analyse dynamique de la communication d'une marque et de son incidence sur les attitudes et comportements des consommateurs. En général, la collecte d'informations suit un rythme hebdomadaire et utilise des échantillons tournants (contrairement aux panels). Sur le même modèle sont apparus plus récemment en France des tracking de marques (analyse des évolutions des paramètres d'image, de notoriété...).

SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

4.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2002

4.1.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Ipsos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 6 mai 2003

Cogerco - Flipo
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

JPA

Ernst & Young Audit



Francis Pons



Danielle Bardreau-Gilbert



Jacques Rigo



Jacques Potdevin

4.1.2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2002

Bilan consolidé

Actif	Notes	31-12-2002			31-12-2001 Net	31-12-2000 Net
		Brut	Amort. et provisions	Net		
en milliers d'euros						
ACTIF IMMOBILISE						
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1					
Frais d'établissement		208	74	134	417	297
Autres immobilisations incorporelles		32 738	21 954	10 784	7 711	7 143
Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux	1	352 518	50 947	301 571	286 062	129 059
Immobilisations corporelles	1	57 985	41 092	16 893	22 042	17 636
Immobilisations financières	2					
Titres de participations non consolidés		2 769	106	2 663	37	143
Titres mis en équivalence		310		310	277	250
Autres immobilisations financières		3 784	278	3 506	2 013	1 163
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		450 312	114 451	335 861	318 559	155 691
ACTIF CIRCULANT						
<i>Stocks et en-cours</i>						
Fournitures		361		361	257	277
Etudes en cours		6 629		6 629	8 111	8 000
<i>Créances</i>	3					
Clients et comptes rattachés		133 104	3 544	129 560	115 634	93 313
Autres créances		22 105	511	21 594	23 496	13 345
Valeurs mobilières de placement	7	6 298	138	6 160	2 697	33 457
Disponibilités	7	28 984		28 984	28 933	12 240
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5	197 481	4 193	193 288	179 128	160 632
Comptes de régularisation	4	12 348		12 348	20 250	11 839
TOTAL DE L'ACTIF		660 141	118 644	541 497	517 937	328 163

Passif en milliers d'euros	Notes	31-12-2002	31-12-2001	31-12-2000
		avant affectation des résultats		
CAPITAUX PROPRES				
Capital		7 005	6 415	4 715
Primes		173 989	175 520	156 923
Autres réserves		10 118	10 953	6 157
Ecart de conversion		(12 684)		
Résultat de l'exercice, part du Groupe		7 132	2 023	5 974
Capitaux propres, part du Groupe	5	185 560	194 911	173 769
Réserves consolidées, part des minoritaires		2 949	3 397	1 115
Résultats de l'exercice, part des minoritaires		3 382	2 153	1 895
Intérêts minoritaires	5	6 331	5 550	3 010
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		191 891	200 461	176 779
Provisions pour risques et charges	6	20 094	13 884	6 608
DETTES				
Emprunts et dettes financières	7	168 877	184 448	33 697
Autres dettes	3			
Clients, avances et acomptes		7 197	4 844	5 870
Fournisseurs et comptes rattachés		51 335	49 647	34 289
Dettes fiscales et sociales		41 278	33 894	29 653
Autres dettes		44 043	12 849	32 042
TOTAL DES DETTES		312 730	285 682	135 552
Comptes de régularisation	4	16 782	17 910	9 224
TOTAL DU PASSIF		541 497	517 937	328 163

Compte de résultat consolidé par destination

en milliers d'euros	Notes	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
Chiffre d'affaires	1	538 426	480 199	329 455
Coûts directs		226 889	208 168	146 714
MARGE BRUTE		311 537	272 031	182 741
Charges de personnel y compris participation des salariés		182 191	160 063	102 237
Charges générales d'exploitation		82 992	73 146	56 069
Autres charges et produits, nets		2 725	1 955	294
TOTAL DES CHARGES OPERATIONNELLES		267 908	235 164	158 600
RESULTAT D'EXPLOITATION		43 629	36 867	24 141
Charges financières nettes	2	(5 856)	(8 760)	(1 542)
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		37 773	28 107	22 599
Charges exceptionnelles nettes	3	(144)	(1 147)	(1 740)
RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES		37 629	26 960	20 859
Impôt sur les bénéfices	4	10 555	6 490	5 216
RESULTAT APRES IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES		27 074	20 470	15 644
Quote-part résultat M.E.Q.		39	(1 027)	(1 439)
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition et des fonds commerciaux		16 599	15 267	6 336
RESULTAT NET TOTAL		10 514	4 176	7 869
Part revenant aux intérêts minoritaires		3 382	2 153	1 895
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		7 132	2 023	5 974
RESULTAT NET, PART DU GROUPE AVANT AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES FONDS COMMERCIAUX		23 731	17 290	12 310
Résultat net, Part du Groupe par action en euros	IV 5	1,07	0,33	1,04
Résultat net, Part du Groupe par action en euros avant amortissement des écarts d'acquisition et des fonds commerciaux	IV 5	3,54	2,79	2,15
Résultat net dilué, Part du Groupe par action en euros	IV 5	1,05	0,32	1,02
Résultat net dilué, Part du Groupe par action en euros avant amortissement des écarts d'acquisition et des fonds commerciaux	IV 5	3,51	2,75	2,10

Tableau des flux de trésorerie consolidé

en milliers d'euros	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net consolidé, part du Groupe	7 132	2 023	5 974
<i>Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	14 293	11 289	7 828
Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	(39)	1 027	1 439
Moins-value (plus-value) sur cession d'actifs	230	267	(15)
Dépréciations des écarts d'acquisition et des fonds commerciaux	16 601	15 267	6 336
Variation des autres provisions	504	670	(323)
Impôts différés	4 672	(1 421)	(1 857)
Intérêts minoritaires	3 382	2 153	1 891
Autres éléments	(6)		18
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	46 769	31 275	21 292
Diminution (augmentation) des stocks	991	(13)	5 484
Diminution (augmentation) des créances clients	(10 056)	5 855	(21 514)
Diminution (augmentation) des autres créances	312	(12 702)	(3 007)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	2 485	9 283	4 521
Augmentation (diminution) des intérêts courus sur dettes financières	610	672	10
Augmentation (diminution) des autres dettes	2 320	2 834	(673)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(3 338)	5 929	(15 179)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	43 431	37 204	6 113
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (hors fonds de commerce)	(11 900)	(15 432)	(14 310)
Acquisition de fonds de commerce	(5 656)	(985)	
Acquisition de titres de participation non consolidés	(2 725)		(96)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels		963	472
Produits des cessions de titres de participations			31
Diminution (augmentation) des VMP	(3 992)	30 650	(32 092)
Diminution (augmentation) des autres immobilisations financières	(1 580)	(648)	92
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	35 913	(24 014)	609
Incidence des variations de périmètre	(42 759)	(171 018)	(54 265)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(32 699)	(180 484)	(99 559)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital	39 835	20 297	107 736
Emission d'emprunts à long terme	16 738	190 654	13 119
Remboursement d'emprunts à long terme	(18 905)	(57 331)	(19 271)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	(39 973)	13 243	(132)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(2 140)	(2 313)	(1 795)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1 705)	(513)	(1 189)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	(6 150)	164 037	98 469
Disponibilités à l'ouverture	28 933	12 240	8 680
Incidence des variations des cours des devises	(4 531)	(4 064)	(1 464)
Variation nette des disponibilités	4 582	20 757	5 023
DISPONIBILITES A LA CLOTURE	28 984	28 933	12 240

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

I. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

A. Faits marquants de l'exercice

Les principales évolutions du périmètre de l'exercice 2002 ont été les suivantes :

- Acquisition en mars 2002 des actifs de Vantis par une société américaine créée pour l'occasion : Ipsos FMC ;
- Acquisition de 50 % des titres de la société Research in Focus par Ipsos UK, ce qui porte la participation du groupe à 100 % ;
- Acquisition du solde (21,8 %) des actions de la holding latino américaine Publimetria. Le groupe porte donc son pourcentage d'intérêts à 100 % dans les sociétés Metrica implantées au Mexique, au Brésil et en Argentine ;
- Entrée dans le périmètre en janvier 2002 de la société Ipsos IMRI AB suite au rachat de 40 % des titres de sa mère IMRI holding AB ;
- Prise de participation respectivement de 40 % et 51 % des sociétés suédoises Intervjubilaget et Ipsos Eureka AB en Suède ainsi que de 51% d'Ipsos Sweden ;
- Acquisition d'une partie des minoritaires (18,57 %) dans la société Demoskop, portant ainsi le pourcentage d'intérêt à 78,02 % ;
- Acquisition à compter du 1^{er} juillet 2002 de 100 % de la société ICEE F-Squared (Russie, Pologne et Ukraine) ;
- Acquisition de 51 % de ICAA-Dominicana ;
- Acquisition de 51 % de Ipsos Dom ;
- Acquisition de 50 % de Ipsos Health ;
- Acquisition de l'institut Sample – Inra et fusion avec Ipsos Deutschland. Selon les termes de l'accord, acquisition de 82,25 % de l'entité fusionnée Inra deutschland et Ipsos Deutschland, de 50,25 % des titres de Sample KG, de 100 % des titres Sample GmbH, de 100 % des titres de Trendtest et de 100 % des titres de Forschung. De plus, la société ECO a acquis 85 % de la société Inra Espana ;
- Prise de participation dans Feng Associates Marketing services (FAMS) en Chine ;
- Acquisition de New Media research en Roumanie (40 %) ;
- Réalisation de deux transmissions universelles de patrimoine (TUP) : au 1^{er} juillet 2002, Insight Marques a été absorbée par Insight Marketing et Statiro a été absorbée par Ipsos Opérations.

B. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2002

Les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés consolidées par intégration globale

Entreprises consolidées	Forme	% d'intérêt	Pays	Adresse	N° Siren
Ipsos	SA		France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	304 555 634
Ipsos Access Panel Holding	Soc.Civile	100	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	401 768 908
GIE Ipsos Europe	GIE	100	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	401 615 608
Ipsos France	SA	99,99	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	392 901 856
Ipsos Médias	SA	99,81	France	143, rue Blomet 75739 Paris cedex 15	334 068 129
Ipsos-Médiangles	SA	100	France	143, rue Blomet 75739 Paris cedex 15	378 869 200
Ipsos Opinion	SA	99,62	France	143, rue Blomet 75739 Paris cedex 15	317 839 959
Ipsos Régions	SARL	99,02	France	97, rue du Président Edouard Herriot 69 002 Lyon	972 509 442
Ipsos Opérations	SA	99,96	France	14, rue Yvart 75739 Paris cedex 15	315 105 502
Ipsos Satisfaction de client.	SA	99,85	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	391 307 329
Gie Ipsos	GIE	99,99	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	342 050 614
Ipsos Santé	SNC	100	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	333 925 824
Ipsos Music	SA	100	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	422 743 450
Ipsos-Insight Marketing	SA	99,97	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	712 047 265
Insight Marques	SARL	100	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	312 681 471
Ipsos Stat	SA	50,99	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	401 595 939
IMS	SA	99,98	France	4 rue de Penthièvre 75008 Paris	348 983 842
Popcorn	SNC	49,99	France	4 rue Louise Michel 92300 Levallois Perret	377 678 289
Sysprint	SARL	99,98	France	4 rue de Penthièvre 75008 Paris	384 721 346
Statiro	SA	99,86	France	104 rue Castagnary 75015 Paris	722 022 944

Sociétés consolidées par intégration globale (suite)

Entreprises consolidées	Forme	% d'intérêt	Pays	Adresse	N° Siren
IMS Développement	SA	99,98	France	4 rue de Penthièvre 75008 Paris	387 725 245
Ipsos Access Panel France	SA	99,99	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	392 901 856
Ipsos Access Panel GIE	GIE	99,6	France	99, rue de l'Abbé Groult 75739 Paris cedex 15	402 829 147
Ipsos-Novaction	SA	100	France	11 avenue Dubonnet 92400 Courbevoie	722 003 209
Ipsos Brussels	SA	82	Belgique	243 Boulevard Sylvain Dupuis 1070 Bruxelles	
Ipsos UK	Ltd Co.	100	GB	Elmgrove Road Harrow HA1 2QG	
Pricesearch	Ltd Co	100	GB	Elmgrove Road Harrow HA1 2QG	
CatiCentre	Ltd. Co	100	GB	Elmgrove Road Harrow HA1 2QG	
Ipsos Insight	Ltd. Co	100	GB	Elmgrove Road Harrow HA1 2QG	
Ipsos Access Panel UK	Ltd. Co	100	GB	Elmgrove Road Harrow HA1 2QG	
Ipsos Access Panel Services	Ltd. Co	100	GB	Elmgrove Road Harrow HA1 2QG	
Research in Focus	Ltd. Co	100	GB	Lovel Road, Winkfield, Berkshire SL4 2ES	
Novaction UK	Ltd. Co	100	GB	114A High Street, Eton, Windsor, Berkshire SL4 6AN	
Ipsos Health	Ltd. Co	50,01	GB	Elmgrove Road Harrow HA1 2QG	
Ipsos Deutschland	Gmbh	82,25	Allemagne	Langelohstrasse 134, 2 000 Hambourg 53	
Ipsos Phone	Gmbh	100	Allemagne	Langelohstrasse 134, 2 000 Hambourg 53	
Business Solutions	Gmbh	100	Allemagne	Kuuckhoffstrasse 55, 13156 Berlin	
Ipsos Access Panel Germany	Gmbh	100	Allemagne	Hobeluftchausee 112, 20 244 Hambourg	
Novaction MMD	Gmbh	80	Allemagne	Waidmannstrasse 2, 60596 Frankfurt	
Inra Deutschland	Gmbh	82,25	Allemagne	Papenkamp 2-6 23879 Mölln Germany	
Sample KG	Gmbh	50,25	Allemagne	Kolonnenstrasse 26, 2,Hof,1,OG 10829 Berlin	
Trendtest	Gmbh	100	Allemagne	Kolonnenstrasse 26, 2,Hof,1,OG 10829 Berlin	
Sample QM	Gmbh	50,25	Allemagne	Kolonnenstrasse 26, 2,Hof,1,OG 10829 Berlin	
Ipsos-Explorer	SRL	100	Italie	10 Via Crocefisso, 20 122 Milano	
Explorer Opérations	SRL	100	Italie	10 Via Crocefisso, 20 122 Milano	
Ipsos Access Panel Italy	SRL	100	Italie	10 Via Crocefisso, 20 122 Milano	
Novaction Italia	SRL	80	Italie	Viale Lombardia, N20 20131 Milano	
Ipsos-Szonda	Sté hongroise	50,1	Hongrie	1081 Budapest Kóztársaság tér 3	
Demoskop sp z.o.o.	Ltd	78,09	Pologne	Pulawska 39/4, Varsaw	
Ipsos Polska	Ltd	100	Pologne	Ul,Pulawska 39/4 Warsaw 02,508 pologne	
New media research	Ltd	40	Roumanie		
IMRI Holding AB	Ltd	40	Suède	Landsvägen 52, 172 63, Malmö	
IMRI AB	Ltd	40	Suède	Landsvägen 52, 172 63, Malmö	
Ipsos-Eureka AB	Ltd	51	Suède	Box 6733 113 85 Stockholm	
Intervjubolaget pa Härnon	Ltd	40	Suède	Strengbergsgatan 2 871 33 härnosand Suède	
Ipsos Sweden AB	Ltd	51	Suède	Landsvagen 52-s-17263 Sundbyberg Suède	
ICEE (Fsquared)	Ltd	100	Russie		
Inra praha	Ltd	50,25	Tchecos.	Skolska 32 11000 Praha 1	
Ipsos Ukraine	Ltd	100	Ukraine		
Eco	SA	100	Espagne	Calle Alcalá, 96 28 009 Madrid	
Ipsos-Eco consulting	SA	100	Espagne	Avenida de Burgos, 12 28 036 Madrid	
Inra espana	SA	85	Espagne	C/Alberto Aguilera 7-5 ° Izq 28015 Madrid	
Ipsos USA	Inc.	100	USA	333 W. Wacker Drive Chicago, Illinois 60611 Etats-Unis	
Ipsos America	Inc.	100	USA	301, Merrit 7, Norwalk, CT 06851	
Ipsos ASI	Inc.	100	USA	301, Merrit 7, Norwalk, CT 06851	
Ipsos-NPD US	Inc.	100	USA	100 Charles Lindbergh Blvd NY 11553 Uniondale	
Ipsos-Reid Public Affairs	Inc.	100	USA	1101 Connecticut Avenue NW Suite 200, Washington, DC 20036	
Ipsos FMC (Vantis)	Inc.	100	USA	3130 Crow canyon Place, suite 400, San Ramon, CA 94583	
Ipsos Canada	Ltd	100	Canada	245 Victoria Avenue, Suite100, Westmount, Quebec H3Z 2M6	
Ipsos-ASI	Ltd	100	Canada	245 Victoria Avenue, Suite100, Westmount, Quebec H3Z 2M6	
Cantrack Research	Ltd	100	Canada	245 Victoria Avenue, Suite100, Westmount, Quebec H3Z 2M6	
Ipsos Holding Inc	Inc	100	Canada	Suite 1100, 1199 West hastings Street, Vancouver, V6E 3T5	
ARG Acquisition	Inc	100	Canada	Suite 1100, 1199 West hastings Street, Vancouver, V6E 3T5	
Ipsos-Reid	Inc	100	Canada	Suite 1100, 1199 West hastings Street, Vancouver, V6E 3T5	
Ipsos-NPD Canada	Inc	100	Canada	240 Duncan Mill Road ON M3B 3R6 Toronto	
Ipsos-Portugal	LDA	100	Portugal	Rua Carlos Malheiro Dias, 11 1700 Lisboa	
Ipsos Latin America	BV	100	Pays-Bas	Koningslaan 34 1075 aAD Amsterdam	
Ipsos	SA	100	Argentine	Conesa 2046 - Buenos Aires 1248	
Publimetria	SA	100	Argentine	Conesa 2046 - Buenos Aires 1248	
Novaction Argentina	SA	100	Argentine	Conesa 2046 - Buenos Aires 1248	
Metrica Argentina	SA	100	Argentine	Conesa 2046 - Buenos Aires 1248	
Ipsos-Mora Y Araujo		50	Argentine	Vuelta de Obligado 1947 - 3° Piso, Capital Federal C 1428 ADC	
Mora Consultoria		50	Argentine	Vuelta de Obligado 1947 - 3° Piso, Capital Federal C 1428 ADC	
Geomedia		50	Argentine	Juramento 1099 Buenos Aires	
Process & Line		50	Argentine	Avenida Santa Fe 5210 - 1° Piso Buenos Aires	
Novaction Brazil	LDA	100	Brésil	Av. 9 de Juuhlo, 5017 Conj. 111 CEP 01407-200 Sao Paolo	

Sociétés consolidées par intégration globale (suite)

Entreprises consolidées	Forme	% d'intérêt	Pays	Adresse
Metrica Brazil	LDA	100	Brésil	Av. 9 de Juuhlo, 5017 Conj. 111 CEP 01407-200 Sao Paolo
Ipsos-Marplan	Ltda	100	Brésil	Praça Ramos de Azevedo 206-13°andar, 01037-010 Sao Paulo
Opinion Brazil	LDA	100	Brésil	Av. 9 de Juuhlo, 5017 Conj. 111 CEP 01407-200 Sao Paolo
Novaction Mexico	SA	100	Mexique	Insurgentes Sur 933 Piso 5, Colonia Naploes, Mexico (DF)
Metrica Mexico	SA	100	Mexique	Insurgentes Sur 933 Piso 5 mexico (DF) Colonia Naploes
Ipsos-Bimsa	SA	50	Mexique	Sofocles #118, col. Palanco, CP11560 Mexico (DF)
Encustas Telefonicas	SA	50	Mexique	Av Ingenieros Militares 85 - Mexico DF
Campo Y Captura	SA	50	Mexique	Av Ingenieros Militares 85 - Mexico DF
Fiel Research de Mexico	SA	50	Mexique	Sofocles #118, col. Palanco, CP11560 Mexico (DF)
Ipsos Andina		50,7	Colombie	Carrera 19, Nro 84-51 Nivel 2, Santa Fe de Bogota
Ipsos Chile Inversiones	Ltda	100	Chili	Miraflores 222, piso 11 - 6500786 Santiago
Ipsos Search Marketing SA	Ltda	50	Chili	Avda. Francisco Bilbao 2841, Providencia SANTIAGO
Ipsos Far East	Ltd	100	Hong-Kong	540 King's road. North Point
Ipsos Link Consulting Co LtdJV		60	Chine	38 Bei San Huan Zhong Lu, Haidain district, Beijing, 100088
FAMS		60		
Novaction Singapour		99,99		
Novaction KK		100	Japon	Toen Building 31, Daikyo-Cho-Shunjuku-Ku Tokyo 160
Ipsos Australia PTY	PTY Ltd	100	Australie	Level 2,1 Mc Laren Street, 2060 North Sydney
Novaction Australasia	PTY Ltd	50	Australie	65 Hume Street, Crows Nest NSW 2065
AGB Stat Ipsos		37,47	Liban	13 Youssef Karam Street, Sin-el-Fil, BP 55103 Beyrouth
Ipsos-Stat		24,99	Liban	13 Youssef Karam Street, Sin-el-Fil, BP 55103 Beyrouth
Ipsos-Stat		24,99	Syrie	Mazzeh Highway, Mouhafaza, Building 6, Damas
Ipsos-Stat		25,5	Jordanie	Wasfi Al-Tal Street, Tabba' Group Commercial Complex Amman 11183
Ipsos-Stat		24,99	Emirats	Cheick Zayed Road, Bourj Al Salam, Office 202, Dubaï
Stat Koweit		24,99	Koweit	Salhya Shuada'a Str P.O Box 22417 -13085 Safat
Ipsos Antilles		45,9	Antilles	Habitation desfourneaux 97212 Saint Joseph La martinique
Ipsos Océan indien		25,3	La réunion	12,rue de Nice 97400 La réunion
Ipsos Dom		51	Antilles	Habitation desfourneaux 97212 Saint Joseph La martinique
Ipsos ICAA		51		
Ipsos Dominicana		45,9	Rep.Dom.	Isabel la Catolica, 151 Altos, Zona colonial, santo domingo DN

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Entreprises consolidées	Forme	% d'intérêt	Pays	Adresse	N° Siren
Espace TV Communication	S.A.	28 %	France	30, rue d'Orléans 92200 Neuilly-sur-Seine	338 688 856

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

A. Principes de consolidation

Méthode de consolidation

Les sociétés contrôlées de manière exclusive par le groupe sont consolidées par intégration globale. Les comptes sont pris à 100 %, poste par poste, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement par le groupe sont consolidées par intégration proportionnelle. Les comptes sont pris, poste par poste, au pourcentage détenu par le groupe.

Les sociétés non contrôlées exclusivement par le groupe mais sur lesquelles Ipsos exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence si le pourcentage de contrôle est supérieur à 20 %.

Date de première consolidation

Les sociétés entrant dans le périmètre en cours d'année sont consolidées à partir de leur date d'acquisition si elles disposent d'une situation comptable à cette date, ou à défaut à partir de leur dernière situation connue.

Durée des exercices comptables et date de clôture

Les comptes consolidés couvrent une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002. Toutes les sociétés arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation représente l'excédent du coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées sur la quote-part d'actif net comptable à la date d'acquisition. Cet écart est analysé et affecté, s'il y a lieu, sur les postes d'actif, le solde étant porté en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximale de 20 ans. Des durées inférieures ont été retenues pour ceux apportés par la société Insight Marketing lors de son entrée dans le groupe Ipsos, concernant les sociétés Insight Marques et Ipsos Brussels, amortis sur une durée de 7 ans et, pour ceux apportés par l'ex société GST (entité absorbée par Ipsos Interviews en 2000), amortis sur une durée de 7 à 10 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une évaluation globale à chaque clôture, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels pour déterminer si une provision complémentaire est nécessaire. Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau du plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition peut être raisonnablement affecté, i.e au niveau de la région pour l'Amérique latine et L'Amérique du Nord et du pays pour les autres.

Les écarts d'acquisition sont assimilés à des actifs de l'entreprise détentrice des titres et par conséquent sont évalués à leur cours historique et sont maintenus en euros dans les comptes du groupe.

Les acquisitions réalisées par le groupe Ipsos sont exclusivement réalisées dans le domaine des études. En conséquence, le groupe acquiert des sociétés de services dont la valeur est estimée non pas en considération des actifs corporels mais en fonction de sa position actuelle et future sur le marché des études tant en termes de propension à générer du bénéfice que de sa faculté à exploiter l'expérience acquise dans ce métier.

Ainsi, le prix payé représente pour sa majorité le patrimoine incorporel de la société mis en évidence lors de son évaluation, sans que l'on puisse identifier avec précision les éléments constituant ce patrimoine. C'est pourquoi l'écart d'acquisition est généralement assez proche du coût d'acquisition (environ 95 % du coût d'acquisition).

Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du taux de clôture pour les valeurs de bilan (hors les capitaux maintenus au coût historique), et celle du taux moyen pour le compte de résultat. Le résultat dans les capitaux propres est au taux moyen, l'écart avec le taux de clôture faisant partie des réserves consolidées.

Les taux de change utilisés en 2002 pour les principales devises sont les suivants :

(selon l'EUR)	Taux moyen	Taux de clôture
USD	0,944905	1,048699
CAD	1,482825	1,654998
GBP	0,628758	0,650500
ARS	2,975057	3,544779

Opérations et comptes réciproques

Les soldes au 31 décembre des comptes de créances et de dettes entre sociétés du groupe, les charges et les produits réciproques entre entreprises intégrées ainsi que les opérations intra-groupe telles que paiements de dividendes, plus ou moins values de cession, dotations ou reprises de provisions pour dépréciation de titres consolidés, ou de prêts à des sociétés du groupe, marges internes sont éliminés en tenant compte de leur effet sur le résultat et l'impôt différé.

B. Règles comptables et méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Il s'agit :

- de frais d'établissement ;
- de logiciels informatiques et assimilés. La durée d'amortissement retenue est de 1 an à 5 ans ;
- de fonds commerciaux. La durée d'amortissement retenue, identique à celle des écarts d'acquisition, est de 3 à 20 ans ;
- des coûts de création des panels. La durée d'amortissement retenue est de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont regroupées sur une ligne, elles sont composées d'agencements et d'installations, de matériel de bureau et informatique, de mobilier de bureau et de matériel de transport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, appliqué aux durées d'utilisation estimées :

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| - agencements et installations | 2 à 11 ans |
| - matériel de bureau et informatique | 2 à 10 ans |
| - mobilier de bureau | 3 à 10 ans |
| - matériel de transport | 2 à 5 ans |

La valeur des immobilisations en crédit-bail est inscrite à l'actif ; ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus. La dette financière correspondante figure au passif.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'utilité s'avère inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité des immobilisations financières est estimée en fonction de leur rentabilité et de leurs perspectives de rentabilité.

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux effectués à des fins de régularisation de cours qui sont comptabilisés en valeur mobilières de placement et pour lesquelles les gains et pertes sur cession d'actions propres sont comptabilisés en résultat.

Stocks et travaux en cours

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont évalués en tenant compte des coûts directement imputables aux études non terminées à la clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour créance douteuse est enregistrée au cas par cas, après analyse menée dans le cadre du processus de recouvrement des créances mis en place.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite et les provisions pour coûts de restructuration du pôle allemand suite à l'acquisition d'Inra Deutschland et de la zone nord-américaine, constituent, pour l'essentiel, le poste de provision pour risques et charges mentionné au bilan au 31 décembre 2002.

La provision pour indemnité de départ à la retraite est actualisée à chaque date d'arrêt. Elle est calculée dans chacun des pays où la législation sociale le prévoit et par salarié (en considération de son âge, de son salaire, de son ancienneté, et de la probabilité à être présent dans la société au jour de son départ à la retraite).

Impôts différés

La méthode utilisée pour la constatation des impositions différées est celle du report variable et de l'utilisation de la conception étendue.

Les décalages temporaires d'imposition et les retraitements de consolidation donnent lieu à constatation d'impôts différés.

Les impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires est reconnu à la fin de chaque étape de réalisation des études (fin de collecte des données, fin de traitement des données et date de présentation des résultats de l'étude au client).

Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

Ecarts de conversion latents

Les écarts de conversion actifs et passifs sont inscrits au bilan. Si la méthode préférentielle énoncée par le Règlement CRC n° 99-02 avait été appliquée, le résultat financier au 31 décembre 2002 serait minoré de 1 051 milliers d'euros et au 31 décembre 2001 minoré de 651 milliers d'euros.

C. Variations de périmètre et pro-forma :

Aucune des acquisitions intervenues sur l'exercice n'est jugée significative car n'impactant pas le total du bilan, du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation du groupe de plus de 15 %.

L'impact global de ces acquisitions respectivement sur le total du bilan, le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires est 50,8 millions d'euros, 5,6 millions d'euros et 50,8 millions d'euros.

L'acquisition majeure de la période – l'institut Sample - Inra Deutschland - a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 32,5 millions d'euros.

Concernant les acquisitions intervenues sur 2000 et 2001,

Le bilan et le compte de résultat pro forma sont établis en prenant pour hypothèse que les principales sociétés qui sont entrées dans le périmètre au cours des années 2000 et 2001 sont intégrés à compter du 1er janvier 2000.

Les cours de change utilisés sont les cours des exercices concernés.

Les nouvelles acquisitions ayant un caractère significatif et prises en compte dans l'élaboration de ces états sont les sociétés suivantes :

Sociétés	Pays	date d'entrée
Ipsos Reid	Canada	1/07/00
Ipsos ASI (ex Tandemar)	Canada	1/02/00
Ipsos NPD	Etats-Unis	1/01/01
Ipsos NPD	Canada	1/01/01
Ipsos Novaction	France	1/07/01
Novaction Australasia	Australie	1/07/01
Novaction UK	UK	1/07/01
Novaction Italia	Italie	1/07/01
Novaction MMD	Allemagne	1/07/01
Novaction KK	Japon	1/07/01

Bilan consolidé pro forma

ACTIF	31-12-01	31-12-00
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles et corporelles	55 834	54 522
Ecarts d'acquisition	249 844	240 767
Immobilisations financières	2 327	1 557
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	115 634	109 942
Trésorerie	31 630	39 972
En cours et autres créances	52 114	39 074
TOTAL DE L'ACTIF	507 383	485 834

PASSIF	31-12-01	31-12-00
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres, Part groupe	184 357	156 335
Intérêts minoritaires	5 550	3 054
Provisions pour risques et charges	13 884	6 608
DETTES		
Emprunts et dettes financières	184 448	141 572
Autres dettes	119 144	178 265
TOTAL DU PASSIF	507 383	485 834

Compte de résultat pro forma

	31-12-01	31-12-00
Chiffre d'affaires	490 997	442 624
Coûts directs	212 959	192 778
MARGE BRUTE	278 038	249 846
Charges de personnel	163 882	140 490
Charges générales d'exploitation	75 257	73 074
Autres charges et produits nets	1 975	2 325
TOTAL DES CHARGES OPERATIONNELLES	241 114	215 889
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 924	33 957
Résultat financier	(8 949)	(10 261)
Résultat exceptionnel	(1 229)	(1 877)
Résultat avant impôt	26 746	21 819
Impôt sur les bénéfices	7 666	7 389
Résultat après impôt	19 080	14 430
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence	(1 028)	(1 439)
Amortissement des écarts d'acquisition et des fonds commerciaux	15 819	14 942
Résultat net total	2 233	(1 951)
Part revenant aux intérêts minoritaires	2 153	1 888
Résultat net, Part du groupe	80	(3 839)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES FONDS COMMERCIAUX	15 899	11 103

III. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

A. Notes sur le bilan

Note 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Mouvements de l'exercice

	Valeurs brutes au 01-01-02	Augmentations	Diminutions	Reclassements et mouvements divers	Variations de périmètre et de change	Valeurs brutes au 31-12-02
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	599	58		(414)	(35)	208
Frais de recherche	158	40		442		640
Autres immob. incorporelles	17 620	6 412	1 296	9 886	(524)	32 098
TOTAL	18 377	6 510	1 296	9 914	(559)	32 946
Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux^(*)						
	322 886	48 423	53	12	(18 750)	352 518
Immobilisations corporelles	55 820	5 760	1 269	(1 007)	(1 319)	57 985
TOTAL GENERAL	397 083	60 693	2 618	8 919	(20 628)	443 449

(*) Le montant indiqué en "variation de périmètre et de change" est la résultante de la baisse du cours du dollar US par rapport à l'euro. Le cours utilisé au 31 décembre 2002 est de 1 EUR pour 1,048699 USD contre 1 EUR pour 0,88130 USD à l'ouverture.

L'augmentation des écarts d'acquisition est la résultante :

- du versement de compléments de prix des titres relatifs aux engagements indiqués dans l'annexe des comptes consolidés 2001, soit un montant de 11 millions d'euros relatif à l'acquisition de Novaction et 14 millions d'euros relatif à l'acquisition des titres d'Ipsos Reid ;
- d'opérations indiqués au paragraphe "Faits marquants de l'exercice" comme les acquisitions de la période. Les écarts d'acquisition les plus significatifs sont dus à l'achat de l'institut Sample-Inra (10 millions d'euros) et à l'achat des minoritaires de Focus (3 millions d'euros).

Amortissements

	Amort. et prov. au 01-01-02	Augmentations	Diminutions	Reclassements et mouvements divers	Variations de périmètre et de change	Amort. et prov. au 31-12-02
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	182	17		(117)	(8)	74
Frais de recherche	97	237		147		481
Autres immo. incorporelles	9 970	5 787	536	6 337	(85)	21 473
TOTAL	10 249	6 041	536	6 367	(93)	22 028
Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux						
	36 824	15 856	18		(1 715)	50 947
Immobilisations corporelles	33 778	7 517	1 076	448	425	41 092
TOTAL GENERAL	80 851	29 414	1 630	6 815	(1 383)	114 067

Détail des écarts d'acquisition et fonds de commerce par zone géographique

Zones	Montant brut	Amortissements	Montant net
France	46 330	5 571	40 759
Europe hors France	52 186	13 815	38 371
Amérique Latine	30 493	5 338	25 155
Amérique du Nord	219 101	25 692	193 409
Asie	1 638	113	1 525
Moyen Orient	1 199	151	1 048
Australie	1 571	267	1 304
TOTAL	352 518	50 947	301 571

Détail des immobilisations incorporelles (hors écart d'acquisition) et des immobilisations corporelles par zone géographique

Zones	Autres immobilisations incorporelles (hors écart d'acquisition)			Immobilisations corporelles		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
France	11 161	7 426	3 735	5 232	3 153	2 079
Europe hors France	8 086	5 097	2 989	27 556	22 842	4 714
Amérique Latine	244	97	147	2 526	1 553	973
Amérique du Nord	13 072	9 153	3 919	19 816	11 697	8 119
Asie - Pacifique	213	116	97	746	296	450
Moyen-Orient	170	139	31	2 109	1 551	558
TOTAL	32 946	22 028	10 918	57 985	41 092	16 893

Note 2 - Immobilisations financières

	Valeurs brutes au 01-01-02	Augmentations	Diminutions	Mouv.	Variation de périmètre et écart de change	Valeurs brutes au 31-12-02
Titres de participation non consolidés	45	2 724				2 769
Titres mis en équivalence	277			33		310
SOUS-TOTAL	322	2 724		33		3 079
Créances rattachées à des participations		22 834	22 391			443
Prêts	174	417	96	30	(15)	510
Autres (*)	1 992	1 770	839		(92)	2 831
SOUS-TOTAL	2 166	25 021	23 326	30	(107)	3 784
TOTAL	2 488	27 745	23 326	63	(107)	6 863

(*) Le groupe Ipsos n'étant pas propriétaire des locaux occupés, l'ensemble de ce poste correspond aux dépôts de garantie versés pour les dites locations.

Titres de participation non consolidés :

Les participations dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative ne sont pas consolidées (sociétés détenues à moins de 20 % ou sans activité).

	% d'intérêt	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Net Survey KFT	50,00 %	12		12	Hongrie
Getas Irwik	59,54 %	8	8	0	Pologne
Ifes	1,00 %	25	25	0	Allemagne
Ipsos ASIA Ltd *	80,00 %	2 509		2 509	Hong Kong
Forshung*	100,00 %	20		20	Allemagne
Sample GmbH*	100,00 %	25		25	Allemagne
Autres		170	73	97	
TOTAL		2 769	106	2 663	

(*) Titres consolidés sur 2003.

Informations sur les principales entreprises mises en équivalence :

	Contribution aux capitaux propres (résultat inclus)	Contribution aux résultats consolidés (hors amortissement écart acquisition)
Espace TV Communication	119	35

Note 3 - Créances et autres dettes**Mouvements de l'exercice des créances et autres dettes**

Rubriques	Valeurs brutes au début de l'exercice	Mouvements	Variation de périmètre	Variation de change	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Clients et comptes rattachés	118 863	18 578	7 511	(11 848)	133 104
Autres créances	23 993	(1 239)	1 830	(2 479)	22 105
TOTAL DES CREANCES	142 856	17 339	9 341	(14 327)	155 209
Clients avances et acomptes	4 844	(5 477)	7 989	(159)	7 197
Fournisseurs et comptes rattachés	48 912	2 721	4 077	(4 375)	51 335
Autres dettes fiscales et sociales	33 894	7 830	1 655	(2 101)	41 278
Autres dettes	12 849	(2 002)	995	(1 993)	9 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	735	33 469	0	(10)	34 194
TOTAL AUTRES DETTES	101 234	36 541	14 716	(8 638)	143 853

Echéance des créances et des autres dettes

Rubriques	Montants bruts	À moins d'un an
Créances		
Clients et comptes rattachés	133 104	133 104
Autres créances	22 105	22 105
TOTAL DES CREANCES	155 209	155 209
Autres dettes		
Clients, avances et acomptes	7 197	7 197
Fournisseurs et comptes rattachés	51 335	51 335
Autres dettes fiscales et sociales	41 278	41 278
Autres dettes	9 849	9 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 194	34 194
TOTAL AUTRES DETTES	143 853	143 853

Note 4 - Comptes de régularisation actif et passif

	au 31-12-02	au 31-12-01
Comptes de régularisation actif		
Charges constatées d'avance	6 070	7 819
Charges à répartir	1 134	1 559
Ecart de conversion actif	1 795	3 499
Impôts différés	3 349	7 373
Autres		
TOTAL	12 348	20 250
Comptes de régularisation passif		
Produits constatés d'avance	16 038	15 062
Ecart de conversion passif	744	2 848
TOTAL	16 782	17 910

Note 5 - Variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres, part du Groupe

Part du Groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion ^(*)	Total des capitaux propres
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2000						
	4 715	156 923	3 529	5 974	2 629	173 769
- Variation de capital de l'entreprise consolidante	1 700	18 597				20 297
- Résultat consolidé de l'exercice (part du Groupe)				2 023		2 023
- Distribution effectuée par l'entreprise consolidante			(2 313)			(2 313)
- Variation des écarts de conversion					1 163	1 163
- Autres mouvements			5 946	(5 974)		(28)
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2001						
	6 415	175 520	7 161	2 023	3 792	194 911
- Variation de capital de l'entreprise consolidante	590	(1 531)				(941)
- Résultat consolidé de l'exercice (part du Groupe)				7 132		7 132
- Affectation du résultat N-1			2 023	(2 023)		
- Distribution effectuée par l'entreprise consolidante			(2 140)			(2 140)
- Variation des écarts de conversion					(13 203)	(13 203)
- Autres mouvements			(199)			(199)
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2002						
	7 005	173 989	6 845	7 132	(9 411)	185 560
(*) Dont écarts de conversion figés au 31 décembre 1999 relatifs aux filiales étrangères situées dans les pays de l'Union économique et monétaire						(445)

Au 31 décembre 2002, le capital social est composé de 7 004 597 actions au nominal de 1 euro.

Les différentes transactions réalisées dans le cadre de l'augmentation de capital réservée décidée par l'AGE du 6 mars 2002 comprennent :

- une augmentation de capital par émission de 577 320 actions au nominal de 1 euro, émises à 69 euros pour une souscription totale de 39 835 080 euros ;

- une attribution d'options d'achat d'actions portant sur 577 320 actions Ipsos exerçables au prix de 69 euros l'unité, à compter de 2005 ;
- un achat à terme de 577 320 actions Ipsos auprès d'un établissement bancaire pour un prix payé dès l'origine de 69 euros par action et dont la livraison interviendra aux dates d'ouverture des options allouées ; cet achat étant destiné à couvrir les options, que celles-ci soient exercées ou non, allouées aux bénéficiaires.

Le montant de la créance, représentative d'actions propres à recevoir, a été portée en diminution des capitaux propres.

Tableau de variation des intérêts minoritaires

Intérêts minoritaires	Résultat de l'exercice	Autres intérêts minoritaires	Ecart de conversion ^(*)	Total des intérêts minoritaires
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2000				
	1 895	1 413	(298)	3 010
- Distribution de dividendes aux minoritaires		(513)		(513)
- Modification du périmètre de consolidation		736		736
- Variation des écarts de conversion			151	151
- Résultat consolidé de l'exercice (intérêts minoritaires)	2 153			2 153
- Autres mouvements	(1 895)	1 909		14
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2001				
	2 153	3 544	(147)	5 550
- Distribution de dividendes aux minoritaires		(1 705)		(1 705)
- Modification du périmètre de consolidation		(217)		(217)
- Variation des écarts de conversion			(679)	(679)
- Résultat consolidé de l'exercice (intérêts minoritaires)	3 382			3 382
- Autres mouvements	(2 153)	2 153		0
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2002				
	3 382	3 775	(826)	6 331

(*) Dont écarts de conversion figés au 31 décembre 1999 relatifs aux filiales étrangères situées dans les pays de l'Union économique et monétaire

0

Note 6 - Provisions

Nature des provisions	Montant au 01-01-02	Augmen- tations	Diminutions (provisions utilisées)	Diminutions (provisions non util.)	Variations de périmètre	Variations de change	Montant au 31-12-02
Provisions pour risques et charges							
Risques et charges	4 545	809	1 768	36	4 547	(158)	7 939
Retraite	3 514	500		317	5	(39)	3 663
Impôts différés passifs	1 853	1 420			25	(241)	3 057
Provision pour restructuration ^(*)	3 971		556		3 061	(1 041)	5 435
SOUS-TOTAL	13 883	2 729	2 324	353	7 638	(1 479)	20 094
Provisions inscrites à l'actif							
Provision sur comptes clients	3 229	666		281	214	(284)	3 544
Provisions pour autre actif circulant	497	57		21		(22)	511
Provision sur valeur mobilières	75	63					138
Provision pour actif immobilisé	153				140	(15)	278
SOUS-TOTAL	3 954	786		302	354	(321)	4 471
TOTAL GENERAL	17 837	3 515	2 324	655	7 992	(1 800)	24 565

(*) Suite à l'acquisition de l'institut Sample-Inra et à la fusion à réaliser sur 2003 d'Inra Deutschland et d'Ipsos Deutschland, le groupe Ipsos a décidé de réorganiser la direction régionale et a constitué une provision pour coûts de restructuration à hauteur de 3 millions d'euros. Conformément au règlement 99-02, cette provision, entrant dans le coût d'acquisition des titres, est incluse dans les écarts d'acquisition mentionnés à l'actif du bilan consolidé.

Note 7 - Emprunts et dettes financières

Dettes financières	Solde au 31-12-02	Échéance		
		inf. à un an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	147 450	19 362	128 088	-
Autres dettes financières	925	925		-
Intérêts courus sur dettes financières	105	105		-
Concours bancaires courants	20 397	20 397		-
TOTAL A	168 877	40 789	128 088	-
Trésorerie active		Échéance		
Solde au 31-12-02		inf. à un an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Valeurs mobilières de placement	6 298	6 298	-	-
Disponibilités	28 984	28 984	-	-
TOTAL B	35 282	35 282	-	-
ENDETTEMENT NET (A - B)	133 595	5 507	128 088	-

Répartition des emprunts auprès des établissements de crédit entre taux fixe et taux variable et par devise

Emprunts contractés auprès des établissements de crédit	Solde au 31-12-02	Taux fixe	Taux variable
En dollars américains (USD)	101 679		101 679
En euros (EUR)	41 924	2 197	39 727
En dollars canadiens (CAD)	1 985	1 985	
En livre anglaise (GBP)	1 862	632	1 230
TOTAL	147 450	4 814	142 636
dont emprunt "location financement"	1 542		

B. Notes sur le compte de résultat

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de son information financière, le groupe Ipsos a choisi de présenter en annexe son compte de résultat par nature et de mettre en avant le compte de résultat par destination, sus-mentionné, où les notions de coûts directs et de marge brute, auxquelles la profession des sociétés d'études a généralement recours, sont dégagées.

Le compte de résultat par nature

	Notes	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
Chiffre d'affaires	1	538 426	480 199	329 455
Production stockée			(491)	(4 675)
Production immobilisée		430	3	236
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		2 785	979	2 488
Autres produits		2 589	744	1 205
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		544 230	481 434	328 709
Achats de matières premières et autres approvisionnements		8 063	7 220	1 870
Autres achats et charges externes		228 202	202 671	153 166
Impôts, taxes et versements assimilés		1 824	3 443	3 044
Salaires, traitements et charges sociales		240 412	208 359	135 500
Participation des salariés		357	453	557
Dotations aux amortissements et aux provisions		17 078	14 102	8 377
Autres charges		4 665	8 319	2 053
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		500 601	444 567	304 567
RESULTAT D'EXPLOITATION		43 629	36 867	24 141
(Charges) / Produits financiers nets	2	(5 856)	(8 760)	(1 542)
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		37 773	28 107	22 599
(Charges) / Produits exceptionnels nets	3	(144)	(1 147)	(1 740)
RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES		37 629	26 960	20 859
Impôt sur les bénéfices	4	10 555	6 490	5 216
RESULTAT APRES IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES		27 074	20 470	15 644
Quote-part résultat M.E.Q.		39	(1 027)	(1 439)
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition et des fonds commerciaux		16 599	15 267	6 336
RESULTAT NET TOTAL		10 514	4 176	7 869
Part revenant aux intérêts minoritaires		3 382	2 153	1 895
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		7 132	2 023	5 974
RESULTAT NET, PART DU GROUPE AVANT AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES FONDS COMMERCIAUX		23 731	17 290	12 310

Note 1 - Chiffre d'affaires

Par zone	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
France	90 786	82 687	71 552
Grande - Bretagne	63 091	67 702	63 058
Allemagne	51 377	32 166	28 678
Italie	17 483	15 524	15 591
Espagne	19 520	16 757	15 741
Hongrie	4 614	4 210	3 235
Belgique	2 947	3 173	2 212
Pologne	2 994	894	
Roumanie	110		
Portugal	950	909	822
République tchèque	15		
Ukraine	249		
Irlande	3 386		
Suède	4 147		
TOTAL EUROPE	261 669	224 022	200 889
États-Unis	132 112	110 971	40 831
Canada	78 460	75 446	36 524
TOTAL AMERIQUE DU NORD	210 572	186 417	77 355
Argentine	2 824	13 815	14 361
Brésil	18 724	20 589	14 054
Colombie	701	711	536
République dominicaine	194		
Chili	2 054	2 355	
Mexique	23 254	19 075	16 675
TOTAL AMERIQUE DU SUD	47 751	56 545	45 626
Australie	2 210	1 801	2 296
Japon	6 829	4 079	
Hong Kong		1 172	749
Chine	4 599	1 674	771
TOTAL ASIE-PACIFIQUE	13 638	8 726	3 816
Liban	2 582	2 991	1 571
Syrie	75	123	103
Jordanie	637	394	
Koweït	689	756	
Emirats Arabes Unis	813	225	95
TOTAL MOYEN-ORIENT	4 796	4 489	1 769
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	538 426	480 199	329 455

Par type d'études	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
Marketing	299 069	241 225	131 782
Mesure de l'efficacité publicitaire	111 412	102 930	92 248
Médias	48 881	53 400	46 124
Opinion et recherche sociale	30 683	28 622	19 767
Qualité et Satisfaction de clientèle	44 414	44 603	29 651
Autre	3 967	9 419	9 883
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	538 426	480 199	329 455

Note 2 - Résultat financier

	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
Produits financiers sur des placements à court terme	318	21	1 224
Gain de change	2 501	1 194	446
Charges financières sur emprunts et crédits-bails	(6 013)	(8 364)	(2 661)
Perte de change	(2 551)	(1 562)	(453)
Reprises et dotations aux provisions à caractère financier	(412)	(57)	(69)
Autres	301	8	(29)
RESULTAT FINANCIER (PERTE)	(5 856)	(8 760)	(1 542)

Note 3 - Résultat exceptionnel

	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
Dans le cadre de l'intégration des opérations en Amérique du Nord une provision a été constituée suite à la décision de fermer deux plates-formes téléphoniques dans l'Etat de Virginie et de transférer ces activités au Canada		(571)	(1 279)
Plus ou moins-value de cession	(230)	(267)	15
Dotations et reprises de provisions à caractère exceptionnel	(92)	123	(214)
Redevance versée suite à la rupture anticipée d'un contrat de location gérance			(432)
Autres	178	(432)	170
RESULTAT EXCEPTIONNEL (PERTE)	(144)	(1 147)	(1 740)

Note 4 - Impôts sur les bénéfices

Le rapprochement entre le taux légal d'imposition en France et le taux effectif constaté est le suivant :

	2002
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	37 629
Retraitements	(9 986)
- Part déductible des amortissements de survaleurs	(7 374)
- Frais d'augmentation de capital déductibles	(1 083)
- Autres différences permanentes	(1 529)
Base taxable	27 643
Impôt théorique au taux d'imposition d'Ipsos S.A.	(9 487)
Impôt total comptabilisé	(10 555)
- Impôt courant	(5 883)
- Impôt différé	(4 672)
Taux d'impôt effectif	28,05 %
Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique	(1 068)
- Impact des différences de taux d'imposition	(134)
- Impact des déficits fiscaux	(498)
- Autres éléments	(436)
Soldes d'imposition différée par nature de différences temporaires	
Soldes net	292
- Méthode de reconnaissance des revenus	(1 494)
- Provisions	2 075
- Différence de change	(432)
- Retraitement d'amortissements : survaleurs	(2 461)
- Retraitement d'amortissements : autres immobilisations	(203)
- Provisions pour retraites	410
- Charges à payer au personnel	211
- Déficit fiscaux	1 968
- Autres éléments	218
- Solde d'impôt différé actif	3 349
- Provisions pour impôt différé	(3 057)

Intégration fiscale des sociétés françaises :

En vertu d'une adhésion, pour une durée de 5 exercices, en date du 21 décembre 1997, le groupe fiscal suivant a été formé :

- Société "tête de groupe fiscal" : Ipsos ;
- Filiales intégrées fiscalement : Ipsos Médias, Ipsos Opinion, Ipsos Interviews, Ipsos France, Ipsos-Insight Marketing, Ipsos Satisfaction de clientèle, IMS SA, Statiro, Sysprint, IMS Développement, Ipsos Music, Ipsos-Médiangles, Ipsos-Novaction SA et Insight Marques.

Ainsi le résultat d'ensemble des sociétés incluses dans ce périmètre fiscal fait l'objet d'une imposition unique (impôt sur les sociétés), au titre de l'exercice 2002.

Justification des actifs d'impôt différé comptabilisés sur des entités fiscales ayant connu une perte fiscale récente :

En 2000, les déficits de quelques sociétés du groupe avaient été générés par des circonstances exceptionnelles à savoir le retrait d'un partenaire et la modification significative de la politique d'achat d'un de nos clients.

En considération de certains éléments, des projections chiffrées démontrent que ces sociétés récupéreront les déficits fiscaux au plus tard fin 2003.

Par ailleurs, des déficits fiscaux à hauteur de 0,4 millions d'euros n'ont pas fait l'objet d'une constatation d'impôt différé actif dans la mesure où à ce jour, leur récupération est peu probable à court terme.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du groupe au 31 décembre 2002 sont les suivants, en milliers d'euro :	
Il sera versé un complément de 1 591 kCAD en 2004 et 2005 sous condition de présence au titre de l'exercice de stock-options qui avaient été alloués aux salariés de la société Ipsos Reid antérieurement au rachat.	961
Suite au rachat de Search Marketing en 2001, un complément de prix à verser serait de 333 kUSD après la certification des comptes au 31 décembre 2002.	318
Suite au rachat de Novaction en décembre 2001, le complément de prix maximal qui serait à verser en 2004 sous condition de présence et en fonction de l'Ebit 2002 et 2003 est estimé à 5,3 M.	5 336
Suite au rachat des actions d'Ipsos Australia, un complément de prix de 250 kAUD est susceptible d'être versé, sous condition de présence.	142
Dans le cadre du rachat des actions de Publimetria en Amérique latine, il pourrait être versé 375 kUSD en 2006 si certains critères financiers étaient remplis.	376
Suite au rachat des titres d'IMRI Holding AB et NMR et en considération de critères financiers à atteindre (2002 et 2003), il pourrait être versé en 2004 un complément de prix estimé à 6 726 kSEK. Par ailleurs, les minoritaires disposent d'options de vente exerçables en 2007 sur leur participation : 60 % d'Imri Holding et 60 % d'Ipsos NMR, ainsi que 49 % d'Ipsos Sweden et d'Ipsos Eureka. Les prix d'exercice seront fonction des résultats de ces entités de 2005 à 2006.	735
Suite au rachat des sociétés en Russie, Ukraine et Pologne (ICEE-Ukraine-Pologne), un complément de prix maximal de 3 850 kUSD sera versé sous conditions de présence sur 2004, 2005 et 2006 et si certains critères financiers étaient remplis.	3 671
Suite au rachat de la société FAMS, un complément de prix estimé à 3 701 kUSD devrait être versé sur le second trimestre 2003.	3 529
Suite au rachat des titres Latin America BV, un dernier versement de 700 kUSD est susceptible d'intervenir sur le second trimestre 2003.	667
Ipsos s'est engagé à racheter en 2003 les 20,9 % restant chez Demoskop pour un prix de 1 750 kPLN.	435
Ipsos s'est également engagé à racheter les 50 % restant de Socmerc en janvier 2003 pour un prix fixe de 11 kUSD. Un complément de prix fonction du chiffre d'affaires 2004 et 2005 pourrait être versé.	130
Enfin, dans le cadre des acquisitions d'Ipsos Reid public affairs et de Vantis, Ipsos pourrait être amené à verser des compléments de prix en 2005/2006 fonction des performances financières de ces deux sociétés.	
La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.	

2. Litiges

Le groupe n'est pas engagé dans des litiges significatifs.

3. Effectifs

Sociétés intégrées globalement	Effectifs moyens permanents	Sociétés intégrées globalement	Effectifs moyens permanents
France	592	Australie	11
Belgique	20	Argentine	102
Italie	119	Brésil	186
Allemagne	394	Chili	72
Hongrie	64	Colombie	6
Grande-Bretagne	400	Mexique	133
Pologne	60	Hong Kong	0
Tchécoslovaquie	7	Chine	161
Ukraine	9	Japon	23
Portugal	13	Liban	80
Espagne	221	Koweït	15
Suède	51	Jordanie	19
USA	492	Syrie	11
Canada	546	Emirats Arabes Unis	16
TOTAL			3 823

4. Rémunérations versées aux dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Rémunérations	Jetons de présence
Des organes d'administration, de direction et de surveillance	1 683	-
TOTAL	1 683	-

Il s'agit de la rémunération (avantages en nature et bonus compris) versée aux 7 membres du Comité exécutif entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2002.

5. Données par action

Deux types de résultat par action sont présentés : le résultat de base et le résultat dilué.

Résultat par action

Le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action 2002 est avant toute dilution liée à la conversion des options de souscription d'actions et à l'exercice des bons de souscription d'actions émis en juin 2000.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé selon l'avis n° 27 de l'OEC.

Les instruments dilutifs sont composés d'option de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions (BSA).

La méthode de calcul utilisée est celle du rachat d'actions, avec prise en compte du cours de l'action au 31 décembre de chacune des années. En conséquence du cours retenu, les instruments relatifs sont exclus de ce calcul.

Détail du calcul

	2002		2001	
	Nombre d'actions	Nombre moyen pondéré d'actions	Nombre d'actions	Nombre moyen pondéré d'actions
31-12-00 à nouveau			6 185 213	6 185 213
29-10-01 levée d'options			1 944	335
12-12-01 augmentaion de capital			227 520	11 811
31-12-01 solde	6 414 677	6 414 677	6 414 677	6 197 359
07-03-02 levée d'options	1 536	1 255		
05-07-02 levée d'options	2 004	980		
05-07-02 levée d'options	3 652	1 786		
09-07-02 augmentation du capital (IPF)	577 320	276 041		
09-08-02 levée d'options	2 502	984		
27-09-02 levée d'options	1 844	479		
27-09-02 levée d'options	1 062	276		
31-12-02 solde	7 004 597	6 696 478		
Nombre d'actions supplémentaires à créer au titre des instruments dilutifs	72 449	72 449	89 119	89 119
NOMBRE D' ACTIONS SERVANT DE BASE AU CALCUL DU RESULTAT DILUE PAR ACTION	7 077 046	6 768 927	6 503 796	6 286 478

6. Options de souscription d'actions

En 1998, le Groupe a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe. Deux tranches ont été allouées, la première le 28 juillet 1998 et la seconde le 10 mai 1999.

En 2000, le Groupe a mis en place un nouveau plan de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble de ses salariés.

Date d'allocation par le CA aux bénéficiaires	28-07-98	10-05-99	09-06-00		
Nombre d'options attribuées initialement par le CA	97 662	98 236	27 609	11 594	35 797
	2,47 % du capital à la date d'attribution	2,48 % du capital à la date d'attribution	1,43 % du capital à la date d'attribution		
Nombre de personnes concernées	57	83	489	263	644
Point de départ d'exercice des options	28-07-2003	10-05-2004	09-06-2005	09-06-2003	09-06-2003
Date d'expiration de la période de levée d'options	28-07-2008	28-07-2008	09-06-2008	09-06-2007	09-06-2008
Prix de souscription	20,58 euros	22,87 euros	120 euros		
Nombre d'options restant en vigueur au 31 décembre 2002	58 354	59 454	22 495	8 363	25 471

En 2001, le Groupe a mis en place un second plan de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble de ses salariés.

Date d'allocation par le CA aux bénéficiaires	08-08-01	
Nombre d'options attribuées initialement par le CA	27 148	92 652
	1,94 % du capital à la date d'attribution	
Nombre de personnes concernées	533	1 948
Point de départ d'exercice des options	08-08-2005	08-08-2004
Date d'expiration de la période de levée d'options	08-08-2009	08-08-2009
Prix de souscription	67 euros	
Nombre d'options restant en vigueur au 31 décembre 2002	23 223	76 304

En 2002, le Groupe a mis en place un nouveau plan de souscription d'actions

Date d'allocation par le CA aux bénéficiaires	18-12-02	
Nombre d'options attribuées initialement par le CA	9 330	84 670
Nombre de personnes concernées	25	170
Point de départ d'exercice des options	18-12-2006	18-12-2005
Date d'expiration de la période de levée d'options	18-12-2010	18-12-2010
Prix de souscription	58 euros	
Nombre d'options restant en vigueur au 31 décembre 2002	9 330	84 670

7. Organigramme (suite)



4.2 Comptes sociaux Ipsos au 31 décembre 2002

4.2.1 RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Ipsos, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 6 mai 2003

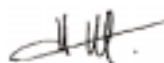
Cogerco - Flipo
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

JPA

Ernst & Young Audit



Francis Pons



Danielle Bardreau-Gilbert



Jacques Rigo



Jacques Potdevin

4.2.2 COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2002

Le bilan de 12 mois clos le 31 décembre 2002 et présenté avant répartition du résultat net totalise 400 621 842 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 2 090 109 euros.

Les notes (ou les tableaux) ci-après, font partie intégrante des comptes annuels établis le 31 décembre 2002.

Les évènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2002 sont les suivants :

- Ipsos SA a augmenté son capital en 2002 :
 - par l'émission d'actions nouvelles par suite de levée d'options de salariés ;
 - et par l'émission d'actions nouvelles réservées à la société Ipsos Partnership Fund.
- Les différentes acquisitions de titres de participations de l'année 2002 sont les suivantes :
 - acquisition de sociétés en Suède (40 % IMRI Holding AB, 51 % Sweden AB) et en Roumanie (Ipsos New Media Research SRL) ;
 - acquisition de 100 % de Ipsos Central Eastern Europe par Ipsos SA ;
 - acquisition de 51 % de Ipsos Dom par Ipsos SA ;
 - acquisition de 51 % de Ipsos Caraïbes Central America par Ipsos SA ;
 - acquisition de 80 % d'Asia Ltd à Hong-Kong par Ipsos SA ;
 - acquisition de 49,75 % des titres de Sample KG, de 100 % des titres de Sample GmbH, de 100 % de Trend Test, de 100 % des titres de Forshung par Ipsos SA.
- Les mouvements des titres de participations de l'année 2002 sont les suivants:
 - rachat de minoritaires chez Ipsos-Demoskop Inc. ;
 - augmentation de capital chez Ipsos-Explorer ;
 - complément de prix versé sur Latin America ;
 - augmentation de capital et complément de prix chez Novaction ;
 - augmentation de capital chez Ipsos Holding Inc.

Bilan actif

montants en euros	31-12-02		31-12-01	31-12-00
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions brevets et droits similaires	123 038	77 684	45 354	53 088
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances acomptes sur immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériel outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 594	4 080	514	1 058
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	211 223 163	86 868	211 136 295	181 432 494
Créances rattachées à des participations	127 855 064	198 289	127 656 774	140 742 176
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 842 183		39 842 183	689 087
ACTIF IMMOBILISE	379 048 042	366 921	378 681 120	322 917 903
Stocks et en-cours				
Matières premières approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				281
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	6 633 780		6 633 780	12 944 678
Autres créances	7 800 350	12 330	7 788 020	8 330 268
Capital souscrit appelé non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres 102 459)	262 566	137 967	124 598	231 693
Disponibilités	2 362 644		2 362 644	1 814
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	71 111		71 111	84 394
ACTIF CIRCULANT	17 130 451	150 297	16 980 153	21 593 128
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 108 787		3 108 787	2 066 358
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 851 782		1 851 782	171 851
TOTAL GENERAL	401 139 062	517 218	400 621 842	346 749 240
				182 304 775

Bilan passif

montants en euros	31-12-02	31-12-01	31-12-00
Capital social dont versé : 7 004 597	7 004 597	6 414 677	4 714 648
Primes d'émission, de fusion, d'apport	213 824 377	175 519 766	156 922 742
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence			
Réserve légale	641 468	471 465	399 011
Réserves statutaires ou contractuelles	49 654	49 654	49 654
Réserves réglementées	4 214	4 214	4 214
Autres réserves			
Report à nouveau	11 637 577	8 591 440	5 247 452
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 090 109	5 356 082	5 729 583
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	235 251 996	196 407 298	173 067 304
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	7 489 110		9 147
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 489 110		9 147
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	136 755 656	145 843 057	5 585 961
Emprunts et dettes financières divers	365 158	1 416 104	585 707
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 315 545	1 012 833	1 703 747
Dettes fiscales et sociales	575 054	600 133	799 384
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 805 040		
Autres dettes	661 783	440 788	142 652
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
DETTES	157 478 236	149 312 915	8 817 451
Ecarts de conversion passif	402 500	1 029 026	410 871
TOTAL GENERAL	400 621 842	346 749 239	182 304 773

Compte de résultat (en liste)

montants en euros	France	Export	31-12-02	31-12-01	31-12-00
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	425 887	8 729	434 616	311 202	670 092
CHIFFRES D’AFFAIRES NETS	425 887	8 729	434 616	311 202	670 092
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d’exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				9 147	935 182
Autres produits			9 831 880	8 494 607	3 367 880
PRODUITS D’EXPLOITATION			10 266 496	8 814 956	4 973 153
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					1 568
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			2 208 777	2 403 176	4 375 162
Impôts, taxes et versements assimilés			101 592	75 756	91 365
Salaires et traitements			828 518	713 801	734 848
Charges sociales			285 788	214 105	256 178
<i>Dotations d’exploitation</i>					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			786 783	539 204	222 730
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					4 630
CHARGES D’EXPLOITATION			4 211 458	3 946 042	5 686 481
RESULTAT D’EXPLOITATION			6 055 038	4 868 914	(713 328)
Produits financiers de participation			4 989 983	4 852 077	5 040 103
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l’actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			2 692 162	4 406 914	1 119 736
Reprises sur provisions et transferts de charges			28 075		
Différences positives de change			540 896	432 076	72 994
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				218 219	74 080
PRODUITS FINANCIERS			8 251 116	9 909 287	6 306 914
Dotations financières aux amortissements et provisions			7 551 694	84 683	16 500
Intérêts et charges assimilés			4 156 366	5 835 142	520 398
Différences négatives de change			969 611	1 274 540	119 928
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES			12 677 671	7 191 364	656 826
RESULTAT FINANCIER			(4 426 555)	2 717 922	5 650 088
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 628 483	7 586 836	4 936 760

Compte de résultat (suite)

	31-12-02	31-12-01	31-12-00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	123 545		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		78 428	2 589
Reprises sur provisions et transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	123 545	78 428	2 589
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	703		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 657 558	2 589
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	703	2 657 558	2 589
RESULTAT EXCEPTIONNEL	122 841	(2 579 130)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôt sur les bénéfices	(338 785)	(348 376)	(792 823)
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 090 109	5 356 082	5 729 583

NOTES SUR LES COMPTES

• RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, selon la durée de vie prévue :

- protection des marques	5 à 10 ans
- logiciels informatiques	1 à 3 ans
- agencements et installations	10 ans
- matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans

Participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'utilité des immobilisations financières est estimée en fonction de leur rentabilité et de leurs perspectives de rentabilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

Après calcul des engagements de retraite selon la méthode rétrospective, il ressort que ceux-ci ne sont pas significatifs.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque le cours moyen du dernier mois est inférieur à la valeur d'achat.

• **INFORMATIONS – BILAN ET RÉSULTAT**

Immobilisations

	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisitions
Frais d'établissement, de recherche et de développement, autres postes d'immobilisations incorporelles	123 038		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements	3 719		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	875		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	4 594		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations et créances rattachées	322 487 902		49 170 455
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	689 087		39 835 080
Immobilisations financières	323 176 989		89 005 535
TOTAL	323 304 621		89 005 535

	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de développement, autres postes d'immobilisations incorporelles			123 038	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements			3 719	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			875	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles			4 594	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations et créances rattachées	32 580 131		339 078 226	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	681 984		39 842 183	
Immobilisations financières	33 262 115		378 920 409	
TOTAL	33 262 115		379 048 041	

Amortissements

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement, autres postes d'immobilisations incorporelles	69 950	7 734		77 684
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements	2 833	372		3 205
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	703	172		875
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 537	544		4 080
TOTAL	73 486	8 278		81 764

Ventilation des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations dérogations	Reprises dérogations
Frais d'établissement de recherche, autres immobilisations incorporelles	7 734				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Install. techniques, outillage					
Install. générales, agencements	372				
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	172				
Emballages récupérables					
Immobilisations corporelles	544				
TOTAL	8 278				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 066 358	1 820 934	778 505	3 108 787
Prime de remboursement des obligations				

Provisions

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice	
Provisions gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour fluctuation des cours					
Amortissements dérogatoires					
Implantations étrangères avant le 01-01-92					
Implantations étrangères après le 01-01-92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change		243 744		243 744	
Provisions pour pensions, obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		7 245 366		7 245 366	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		7 489 110		7 489 110	
Provisions sur immobilisations incorporelles					
Provisions sur immobilisations corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participations	86 868			86 868	
Provisions sur autres immobilis. financières	226 364		28 075	198 289	
Provisions sur stocks et en-cours					
Provisions sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations	87 713	62 584		150 297	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		400 945	62 584	28 075	435 454
TOTAL GENERAL		400 945	7 551 694	28 075	7 924 564
Dotations et reprises d'exploitation					
Dotations et reprises financières		7 551 694	28 075		
Dotations et reprises exceptionnelles					
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice					

Créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	127 855 064	32 458 403	95 396 661
Prêts			
Autres immobilisations financières	39 842 183	39 842 183	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 633 780	6 633 780	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	114 614	114 614	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 074	1 074	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	616 166	616 166	
Etat, autres collectivités	425 787	425 787	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versts assimilés			
Etat, autres collectivités : créances et dettes			
Groupes et associés	6 134 278	6 134 278	
Débiteurs divers	508 432	174 685	
Charges constatées d'avance	71 111	71 111	
TOTAL	182 202 488	86 805 827	95 396 661

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 2 ans maximum à l'origine	880 887	880 887		
Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine	135 874 769	9 622 806	126 251 963	
Emprunts et dettes financières divers	365 158	365 158		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 315 544	2 315 544		
Personnel et comptes rattachés	324 304	324 304		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	168 666	168 666		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	43 991	43 991		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	38 093	38 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 805 040	16 805 040		
Groupe et associés				
Autres dettes	661 783	661 783		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	157 478 236	31 226 273	126 251 963	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 13 400 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice 21 917 011

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et du compte de résultat

	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
Actif immobilisé			
Participations	211 136 295		
Créances rattachées à des participations	127 656 774		
Autres immobilisations financières	32 596 817		
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	6 633 780		
Autres créances	6 134 278		
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	365 158		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 844		
Autres dettes	2 961 265		
Charges financières			
Dotations provision dépréciation créances	7 307 950		
Produits financiers			
Intérêts de la période comptes courants	2 619 288		

Écart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

	Actif perte latente	Écarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Immobilisations financières	1 258 914			53 375
Créances	580 970			171 900
Dettes financières				158 197
Dettes d'exploitation	11 898			19 027
TOTAL	1 851 782			402 500

Détail des produits à recevoir

	31-12-2002
Clients et comptes rattachés	
Clients - Factures à établir	1 312 141
Autres créances	
Fournisseurs- Avoirs non parvenus	27 273
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 339 414

Détail des charges à payer

	31-12-2002
Emprunts et dettes financières	
Intérêts courus sur emprunts	104 619
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues	188 822
Autres dettes	
Clients – Avoirs à établir	657 637
Dettes fiscales et sociales	
Provision pour congés payés	19 410
Provision primes à payer	283 197
Provision prime de vacances	10 284
Provision taxe d'apprentissage	3 631
Provision formation continue	2 155
Provision pour charges sur congés payés	8 265
Provision pour charges sur prime à payer	92 803
Provision pour charges sur prime de vacances	4 268
Dettes provisionnées	1 650
Etat – Autres charges	25 357
Etat – Provision pour charges sur prime	898
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 402 997

Détail des charges constatées d'avance

	31-12-2002
Charges d'exploitation	
CCA divers	70 222
CCA abonnements	889
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	71 111

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	7 004 597	577 320		1
Exercice d'options de souscription d'actions		12 600		1

Ventilation du chiffre d'affaires en milliers d'euros

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31-12-2002	Total 31-12-2001	% 02/01
Personnel facturé	249		249	266	(6,45)
Frais facturés	177	9	186	45	313,61
TOTAL	426	9	435	311	(39,80)

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges et produits	Charges	Produits
Perte sur créance irrécouvrable MMXI	703	
Récupération de TVA sur frais d'acquisition des immobilisations et frais de bourse		123 545
TOTAL	703	123 545

Impôt sur les bénéfiques et intégration fiscale

Notre société en vertu d'une adhésion pour 5 exercices, en date du 30 octobre 1997, participe au groupe fiscal organisé ainsi :

- Ipsos : société "tête de groupe" ;
- Filiales intégrées : Ipsos-Insight Marketing, Ipsos France, Ipsos Interviews, Ipsos Médias, Ipsos Opinion, Ipsos Satisfaction de Clientèle, IMS, IMS Développement, Sysprint, Statiro, Ipsos Music, Ipsos-Médiangles, Insight Marques et Ipsos-Novaction.

L'exercice clos le 31 décembre 1998 est le premier exercice d'application de l'intégration fiscale.

L'impôt groupe est réparti de la manière suivante :

- pour les filiales intégrées : elles prennent en charge l'impôt qui aurait été le leur en l'absence d'intégration fiscale,
- pour la société tête de groupe fiscal : elle prend à sa charge (ou à son profit), la différence entre l'impôt groupe et la somme des impôts (contributions des 3 % incluses) déterminés par les filiales intégrées fiscalement.

L'impôt groupe" s'analyse ainsi :

Impôt dû au titre d'Ipsos Médias	10 775 euros
Impôt dû au titre d'Ipsos France	0 euros
Impôt dû au titre d'Ipsos Interviews	0 euros
Impôt dû au titre d'Ipsos-Insight Marketing	0 euros
Impôt dû au titre d'Ipsos Opinion	496 770 euros
Impôt dû au titre d'Ipsos Satisfaction de Clientèle	64 826 euros
Impôt dû au titre d'IMS	27 338 euros
Impôt dû au titre d'IMS Développement	49 795 euros
Impôt dû au titre de Sysprint	86 864 euros
Impôt dû au titre de Statiro	0 euros
Impôt dû au titre d'Ipsos Music	0 euros
Impôt dû au titre de Ipsos-Médiangles	31 275 euros
Impôt dû au titre d'Insight Marques	0 euros
Impôt dû au titre de Novaction	0 euros
Impôt dû au titre de Ipsos SA	388 452 euros
Economie d'impôt dû à l'intégration	827 175 euros
 Impôt Ipsos	 328 620 euros

Répartition de l'impôt sur les bénéfiques

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 628 483	(380 960)	1 967 268
Résultat exceptionnel	122 841	42 175	122 841
RESULTAT COMPTABLE	1 751 321	(338 785)	2 090 109

• ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagement solidaire dans le passif du GIE IPSOS.	10 157 320
Caution de Ipsos SA vers Ipsos Access Panels UK au bénéfice de Barclays Bank (£250 000).	384 320
Caution pour Ipsos France (locaux et charges loc. Rue Groult) de 2002 à fin mars 2004.	1 261 935
Caution d'Ipsos SA en garantie d'un prêt de 6,25 M\$ accordé à Ipsos ASI par BNP Paribas. Le principal est désormais de 2 500 K\$.	2 383 904
Caution d'Ipsos SA en garantie d'un prêt de 6,25 M\$ accordé à Ipsos ASI par le Crédit Lyonnais. Le principal est désormais de 2 500 K\$	2 383 904
Garantie à ECS UK Plc sur contrat de leasing informatique au bénéfice de Ipsos UK Ltd pour £600 000 (26 avril 2000).	922 367
Suite au rachat des titres Latin America BV, un dernier versement de 700 KUSD devrait intervenir sur le second trimestre 2003.	667 493
En considération de critères financiers à atteindre (de 2000 à 2002), il sera versé un complément de prix pour, au maximum, 19,8 MCAD suite au rachat de 100 % des titres d'Ipsos Reid, ainsi que 2,9 MCAD sous condition de présence au titre de l'exercice des stocks options qui avaient été alloués aux salariés de la société Ipsos Reid antérieurement au rachat.	13 716 021
Suite au rachat des titres d'Imri Holding AB et NMR et en considération de critères financiers à atteindre (2002 et 2003), il pourrait être versé en 2004 un complément de prix estimé à 6 726 KSEK.	735 000
Par ailleurs les minoritaires disposent d'options de vente exerçables en 2007 sur leur participation : 60 % d'Imri Holding et 60 % d'Ipsos NMR, ainsi que 40 % d'Ipsos Sweden et d'Ipsos Eureka. Les prix d'exercice sont fonction des résultats de ces entités de 2005 à 2006.	
Suite au rachat des actions d'Ipsos australia, un complément de prix de 250kaud est susceptible d'être versé sous condition de présence.	142 000
Suite au rachat de Novaction en décembre 2001, un complément maximal de prix serait à verser en 2004 sous condition de présence et en fonction de l'EBIT 2002 et 2003.	5 336 176
Suite au rachat des sociétés en Russie, Ukraine et Pologne (ICEE-Ukraine-Polska), un complément maximal de prix sera versé sous conditions de présence sur 2004, 2005 et 2006 et si certains critères financiers sont remplis.	3 671 212
Ipsos s'est engagé à racheter en 2003 les 20,9 % restant chez Demoskop pour un prix de 1 750 KPLN.	435 000
TOTAL	42 196 652

Engagements reçus	Montant
Engagements de restitution de subvention accordée, selon clause de retour à meilleure fortune pour Ipsos Régions.	150 925
	150 925

Les charges à répartir

Le poste des charges à répartir comprend :

• *Frais d'acquisition des immobilisations*

Il s'agit des frais liés à l'acquisition de nouvelles sociétés. Ces frais, composés d'honoraires de conseils, sont étalés linéairement sur 5 ans à compter de la date d'acquisition de la nouvelle société.

Au 31 décembre 2002, ces frais restant à répartir s'élèvent à 2 591 448 euros.

• *Frais liés à l'emprunt syndiqué*

En juillet 2000, Ipsos SA a contracté un crédit syndiqué d'un montant de 110 millions d'euros.

La devise de référence est devenu le dollar, cet emprunt est désormais de 101 millions de dollars. Les frais de la mise en place de cet emprunt sont étalés linéairement sur 5 ans.

Au 31 décembre 2002, ces frais restant à répartir s'élèvent à 517 339 euros.

Les actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'achat. Une provision est pratiquée lorsque la valeur de fin d'exercice est inférieure à la valeur d'achat.

Actions propres

Détenues en direct :

- le 31 mai 2000, 400 actions à 109,42 euros,
- le 31 mai 2000, 1 060 actions à 114,12 euros.

La valeur de l'action Ipsos au 31 décembre 2002 est de 56,45 euros. Une provision a donc été pratiquée pour un montant de 82 318,20 euros.

Détenues au travers d'un contrat de tenue de marché :

- le 31 décembre 2002, 355 actions à 56,45 euros.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque le cours moyen du dernier mois est inférieur à la valeur d'achat.

Le cours des actions Jupiter MXI détenues est, au 31 décembre 2002 de 0,18 USD. Le cours d'achat de ces actions était de 0,54 USD. Une provision de 55 649,08 euros a été pratiquée, cumulant l'impact perte de change et de valeur.

Les créances diverses immobilisées

Les créances diverses immobilisées concernent l'opération Ipsos Partnership Fund (augmentation de capital réservé aux salariés dirigeants d'Ipsos). 577 320 actions Ipsos comptabilisées à leur valeur d'origine de 69,00 euros sont évaluées au 31 décembre 2002 à 32 589 714 euros. Une provision pour risque de 7 245 366 euros est pratiquée.

Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31-12-99	3 990 109	49 911 086	355 794	3 593 308	3 546 445	61 396 742
Augmentation de capital	724 539	107 011 656				107 736 195
Dividendes sur actions propres				334		334
Dividendes distribués					(1 197 033)	(1 197 033)
Affectation du résultat			97 086	1 653 811	(2 349 413)	(598 516)
Résultat de l'exercice					5 729 583	5 729 583
Solde au 31-12-00	4 714 648	156 922 742	452 879	5 247 452	5 729 583	173 067 305
Augmentation de capital	229 464	20 067 589				20 297 053
Conversion du capital en euros	1 470 565	(1 470 565)				
Dividendes sur actions propres				367		367
Dividendes distribués					(1 555 834)	(1 555 834)
Affectation du résultat			72 454	3 343 620	(4 173 749)	(757 675)
Résultat de l'exercice					5 356 082	5 356 082
Solde au 31-12-01	6 414 677	175 519 766	525 333	8 591 440	5 356 082	196 407 298
Augmentation de capital	589 920	38 304 611				38 894 531
Dividendes sur actions propres				831		831
Dividendes distribués					(1 667 816)	(1 667 816)
Affectation du résultat			170 003	3 045 306	(3 688 266)	(472 956)
Résultat de l'exercice					2 090 109	2 090 109
Solde au 31-12-02	7 004 597	213 824 377	695 336	11 637 577	2 090 110	235 251 997

Les différentes transactions réalisées dans le cadre de l'augmentation de capital réservée décidée par l'AGE du 6 mars 2002 comprennent :

- une augmentation de capital par émission de 577 320 actions au nominal d'1 euro, émises à 69 euros pour une souscription totale de 39 835 080 euros ;
- une attribution d'options d'achat d'actions portant sur 577 320 actions Ipsos exerçables au prix de 69 euros l'unité, à compter de 2005 ;
- un achat à terme de 577 320 actions Ipsos auprès d'un établissement bancaire pour un prix payé dès l'origine de 69 euros par action et dont la livraison interviendra aux dates d'ouverture des options allouées ; cet achat étant destiné à couvrir les options, que celles-ci soient exercées ou non, allouées aux bénéficiaires.

Cette opération d'achat à terme avec paiement immédiat a entraîné :

- l'enregistrement par notre société d'une créance sur l'établissement financier d'un montant de 39 835 080 euros au titre des fonds versés. Cette créance s'éteindra progressivement au fur et à mesure de la livraison des actions aux dates convenues ;
- un engagement d'achat à terme par Ipsos des 577 320 actions.

Compte tenu de la baisse du cours de l'action Ipsos à la clôture de l'exercice par rapport au cours de 69 euros, une provision pour risques financiers de 7 245 366 euros a été constituée au titre de cet engagement.

Situation fiscale différée et latente

	Montant
Impôt dû sur :	
Provisions réglementaires :	
- Provisions pour hausse de prix	
Ecart de conversion actif	1 851 782
TOTAL ACCROISSEMENTS	1 851 782
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
- Organic	25 357
- Ecart de conversion passif	402 500
A déduire ultérieurement	
TOTAL ALLEGEMENTS	427 857
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	1 423 925
Impôt dû sur :	
Crédit à imputer sur :	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à la disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise, techniciens		
Employés		
Ouvrier		
TOTAL	3	

Rémunération des dirigeants

En 2002, la rémunération totale et avantages en nature versés par la société aux dirigeants s'élèvent à 726 004 euros.

Tableau de flux

montant en milliers d'euros	Exercice 2002	Exercice 2001	Exercice 2000
Opérations d'exploitation			
Résultat net	2 090	5 356	5 730
<i>Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9	22	30
Moins-value (plus-value) sur cession d'actifs		2 579	
Dotations des charges réparties sur plusieurs exercices	778	517	193
Variation des autres provisions	7524	75	17
Autres éléments			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	10 401	8 549	5 969
Diminution (augmentation) des créances clients	6 310	(9 667)	(1 700)
Diminution (augmentation) des autres créances	(2 943)	215	(3 456)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	1 303	(690)	485
Augmentation (diminution) des intérêts courus sur dettes financières	(584)	661	11
Augmentation (diminution) des autres dettes	(1 045)	1 547	100
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 041	(7 934)	(4 560)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	13 442	615	1 409
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Acquisition de titres de participation	(29 704)	(71 305)	(48 820)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels		1	6
Produits des cessions de titres de participations		77	
Diminution (augmentation) des VMP		32 222	(32 529)
Diminution (augmentation) des autres immobilisations financières	(26 039)	(126 315)	(11 031)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisation	16 805		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(38 938)	(165 319)	(92 374)
Opérations de financement			
Augmentation de capital	38 894	20 297	107 736
Emission d'emprunts à long terme	12 964	184 414	8 659
Remboursement d'emprunts à long terme	(21 917)	(44 819)	(14 944)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme			
Dividendes versés aux actionnaires	(2 140)	(2 313)	(1 795)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	27 802	157 579	99 656
Disponibilités à l'ouverture	309	14 484	5 793
Variation nette des disponibilités	2 306	(7 124)	8 691
DISPONIBILITES(*) A LA CLOTURE	2 612	7 359	14 484

(*) Disponibilités : y compris la quote part d'Ipsos SA dans le pool de trésorerie (Cie Ipsos).

Liste des filiales et participations (en milliers d'euros)

Sociétés	Capital	Capitaux propres avant affectation et hors capital	Quote-part (%)	Valeur d'inventaire des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	CA HT du dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales									
Ipsos France	5 736	1 394	100	6 481	0	1 262	22 154	213	1 680
Ipsos Opinion	162	1 765	10	35	0		11 738	900	
IAP Holding	2 000	(204)	100	2 135	4 271		0	(115)	
Stat Ipsos France	915	(24)	51	466	654		28	11	
Ipsos-Novaction	1 795	(2 215)	100	32 767	0		13 541	694	
Ipsos UK (ex RSL)	615	(2 337)	100	5 765	4 229	922	53 388	(2 057)	
Price Search	192	(67)	100	3 574	0		0	0	
Ipsos Deutschland	361	3 162	82	6 917	0		28 380	640	700
Sample KG	394	(526)	50	5 688	0		0	(9)	
Trendtest	100	27	100	67	0		731	98	
Ipsos-Explorer	5 000	(155)	100	9 836	124		13 819	(234)	
Ipsos-Eco	180	1 940	100	3 286	398		12 033	335	
Ipsos Brussels	125	93	82	193	149		3 605	9	
Ipsos Szonda	34	1 621	50	114	0		4 761	321	153
Ipsos Portugal	25	(150)	100	29	272		1 284	65	
Ipsos America Inc	30 895	(129)	100	32 902	89 222		0	(10)	
Ipsos USA	1	(71)	100	0	554		0	0	
Ipsos Latin America	19	13 893	100	16 277	12 085		0	1 786	1 155
Ipsos-Nov Mexique	161	163	100	1	0		2 517	7	
Bimsa	583	2 549	50	4 141	0		17 445	1 952	345
Ipsos Far East		(2 038)	100	0	2 184		0	(79)	
Ipsos-Link	286	296	60	562	0		1 774	110	
Ipsos Australia		3	100	0	1 716		1 786	(30)	
Stat Liban	95	795	49	0	95		1 815	298	
Agb Stat Ipsos	149	226	60	41	43		701	139	
Ipsos Canada	14 260	562	100	16 796	0		0	583	623
Ipsos-Npd Canada	4 059	(189)	100	4 971	8 081		10 732	65	
Ipsos Holding Inc	43 069	0	100	50 927	0		0	0	
Ipsos-Demoskop	1 169	(743)	78	1 167	0		2 718	90	
Ipsos-Imri Holding AB	11	166	40	682	109		0	166	
Ipsos Sweden AB	11	(7)	51	28	0		0	(51)	
Ipsos New Media Research	1	41	40	160	0		343	9	
Ipsos Dom			51	148					
Ipsos Icca			51	1 521					
Icee (F.Squared)	10	728	100	909	3 630		3 236	728	
Sample GmbH			100	25					
Forschung			100	20					
Ipsos Asia Ltd			80	2 505					
Autres titres									
Gie Ipsos Access Panel			100	0	0				
Gie Ipsos Europe		(39)	100	0	0		3 976	(41)	
Ipsos Santé		(14)	100	0	0				
TOTAL	112 413	20 516		211 136	127 816	2 184	212 506	6 592	4 656

Remarque :

Les capitaux propres sont mentionnés hors capital social et avant affectation du résultat.

Le capital social, les capitaux propres (avant affectation du résultat et hors capital), le chiffre d'affaires et le résultat sont convertis au cours du 31 décembre 2002 soit, par rapport à l'euro :

Devise	Libellé	Clôture 1 euro =
ARS	Peso Argentin	3,54477943
AUD	Dollar Australien	1,85560085
BRL	Real Brésilien	3,71258641
CAD	Dollar Canadien	1,65499892
CLP	Peso Chilien	755,287009
CNY	Yuan Chinois	8,68002812
COP	Peso Colombien	3003,003
CSK	Couronne Tchèque	31,5766207
DOP	Peso Dominicain	21,0273987
GBP	Livre Sterling	0,65050001
HKD	Dollar de Hong Kong	8,178086
HUF	Forint Hongrois	236,294896
JPY	Yen Japonais	124,393581
MXN	Peso Mexicain	10,9646718
PLN	Zloty Polonais	4,02100573
SEK	Couronne Suédois	9,15281541
SGD	Dollar Singapour	1,81989914
UAH	Hryvnia Ukraine	5,59234073
USD	Dollar US	1,04869951

Identité des sociétés mères consolidant les comptes d'Ipsos

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
LT Participations 99/101, rue de l'Abbé Groult - Paris 15 ^e	Société anonyme	124 150	37,03

4.3 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à L.225-38 du code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1- CONVENTION GÉNÉRÉE PAR L'ACQUISITION DES TITRES NOVATION AUPRÈS DE MONSIEUR CARLOS HARDING, ADMINISTRATEUR

Date du Conseil ayant autorisé la convention : le 8 août 2001

Nature et objet :

Dans le cadre de l'acquisition par votre société de la société NOVATION au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001, il a été donné aux actionnaires de la société NOVATION qui ont apporté leurs actions NOVATION à votre société, un engagement de garantie de valeur constitutif d'un avantage en espèces.

Modalités :

La valorisation de l'action IPSOS retenue pour cet engagement est de 90 euros, la garantie de valeur couvrant la période du 12 septembre 2002 au 12 mars 2003. Le coût de cette garantie de valeur qui constitue un complément de coût d'acquisition des titres s'est élevé à 603 333,10 Euros.

2- ACCORD DE LICENCE AVEC LA SOCIÉTÉ IPSOS ACCESS PANELS S.A.

Date du Conseil ayant autorisé la convention : Le 19 décembre 1996

Nature et objet :

La société IPSOS ACCESS PANELS S.A. a continué de bénéficier d'un contrat de licence de propriété intellectuelle et des techniques appartenant à votre société pour l'exploitation et la commercialisation du Panel en France et du produit dénommé « Access Panel », et ce pour la durée de la société commune en France.

Modalités :

Aucune redevance n'a été perçue à ce titre au cours de l'exercice 2002.

Fait à Paris, le 6 mai 2003

Cogerco - Flipo
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu



Francis Pons

JPA



Danielle Bardreau-Gilbert

Ernst & Young Audit



Jacques Rigo



Jacques Potdevin

4.4 Honoraires versés aux Commissaires aux comptes :

Nature en milliers d'euros	JPA	Deloitte/ Cogerco Flipo	Ernst&Young	Total
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	416	167	605	1188
Missions accessoires			15	15
Sous-total	416	167	620	1203
Autres prestations				
Fiscalité	37		63	100
Juridique	1			1
Autres	19		13	32
Sous-total	57		76	133
TOTAL	499	167	670	1336

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE CONTROLE DE LA SOCIETE A JOUR AU 1^{er} AVRIL 2003

5.1 MEMBRES ET FONCTIONS DES ORGANES DE DIRECTION : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1^{er} AVRIL 2003

COMPOSITION DU CONSEIL AU 1^{er} AVRIL 2003 :

Administrateurs exerçant des fonctions exécutives au sein du groupe Ipsos :

Didier Truchot, Président et Directeur Général

Jean-Marc Lech, Vice-Président et Directeur Général Délégué

Jean-Michel Carlo, Directeur Général Délégué

Carlos Harding, Directeur Général Délégué

Simon Kooyman

Laurence Stoclet

Henri Wallard, Directeur Général Délégué

Administrateurs indépendants :

Yves-Claude Abescat

Nicolas Bazire

LT Participations, représentée par Pascal Cromback

Yann Duchesne

Pierre Haren

Patrick Sayer

Monsieur Claude Allègre a démissionné du Conseil par courrier en date du 15 novembre 2002 dont le Conseil a pris acte dans sa séance du 18 décembre 2002.

Madame Dawn Mitchell a démissionné du Conseil par courrier en date du 1^{er} janvier 2003 dont le Conseil a pris acte dans sa séance du 21 février 2003.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil compte six administrateurs qui n'exercent pas de fonction exécutive au sein du groupe Ipsos. Il ne contient pas d'administrateur élu par les salariés. En application de l'article 13 des statuts, chaque administrateur doit détenir au moins une action de la Société. Aucun censeur n'a été nommé.

Le Conseil a adopté un Règlement intérieur relatif à la possibilité de participer aux réunions du Conseil par des moyens de visio-conférence.

Lorsque des informations qui réclament une confidentialité particulière sont communiquées au Conseil, les administrateurs en sont avisés et leur obligation d'abstention d'intervention sur les titres de la Société leur est rappelée.

80 % des administrateurs étaient présents ou représentés aux réunions du Conseil qui se sont tenues lors de l'exercice 2002.

Les administrateurs n'ont pas reçu de jetons de présence jusqu'à présent. Dans sa démarche de renforcement du gouvernement d'entreprise, le Conseil a décidé de proposer aux actionnaires d'allouer des jetons de présence aux

administrateurs à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2003. L'enveloppe globale annuelle proposée par le Conseil s'élève à 50 000 euros. Conformément à la loi, la répartition de cette somme entre les administrateurs sera décidée par le Conseil. Il est prévu de réserver les jetons de présence aux administrateurs externes au Groupe, afin de les rémunérer de leur temps consacré à la Société dans les réunions du Conseil et de ses comités spécialisés.

PRÉCISIONS SUR LES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL :

Président et Directeur Général :

Didier Truchot

Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 1998, il expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Autres mandats à l'intérieur du groupe Ipsos :

France :

Ipsos Médias, Président et Directeur Général,
Ipsos Satisfaction de Clientèle, administrateur,
Ipsos-Stat, administrateur.

Belgique :

Ipsos Brussels, administrateur.

Canada :

Ipsos-Reid Corporation, administrateur,
Ipsos Canada Inc., Président,
Ipsos Holding Inc., administrateur,
ARG Acquisitions Inc., administrateur.

Etats-Unis :

Ipsos-ASI Inc., Président,
Ipsos America Inc., administrateur,
Ipsos-NPD Inc., Président,
Ipsos USA Inc., administrateur.

Italie :

Ipsos-ASI, administrateur,
Ipsos-Explorer SRL, administrateur.

Portugal :

Ipsos (Portugal) Estudos de Mercado LDA, administrateur.

Royaume-Uni :

Ipsos UK, administrateur,
Price Search Ltd., Président,
Ipsos Cati Centre Ltd., Président.

Hong Kong:

Ipsos Asia Ltd, Président.

Mandat à l'extérieur du groupe Ipsos :

LT Participations, Directeur Général délégué et administrateur.

Vice-Président et Directeur Général Délégué :

Jean-Marc Lech

Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 1998, il expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Autres mandats à l'intérieur du groupe Ipsos :

France :

Ipsos France (SAS), Président,
Ipsos Music, Président et Directeur Général,
Ipsos DOM, représentant permanent d'Ipsos SA.

Italie :

Ipsos-Explorer S.R.L., administrateur.

Royaume-Uni :

Ipsos UK, administrateur.

Mandat à l'extérieur du groupe Ipsos :

LT Participations, Président et Directeur Général.

Autres administrateurs exerçant des fonctions exécutives au sein du groupe Ipsos

Jean-Michel Carlo,
Directeur Général Délégué

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2002, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Autres mandats à l'intérieur du groupe Ipsos :

France :

Ipsos Access Panels France, Président,
Ipsos Access Panels Holding, gérant.

Royaume-Uni :

Ipsos UK, administrateur.

Suède :

Ipsos-IMRI Holding AB, administrateur,
IMRI AB, administrateur,
Ipsos Sweden, administrateur,
Ipsos ASI AB, administrateur.

Mandat à l'extérieur du groupe Ipsos :

View, administrateur.

Carlos Harding
Directeur Général Délégué

Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 1998, il expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Autres mandats à l'intérieur du groupe Ipsos :

France :

Ipsos Access Panels France, représentant permanent d'Ipsos Access Panels Holding,
Ipsos-Stat, Président Directeur Général.

Argentine :

Ipsos-Mora y Araujo, administrateur,
Ipsos-Mora y Araujo Consultoria S.A., administrateur.

Belgique :

Ipsos Brussels, administrateur.

Brésil :

Ipsos-Marplan, administrateur.

Canada :

Ipsos-Reid Corporation, administrateur,
Ipsos Canada Inc., administrateur,
Ipsos-NPD Canada Inc., administrateur.

Chili :

Ipsos-Search Marketing S.A., administrateur.

Espagne :

Ipsos-Eco Consulting S.A.U., Président,
Ipsos-Eco S.A., Président.

Etats-Unis :

Ipsos-ASI Inc, administrateur,
Ipsos America Inc, administrateur,
Ipsos-NPD Inc, administrateur,
Ipsos USA Inc, administrateur,
Ipsos-FMC Inc, administrateur,
Ipsos Reid Public Affairs, administrateur.

Italie :

Ipsos-ASI, administrateur,
Ipsos-Explorer S.R.L., Président,
Explorer Operations S.R.L., Président.

Liban :

Ipsos-Stat S.A.L., représentant de la société Ipsos Stat, administrateur.

Mexique :

Bimsa, administrateur.

Portugal :

Ipsos (Portugal) Estudos de Mercado LDA, administrateur.

Roumanie :

Ipsos-New Media Research, administrateur.

Royaume-Uni :

Ipsos Access Panels Services Ltd., Président,
Ipsos Access Panels Ltd., Président,
Ipsos Cati Centre Ltd., administrateur,
Ipsos Focus, administrateur.

Suède :

Ipsos-IMRI Holding AB, administrateur,
IMRI AB, administrateur,
Ipsos Sweden, administrateur,
Ipsos-ASI AB, administrateur.

Hong Kong :

Ipsos Asia Ltd, administrateur,
Ipsos China Ltd, Président.

Mandat à l'extérieur du groupe Ipsos :

LT Participations, administrateur.

Simon Kooyman

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2002, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Autres mandats à l'intérieur du groupe Ipsos :

Etats Unis :

Ipsos-ASI Inc, administrateur.
Ipsos America Inc, administrateur.
Ipsos USA Inc, administrateur.
Ipsos-NPD Inc, Vice-Président.

Ipsos-Reid Public Affairs Inc, Vice-Président.
Ipsos-FMC Inc, administrateur.
Ipsos-Reid Corporation, administrateur.

Laurence Stoclet

Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2002, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Autres mandats à l'intérieur du groupe Ipsos :

Pays-Bas :

Ipsos Latin America B.V., gérant.

Etats-Unis :

Ipsos-NPD Inc, administrateur.

Henri Wallard,
Directeur Général Délégué

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2002, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Autre mandat à l'intérieur du groupe Ipsos :

France :

Ipsos Satisfaction de Clientèle, Président et Directeur Général.

Administrateurs indépendants :

Yves-Claude Abescat

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2002, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Mandats à l'extérieur du groupe Ipsos :

SG Capital Développement, Président.

Soginnove, Président.

Société Générale Private Equity, Vice-Président.

Société Générale Marocaine de Banque, administrateur.

Salvepar, administrateur.

LT Participations, représentant permanent de SG Capital Développement, administrateur.

Oberthur Smart Cards, représentant permanent de SG Capital Développement, administrateur.

Groupe Gascogne, représentant permanent de SG Capital Développement, administrateur.

Nicolas Bazire

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mars 2002, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Mandats à l'extérieur du groupe Ipsos :

Groupe Arnault, Directeur Général,

Rothschild & Cie, Président du conseil des commanditaires,

Lvmh, administrateur.

LT Participations,
représentée par Pascal Cromback

Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2002, il expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Mandats à l'extérieur du groupe Ipsos :

Sofectec, administrateur,

Idexpo, administrateur,

LT Participations, administrateur,

Yann Duchesne	Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2002, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
Pierre Haren	Coopté lors du Conseil d'Administration du 1er octobre 1999, le mandat expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. Mandats à l'extérieur du groupe Ipsos : Ilog, Président, Ecole Nationale des Ponts & Chaussées, administrateur, Fondation de l'Ecole Polytechnique, administrateur.
Patrick Sayer	Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 1998, il expire lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Mandats à l'extérieur du groupe Ipsos : Eurazeo, Président du directoire, Partena, associé gérant commandité, Sovaclux (Luxembourg), administrateur, Eloïse Holding, administrateur, Fraikin, Président du conseil de surveillance, Eurazeo Editions (SAS), Président, François-Charles Oberthur Fiduciaire, représentant permanent d'Eurazeo administrateur, Oberthur Card Systems, représentant permanent d'Eurazeo administrateur, BlueBirds Participations SARL (Luxembourg), gérant, BlueBirds II Participations SARL (Luxembourg), gérant.

La Société a procédé à la mise en conformité avec la nouvelle réglementation sur la limitation du nombre de mandats dans les délais prévus par la loi du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques et la loi du 15 octobre 2002.

LE COMITÉ D'AUDIT

Ce comité créé par le Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 1999 est chargé d'exercer un contrôle externe sur les règles comptables et les comptes de la Société et est composé d'administrateurs indépendants : Monsieur Nicolas Bazire, qui le préside, et Monsieur Pascal Cromback. Ce comité s'est réuni deux fois entre le 1^{er} avril 2002 et le 1^{er} avril 2003 pour l'examen des comptes semestriels au 30 juin 2002 et des comptes annuels au 31 décembre 2002.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Ce comité créé par le Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 1999 est chargé de définir la politique de rémunération, au sens large, des dirigeants du Groupe et est présidé par Monsieur Pierre Haren, administrateur indépendant.

Lors de sa prochaine séance, le Conseil d'Administration nommera à ce comité d'autres administrateurs indépendants en remplacement de Monsieur Claude Allègre et de Madame Dawn Mitchell qui ont quitté le Conseil.

Ce comité s'est réuni trois fois entre le 1^{er} avril 2002 et le 1^{er} avril 2003.

5.2 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

En 2002, les membres du comité exécutif (sept membres au 31 décembre 2002, la composition est indiquée au paragraphe 3.8.1 "Management") ont perçu une rémunération globale de 1 682 705 euros.

La part variable de la rémunération de ces dirigeants est déterminé selon des critères fixés par le Comité des rémunérations et les coprésidents. Ces critères sont essentiellement la rentabilité opérationnelle du Groupe, d'entités géographiques ou de lignes d'activités, en fonction des responsabilités individuelles, ainsi que pour les coprésidents le résultat net par action.

En application de l'article L.225-102-1 alinéa 1 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a donné dans son rapport de gestion une information individuelle et nominative relative à la rémunération totale et aux avantages de toute nature versés par la Société et par les sociétés contrôlées par la Société aux membres du Conseil d'Administration durant l'exercice écoulé et dont la teneur suit :

- Didier Truchot, Président et Directeur Général, a perçu la somme de 274 959 euros ;
- Jean-Marc Lech, Vice-Président, Directeur Général Délégué, et administrateur, a perçu la somme de 274 413 euros ;
- Jean-Michel Carlo, Directeur Général Délégué et administrateur, a perçu la somme de 284 582 euros ;
- Carlos Harding, Directeur Général Délégué et administrateur, a perçu la somme de 220 877 euros ;
- Henri Wallard, administrateur, a perçu la somme de 81 893 euros ;
- Dawn Mitchell, administrateur, a perçu la somme de 153 254 euros ;
- Laurence Stoclet, administrateur, a perçu la somme de 176 632 euros ;
- Simon Kooyman, administrateur, a perçu la somme de 369 349 euros.

Messieurs Yves-Claude Abescat, Claude Allègre, Nicolas Bazire, Pascal Cromback, Yann Duchesne, Pierre Haren et Patrick Sayer n'ont pas perçu de rémunération durant l'exercice 2002 au titre de leur mandat d'administrateur.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

En application de l'article L.225-184 du Code de commerce, les actionnaires doivent être informés chaque année au moyen d'un rapport spécial des opérations réalisées par la Société en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce relatifs aux options de souscription ou d'achat d'actions.

I. Attribution d'options du 9 juillet 2002

Le Conseil d'Administration, agissant en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 6 mars 2002, a décidé le 9 juillet 2002 l'attribution de 19 244 options d'achat d'actions à certains mandataires sociaux et salariés de la Société et groupements qui lui sont liés, donnant droit chacune à son bénéficiaire d'acheter un maximum de 30 actions ordinaires Ipsos à un prix d'achat de 69 euros.

Ces options sont valables six ans et exerçables (en une ou plusieurs fois) à partir du troisième anniversaire de leur attribution (sauf pour les résidents fiscaux français qui ne peuvent les exercer qu'à partir du quatrième anniversaire de leur attribution). Elles peuvent donc être exercées à partir du 9 juillet 2005 (sauf celles attribuées à des résidents fiscaux français qui ne peuvent les exercer qu'à compter du 9 juillet 2006) et jusqu'au 8 juillet 2008.

II. Mandataires sociaux et principaux salariés

Le Conseil d'Administration, agissant en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 2000 a décidé le 18 décembre 2002 l'attribution de 94 000 options de souscription d'actions au bénéfice de certains salariés ou mandataires sociaux de la Société ou des groupements qui lui sont liés, donnant à chaque bénéficiaire le droit de souscrire à une action ordinaire Ipsos au prix de 58 euros.

Ces options sont valables huit ans et exerçables (en une ou plusieurs fois) à partir du troisième anniversaire de leur attribution (sauf pour les résidents fiscaux français qui ne peuvent les exercer qu'à partir du quatrième anniversaire de leur attribution). Elles peuvent donc être exercées à partir du 18 décembre 2005 (sauf celles attribuées à des résidents fiscaux français qui ne peuvent les exercer qu'à compter du 18 décembre 2006) et jusqu'au 18 décembre 2010.

III. Mandataires sociaux et principaux salariés

A. Attribution d'options

1- Mandataires sociaux

Didier Truchot, Président et Directeur Général d'Ipsos s'est vu consentir 512 options par la Société le 9 juillet 2002, lui permettant d'acheter un maximum de 30 actions chacune à un prix unitaire de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2006.

Jean-Marc Lech, Vice-Président et Directeur Général Délégué d'Ipsos s'est vu consentir 512 options par la Société le 9 juillet 2002, lui permettant d'acheter un maximum de 30 actions chacune à un prix unitaire de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2006.

Carlos Harding, administrateur et Directeur Général Délégué d'Ipsos s'est vu consentir 512 options par la Société le 9 juillet 2002, lui permettant d'acheter un maximum de 30 actions chacune à un prix unitaire de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2006.

Jean Michel Carlo, administrateur et Directeur Général Délégué d'Ipsos s'est vu consentir 576 options par la Société le 9 juillet 2002, lui permettant d'acheter un maximum de 30 actions chacune à un prix unitaire de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2006.

Laurence Stoclet, administrateur d'Ipsos s'est vue consentir 512 options par la Société le 9 juillet 2002, lui permettant d'acheter un maximum de 30 actions chacune à un prix unitaire de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2006.

Henri Wallard, administrateur et Directeur Général Délégué d'Ipsos s'est vu consentir 576 options par la Société le 9 juillet 2002, lui permettant d'acheter un maximum de 30 actions chacune à un prix unitaire de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2006.

Simon Kooyman, administrateur d'Ipsos s'est vu consentir 576 options par la Société le 9 juillet 2002, lui permettant d'acheter un maximum de 30 actions chacune à un prix unitaire de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2005.

Aucune option n'a été consentie à un autre mandataire social.

2- Principaux salariés

Les dix attributions d'options les plus importantes par la Société à des salariés non mandataires sociaux au cours de l'exercice 2002 ont été consenties aux personnes suivantes :

- Pierre Giacometti : 512 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 15 360 actions ;
 - Marie-Christine Bardon : 416 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 12 480 actions ;
 - José-Maria de Heredia : 416 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 12 480 actions ;
 - Stéphane Truchi : 416 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 12 480 actions ;
- à un prix d'exercice de 69 euros et exerçables à partir du 9 juillet 2006 en une ou plusieurs fois ;
- Richard Silman : 512 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 15 360 actions ;
 - Gustavo Lofheldt : 512 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 15 360 actions ;
 - Rupert Walters : 512 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 15 360 actions ;
 - Jim Thompson : 416 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 12 480 actions ;
 - John Hallward : 416 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 12 480 actions ;
 - David Holiss : 320 options, donnant droit d'acheter jusqu'à 4 600 actions ;
- à un prix d'exercice de 69 euros exerçables à partir du 9 juillet 2005 en une ou plusieurs fois.

Aucune autre société du Groupe n'a consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions au cours de l'exercice.

B. Levées d'options

Des levées d'options intervenues au cours de l'exercice 2002 ont permis à leur bénéficiaire de souscrire un total de 12 600 actions de la Société réparties comme indiqué ci-dessous et à un prix de :

- Ralf Bieler (non mandataire social) : 1 536 actions à un prix de 20,58 euros chacune ;
- Jorge Clemente (non mandataire social) : 2 004 actions à un prix de 22,87 euros chacune ;
- Harald Hasselman (non mandataire social) : 1 912 actions à un prix de 20,58 euros chacune et 1 740 actions à un prix de 22,87 euros chacune ;
- Mickael Denny (non mandataire social) : 1 536 actions à un prix de 20,58 euros chacune et 966 actions à un prix de 22,87 euros chacune ;
- Marco Aureggi (non mandataire social) : 1 844 actions à un prix de 20,58 euros chacune et 1 062 actions à un prix de 22,87 euros chacune.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers

Mandataire social	Options consenties durant l'exercice			Options levées durant l'exercice	
	Nombre d'options (nombre d'actions pouvant être achetées)	Prix (euros)	Dates d'échéances	Nombre d'actions souscrites ou achetées	Prix de souscription ou d'achat
Didier Truchot	512 (15 360)	69	08-07-08	-	-
Jean-Marc Lech	512 (15 360)	69	08-07-08	-	-
Carlos Harding	512 (15 360)	69	08-07-08	-	-
Jean-Michel Carlo	576 (17 280)	69	08-07-08	-	-
Simon Kooyman	576 (17 280)	69	08-07-08	-	-
Laurence Stoclet	512 (15 360)	69	08-07-08	-	-
Henri Wallard	576 (17 280)	69	08-07-08	-	-

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires tributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)
Options consenties, durant l'exercice, par Ipsos et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés d'Ipsos et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	4 448 (133 440)	69
Options détenues sur Ipsos et les sociétés visées précédemment levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	12 600	21,63

5.3 REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2002, le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois.

5.4 INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

La Société communique avec ses actionnaires de façon systématique au moins une fois par an à l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle. Elle diffuse régulièrement des communiqués de presse à l'ensemble de la presse économique et financière sur ses chiffres d'affaires trimestriels, résultats semestriels et annuels et à l'occasion d'événements importants pour le Groupe.

L'ensemble des prospectus, rapports annuels et autres notes d'information ainsi que les communiqués de presse sont disponibles, en français et anglais, sur le site web du Groupe (www.ipsos.com) et envoyés par la Société sur demande.

Au moins deux réunions des analystes SFAF sont organisées chaque année pour la présentation des comptes annuels et semestriels, suivies généralement par des séries d'autres présentations en France et à l'étranger.

Les dirigeants du Groupe rencontrent très fréquemment les journalistes, analystes et investisseurs qui leur en font la demande (contacter Mme Laurence Stoclet, directeur financier, cf. supra § 1.5).

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2003

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS - QUITUS

L'Assemblée Générale Ordinaire,

connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2002,

approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes sociaux annuels arrêtés au 31 décembre 2002, se soldant par un bénéfice de 2 090 109 euros, et,

approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2002.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence quitus aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé et approuvé.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

Deuxième résolution

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que:

le bénéfice social de l'exercice, qui s'élève à	2 090 109	euros
compte tenu de la dotation à la réserve légale de	58 992	euros
et du report à nouveau bénéficiaire de	11 637 577	euros
conduit à un bénéfice distribuable égal à	13 668 694	euros,

et décide, sur proposition du Conseil d'administration, de verser un dividende unitaire de 0,30 euros par action, étant précisé que :

- les actions créées par suite de l'exercice d'options de souscription d'actions avant la date de détachement du dividende donneront droit à celui-ci, sauf stipulation contraire des règlements de plan d'options ;
- les actions qui seraient détenues par la Société à la date de détachement du dividende n'auront pas droit à celui-ci.

Le dividende de 0,30 euros par action sera assorti, pour les actionnaires pouvant en bénéficier, d'un avoir fiscal de 0,15 euros portant le revenu total à déclarer à 0,45 euros par action. Le dividende sera mis en paiement le 9 juillet 2003.

Sur la base des 7.004.597 actions formant le capital social au 31 décembre 2002, l'affectation du bénéfice distribuable serait :

à titre de dividendes aux actionnaires	2 101 379	euros
pour le précompte mobilier	303 306	euros
le solde porté en report à nouveau de	11.264 009	euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes :

Exercice	Dividende net/action	Avoir fiscal	Revenu réel/action
2001	0,26 euros (1,70 francs)	0,13 euros (0,85 francs)	0,39 euros (2,55 francs)
2000	0,25 euros (1,65 francs)	0,13 euros (0,82 francs)	0,38 euros (2,47 francs)
1999	0,22 euros (1,50 francs)	0,11 euros (0,75 francs)	0,34 euros (2,25 francs)

Troisième résolution

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte de l'absence de conventions nouvelles visées par les dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Quatrième résolution

JETONS DE PRÉSENCE

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, fixe à 50 000 euros le montant de la somme annuelle globale à répartir entre les administrateurs à titre de jetons de présence, à compter de l'exercice social en cours et jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

Cinquième résolution

AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉMETTRE DES OBLIGATIONS ET DES TITRES ASSIMILÉS (NOTAMMENT DES TITRES SUBORDONNÉS, REMBOURSABLES OU À DURÉE DÉTERMINÉE OU INDÉTERMINÉE)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, autorise le Conseil d'administration à procéder sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, à la création et à l'émission, en France, à l'étranger et/ou sur le marché international, d'obligations ou de titres assimilés (notamment de titres subordonnés, remboursables, à durée déterminée ou indéterminée), jusqu'à concurrence d'un montant nominal maximum de 250 millions d'euros, et libellés soit en euro, soit en devises étrangères à l'euro ou en toutes autres unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, avec ou sans garantie hypothécaire ou autre, dans les proportions, sous les formes et aux époques, taux et conditions d'émission et d'amortissement et de remboursement avec ou sans prime, qu'il jugera convenables.

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdéléguer dans les conditions prévues par la loi, en vue de la réalisation de cet ou de ces emprunt(s) et précise qu'il aura toute latitude pour :

- fixer les caractéristiques des obligations ou titres assimilés qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt variable et une prime de remboursement au-dessus du pair, fixe ou variable, ladite prime s'ajoutant au montant maximum ci-dessus fixé, ou encore fixer les conditions de capitalisation de l'intérêt, arrêter leur date de jouissance ;
- d'une manière générale, arrêter l'ensemble des modalités de chacune des émissions, passer toutes conventions, conclure tous accords avec toutes banques et tous organismes, prendre toutes dispositions et remplir toutes les formalités requises, et généralement, faire tout ce qui sera nécessaire.

Conformément à la loi, cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à compter du jour de la présente décision.

La présente autorisation met fin, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2002 dans sa cinquième résolution.

Sixième résolution

POUVOIRS

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Première résolution

DÉLÉGATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND GLOBAL, PAR ÉMISSION D' ACTIONS OU DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS IMMÉDIATEMENT OU À TERME AU CAPITAL OU PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES OU PRIMES

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et statuant conformément aux dispositions des articles L.225-129 § II et III du Code de commerce,

1. délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires :

a) par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances, étant précisé toutefois que sont exclues l'émission d'actions de priorité avec droit de vote, d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote et de certificats d'investissement ainsi que celles des valeurs mobilières donnant accès immédiat et/ou à terme à des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, à des certificats d'investissement ou à des actions de priorité avec droit de vote ;

b) ou par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes d'émission ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital suivie de la création et de l'attribution gratuite d'actions ou de l'élévation du nominal des actions existantes ou de la combinaison de ces deux modalités ;

2. arrête comme suit les limites des opérations ainsi autorisées :

a) le plafond nominal global de l'augmentation de capital susceptible de résulter de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières visées au 1-a) est fixé à 3 millions euros, étant précisé que, dans la limite de ce plafond, les émissions d'obligations à bons de souscription d'actions (OBBSA) ne pourront avoir pour conséquence d'augmenter le capital d'un montant nominal supérieur à 3 millions d'euros et le montant nominal total d'augmentation de capital nécessaire à l'exercice des bons de souscriptions d'actions (BSA) autonomes ne pourra excéder 3 millions d'euros ;

b) le plafond nominal global de l'augmentation de capital par incorporation visée au 1-b) est fixé à 3 millions d'euros et s'ajoute au plafond global fixé à l'alinéa précédent ;

le tout sous réserve, s'il y a lieu, du montant des augmentations de capital liées à l'ajustement conformément à la loi des droits de certains porteurs de titres de capital en cas d'opérations financières nouvelles.

En outre, le montant nominal global des émissions de titres de créances donnant accès au capital ne pourra excéder 250 millions d'euros ou leur contre-valeur à la date de la décision d'émission, étant précisé que ce montant est commun à l'ensemble des titres de créances dont l'émission est déléguée au Conseil d'administration par la présente Assemblée, mais est indépendant du montant des titres de créances ne donnant pas accès au capital dont l'autorisation d'émission fait l'objet de la cinquième résolution soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie ce jour ;

3. décide que :

a) les valeurs mobilières ci-dessus prévues pourront être émises soit en euros, soit en monnaie étrangère à l'euro, ou en toutes unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, dans la limite du plafond autorisé en euros ou de sa contre-valeur à la date d'émission ;

b) les valeurs mobilières qui, dans le cadre des émissions avec droit préférentiel de souscription, ne seraient pas souscrites par les actionnaires à titre irréductible et, le cas échéant, réductible si le Conseil d'administration prévoit ce droit lors de l'émission, pourront être offertes au public en France et/ou, le cas échéant, à l'étranger ou sur le marché international, étant précisé que le Conseil d'administration pourra, conformément à la loi, limiter le montant des émissions au montant des souscriptions reçues.

La présente décision de l'Assemblée comporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles donneront droit celles des valeurs mobilières qui prendraient la forme d'obligations convertibles ou de bons de souscription d'actions émis de manière autonome et emporte au profit des titulaires des autres valeurs mobilières renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières pourront donner droit ;

4. délègue tous pouvoirs nécessaires au Conseil d'administration avec faculté de subdélégation au Président, pour :

a) réaliser ces émissions, attributions gratuites ou élévation du nominal des actions, en fixer le ou les montants, leurs dates et les modalités, notamment déterminer la forme et les caractéristiques des actions ou valeurs mobilières à

émettre, arrêter leur prix d'émission et leur condition, étant précisé que le prix d'émission des valeurs mobilières autres que des actions sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être reçue ultérieurement par elle, sera, pour chaque action, au moins égale à 80 % de la moyenne des cours de clôture de l'action constatés sur le marché réglementé sur lequel les actions de la Société sont admises aux négociations à la Bourse de Paris pendant 10 jours de bourse consécutifs choisis parmi les 20 derniers jours de bourse précédant le début de l'émission, après correction, s'il y a lieu, de cette moyenne, pour tenir compte de la différence de date de jouissance, et qu'il en sera ainsi dans le cas de conversion, de remboursement ou généralement de transformation en actions de valeurs mobilières émises ;

- b) fixer, même rétroactivement, la date de jouissance des actions créées ;
 - c) décider que les droits des actionnaires formant rompus, en cas d'émission d'actions par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes d'émission ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital, ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions allouées ;
 - d) constater la réalisation des émissions de même que celle de l'augmentation du capital, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, s'il le juge utile, les frais des émissions sur les primes correspondantes, procéder à toute imputation sur la ou les primes d'émission, notamment des frais ainsi qu'au prélèvement sur ces primes des sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du montant du capital ;
 - e) déterminer le mode de libération des actions et autres valeurs mobilières et le cas échéant prévoir les conditions de leur achat en bourse, la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre, fixer les modalités suivant lesquelles cela assure la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital social et ce, en conformité avec la loi ;
 - f) passer tous accords nécessaires à la bonne fin des émissions, de l'admission aux négociations sur un marché réglementé des droits, actions et valeurs mobilières créées, ainsi qu'au service financier des valeurs mobilières de nature obligataire;
 - g) et, d'une manière générale, prendre toutes mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions ;
5. décide que la présente délégation est donnée pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée, met fin avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002 dans sa première résolution.

Deuxième résolution

PLAFOND DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL POUVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR ÉMISSION, SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES, DES VALEURS MOBILIÈRES PRÉVUES À LA RÉOLUTION PRÉCÉDENTE

L'assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et statuant conformément aux dispositions des articles L.225-129, L.225-148, L.225-150 et L.228-93 du Code de commerce, délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions de la Société et de toutes les valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social, telles que prévues au 1-a) de la première résolution de la présente Assemblée Générale Extraordinaire, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances, et décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces actions et valeurs mobilières.

Ces actions et valeurs mobilières pourront notamment être émises pour la rémunération des titres apportés à toute offre publique d'échange initiée par la Société sur les titres d'une autre société admis aux négociations sur l'un des marchés réglementés visés à l'article L.225-148 du Code de commerce. L'Assemblée décide en conséquence, en tant que de besoin, de supprimer, au profit des porteurs de ces titres, le droit préférentiel de souscription des actionnaires à ces actions et valeurs mobilières.

Le Conseil d'administration pourra également, dans le cadre de la présente résolution, émettre des actions de la Société auxquelles donneront droit des obligations à bons de souscription d'actions et autres valeurs mobilières émises par des sociétés dont la Société détient directement ou indirectement la majorité du capital, conformément aux dispositions des articles L.225-150 et L.228-93 du Code de commerce. Cette décision emporte de plein droit, au profit des titulaires de bons et des porteurs de valeurs mobilières qui seraient émises par une société dont la Société détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital, renonciation des actionnaires de la Société à leur droit préférentiel de souscription aux actions de la Société qui seront émises lors de la présentation desdits bons ou auxquels lesdites valeurs mobilières donneront droit.

L'Assemblée Générale fixe à :

- a) 3 millions d'euros, le plafond nominal global de l'augmentation de capital susceptible de résulter de l'émission de ces actions et/ou des valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, étant précisé que dans la limite de ce plafond, les émissions d'obligations à bons de souscription d'actions (OBBSA) ne pourront avoir pour conséquence d'augmenter le capital d'un montant nominal supérieur à 3 millions d'euros et le montant nominal total d'augmentation de capital nécessaire à l'exercice des bons de souscription d'actions autonomes ne pourra excéder 3 millions d'euros ;
- b) et à 250 millions d'euros, le montant nominal global des titres de créances donnant accès au capital ou leur contre-valeur à la date de la décision d'émission, étant précisé que ce montant est commun à l'ensemble des titres de créances dont l'émission est déléguée au Conseil d'administration par la présente Assemblée, mais est indépendant du montant des titres de créances ne donnant pas accès au capital dont l'autorisation d'émission fait l'objet de la cinquième résolution de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ;

le tout (i) dans la limite de la fraction non utilisée du plafond fixé au 2. a) de la première résolution de la présente Assemblée Générale Extraordinaire, (ii) indépendamment du plafond fixé au 2. b) de la première résolution de la présente Assemblée Générale Extraordinaire et (iii) compte non tenu, s'il y a lieu, du montant des augmentations de capital liées à l'ajustement conformément à la loi des droits de certains porteurs de titres de capital en cas d'opérations financières nouvelles.

L'Assemblée Générale décide que :

- a) les valeurs mobilières ci-dessus prévues pourront être émises soit en euro, soit en monnaie étrangère à l'euro ou en toutes autres unités monétaires établies par référence à plusieurs devises dans la limite du plafond autorisé en euro ou de sa contre-valeur à la date d'émission ;
- b) le Conseil d'administration pourra conférer aux actionnaires, pendant la durée et selon les modalités qu'il fixera, un délai de priorité irréductible et éventuellement réductible pour souscrire, les actions et/ou valeurs mobilières émises, sans que ceci puisse donner lieu à la création de droits cessibles ou négociables,

étant entendu que la somme à recevoir par la Société pour chacune des actions émises sans droit préférentiel de souscription, en ce compris les actions émises en conséquence de l'émission de valeurs mobilières donnant accès à des actions, y compris en cas de conversion, de remboursement ou généralement de transformation de ces valeurs mobilières, devra être au minimum égale à la moyenne des premiers cours cotés de l'action sur le marché réglementé sur lequel les actions de la Société sont admises aux négociations à la Bourse de Paris pendant 10 jours de bourse consécutifs parmi les 20 derniers jours de bourse précédant le début de l'émission, avec correction, s'il y a lieu, de cette moyenne pour tenir compte de la différence de date de jouissance.

La présente décision comporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles donneront droit celles des valeurs mobilières qui prendraient la forme d'obligations convertibles ou de bons de souscription d'actions autonomes et emporte au profit des titulaires des autres valeurs mobilières renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières pourront donner droit.

L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président, les mêmes pouvoirs que ceux définis à la première résolution de la présente Assemblée Générale Extraordinaire pour réaliser ces émissions.

Elle confère au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions fixées par la loi, les pouvoirs nécessaires à la réalisation des offres publiques d'échange visées ci-dessus et des émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières rémunérant les titres apportés dans les conditions de la présente résolution, étant entendu que le Conseil d'administration aura à fixer les parités d'échange ainsi que, le cas échéant, la soulte en espèces à verser.

L'Assemblée Générale décide que la présente délégation est donnée pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée et met fin avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à la délégation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002 dans sa deuxième résolution.

Troisième résolution

POSSIBILITÉ D'UTILISER LES AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU D'ÉCHANGE SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, conformément aux dispositions de l'article L.225-129 § IV du Code de commerce,

autorise expressément le Conseil d'administration,

à compter de la présente Assemblée et jusqu'à la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, à utiliser, dans les conditions légales, en période d'offre publique d'achat ou d'échange

portant sur les titres de la Société, les délégations qui lui sont consenties par la présente Assemblée Générale pour augmenter le capital social.

Quatrième résolution

DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS OU D'ACHAT D' ACTIONS AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX SALARIÉS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président, dans le cadre des articles L.225-177 à L.225-185 du Code de commerce, à consentir aux mandataires sociaux, aux salariés ou à certains d'entre eux de la Société et des sociétés liées à elle dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce, des options de souscription d'actions ordinaires de la Société, à émettre à titre d'augmentation de capital, ainsi que des options d'achat d'actions Ipsos provenant de rachats effectués par la Société dans les conditions légales.

Le délai pendant lequel le Conseil d'administration pourra faire usage de cette autorisation est fixé à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée. Il pourra utiliser cette autorisation en une ou plusieurs fois.

La présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.

Le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit, par exercice, les options de souscription et d'achat d'actions consenties ne pourra excéder 5% du capital de la société au jour de la présente Assemblée, soit 350 230 actions.

Le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions sera fixé par le Conseil d'administration le jour où les options seront consenties, dans les conditions prévues à l'article L.225-177 du Code de commerce pour les options de souscription d'actions, et aux articles L.225-177 et L.225-180 dudit Code pour les options d'achat d'actions.

L'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration dans les limites fixées ci-dessus, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la présente résolution et notamment pour :

- arrêter la liste des bénéficiaires d'options et le nombre d'options allouées à chacun d'eux ;
- fixer les modalités et conditions des options, et notamment :
 - la durée de validité des options, étant entendu que les options devront être exercées dans un délai maximal de 8 ans à compter du jour où elles ont été consenties ;
 - la ou les dates ou périodes d'exercice des options étant entendu que le Conseil d'administration aura la possibilité de (a) anticiper les dates ou les périodes d'exercice des options, (b) maintenir le caractère exerçable des options ou (c) modifier les dates ou périodes pendant lesquelles les actions obtenues par l'exercice des options ne pourront être cédées ou mises au porteur ;
 - des clauses éventuelles d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions sans que le délai imposé pour la conservation des titres puisse excéder trois ans à compter de la levée d'option ;
 - le cas échéant, limiter, suspendre, restreindre ou interdire l'exercice des options ou la cession ou la mise au porteur des actions obtenues par l'exercice des options, pendant certaines périodes ou à compter de certains événements, sa décision pouvant porter sur tout ou partie des options ou des actions ou concerner tout ou partie des bénéficiaires ;
 - arrêter la date de jouissance, même rétroactive, des actions nouvelles provenant de l'exercice des options de souscription ;
 - le cas échéant, procéder aux ajustements du nombre et du prix des actions pouvant être obtenus par l'exercice des options dans les conditions légales et réglementaires alors en vigueur.

Le Conseil d'administration aura également, avec faculté de subdélégation à son Président dans les conditions légales, tous pouvoirs pour constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites par l'exercice des options de souscription, apporter les modifications nécessaires aux statuts et, sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces opérations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et effectuer toutes formalités nécessaires à la cotation des titres ainsi émis, toutes déclarations auprès de tous organismes et faire tout ce qui serait autrement nécessaire.

Cette autorisation se substitue pour la fraction non utilisée à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2000 dans sa sixième résolution.

Cinquième résolution

AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉES AUX SALARIÉS ADHÉRANT À UN PEE OU UN PPESV

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et statuant conformément d'une part aux dispositions du Code de commerce, et notamment de ses articles L.225-129 VII et L.225-138, et d'autre part, des articles L.443-1 et suivants du Code du travail, décide :

- de déléguer au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Président, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs à l'effet d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions nouvelles de numéraire réservées aux salariés et anciens salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) de la Société, des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de la loi ;
- de supprimer, en faveur de ces salariés et anciens salariés, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions de numéraire à émettre dans le cadre de la présente délégation.

Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital réalisée en vertu de la présente délégation est fixé à un montant de 350.230 euros.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en œuvre la présente délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

- déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs ;
- déterminer la nature et les modalités de l'augmentation de capital ;
- fixer le prix de souscription des actions de numéraire dans les conditions légales, ce prix ne pouvant être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés de l'action constatés sur le marché réglementé sur lequel les actions de la Société sont admises aux négociations à la Bourse de Paris, lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, dans le cas d'un plan d'épargne d'entreprise (PEE) ou de 30 % à cette même moyenne dans le cas d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV) ;
- fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales ;
- apporter aux statuts les modifications nécessaires ;
- et généralement faire le nécessaire.

La présente délégation est donnée pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée et met fin avec effet immédiat à celle donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2002 dans sa quatrième résolution.

Sixième résolution

APPROBATION DE L'AVANTAGE PARTICULIER CONSISTANT EN UN ENGAGEMENT DE GARANTIE DE VALEUR

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux avantages particuliers, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires,

approuve l'avantage particulier résultant des stipulations de l'article 3.2 du Protocole d'Accord pour l'Acquisition de F-Squared conclu le 18 septembre 2002 (le "Protocole d'Accord") consenti à Portland Universal Ltd et Dominion Enterprises Ltd (ensemble, les "Vendeurs"), dans la mesure où ils viendraient à détenir des actions de la Société en paiement du Deuxième Versement du Prix d'Acquisition.

Cet avantage particulier consiste en l'engagement de la Société de payer à chacun des Vendeurs, dans l'hypothèse d'une cession par ceux-ci d'actions de la Société reçues en paiement du Deuxième Versement du Prix d'Acquisition, un montant par action cédée, égal à la différence, si elle est positive, entre la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société pendant les vingt jours de bourse précédant le jour de réunion de l'Assemblée Générale (le "Prix de Référence"), et le prix de cession par action après déduction de certains frais, cet engagement ne s'applique qu'aux cessions au profit d'un tiers acquéreur de bonne foi qui interviendront dans un délai de six mois suivant (i) le 28 juillet 2003 ou (ii) toute date antérieure telle que notifiée par la Société.

Le Prix de Référence et le nombre d'actions de la Société objet de l'engagement de garantie de valeur seront ajustés en cas d'opérations sur le capital de la Société dans les conditions détaillées dans le rapport du Conseil d'administration.

Pour certains Vendeurs, le nombre d'actions objet de l'engagement de garantie de valeur pourra être réduit dans les conditions indiquées dans le rapport du Conseil d'administration.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration avec faculté de subdéléguer à son président aux fins de mettre en œuvre l'engagement de garantie de valeur, objet de la présente résolution, dans le cadre des dispositions du Protocole d'Accord y relatives.

Septième résolution

MODIFICATION DES STATUTS EN RAISON DES AVANTAGES PARTICULIERS

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, en conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent,

décide, sous la condition suspensive de l'approbation de l'avantage particulier objet de la précédente résolution, d'introduire dans les statuts un nouvel article 6 ter qui sera rédigé comme suit :

“Article 6 ter - Avantages particuliers

Les sociétés Portland Universal Ltd et Dominion Enterprises Ltd bénéficient d'un avantage particulier qui consiste en l'engagement de la Société de payer à chacune de ces personnes, dans l'hypothèse d'une cession par ceux-ci d'actions de la Société reçues en paiement du Deuxième Versement du Prix d'Acquisition, un montant par action cédée, égal à la différence, si elle est positive, entre la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société pendant les vingt jours de bourse précédant le jour de réunion de l'Assemblée Générale ayant approuvé cet avantage particulier (le “Prix de Référence”), et le prix de cession par action après déduction de certains frais, cet engagement ne s'applique qu'aux cessions au profit d'un tiers acquéreur de bonne foi qui interviendront dans un délai de six mois suivant (i) le 28 juillet 2003 ou (ii) toute date antérieure telle que notifiée par la Société.

Le Prix de Référence et le nombre d'actions de la Société objet de l'engagement de garantie de valeur seront ajustés en cas d'opérations sur le capital de la Société.

Pour certains Vendeurs, le nombre d'actions objet de l'engagement de garantie de valeur pourra être réduit.”

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration avec faculté de subdéléguer au Président pour adapter, le cas échéant, le texte ci-dessus.

Huitième résolution

POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet de demander l'admission aux négociations sur un marché réglementé des titres créés dans le cadre des résolutions qui précèdent partout où il avisera et délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Table de concordance COB

Afin de faciliter la lecture du présent Rapport Annuel utilisé comme Document de Référence, la table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques du règlement COB 98-01 et aux pages correspondantes du Rapport Annuel.

CHAPITRE I : RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

Responsable du document p. 4
Attestation p. 4
Responsables du contrôle des comptes p. 4
Attestation p. 5
Politique d'information pp. 5 et 109

CHAPITRE II : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

Renseignements de caractère général p. 6
Renseignements concernant le capital p. 9
Répartition du capital p. 11
Marché des titres p. 17
Dividendes p. 16

CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Renseignements de la Société et du Groupe p. 19
Litiges p. 51
Effectifs p. 45
Politique d'investissement p. 43
Risques p. 46

CHAPITRE IV : PATRIMOINE - SITUATION FINANCIÈRE – RÉSULTAT

Comptes de l'émetteur p. 53

CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance p. 101
Intérêts du personnel p. 106

CHAPITRE VI : ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Évolution récente p. 50
Perspectives d'avenir p. 51

Notes

Notes